

7700



VILLE DE GENÈVE

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL ADMINISTRATIF
A L'APPUI DES COMPTES**

1986

Rapport de gestion du Conseil administratif pour 1986

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
<i>1^{re} partie</i>	
<i>I. Considérations générales</i>	
1. Fonctionnement	2
2. Investissements	5
3. Financement	6
4. Variation de la fortune	8
<i>II. La gestion du Conseil administratif</i>	8
1. Département des finances et des services généraux	11
2. Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie	22
3. Département des beaux-arts et de la culture	45
4. Département des sports et de la sécurité	78
5. Département des affaires sociales, des écoles et des parcs	97
<i>2^e partie</i>	
<i>III. Principaux écarts et liste des dépassements de crédits</i>	122
A. Commentaire des principaux écarts	122
B. Dépassement de crédits (* budgétaires de fonctionnement)	134
1. Ajustement des dépassements de dépenses	134
2. Liste des dépassements de crédits du Service municipal de l'Abattoir et du contrôle des viandes	137
3. Liste des dépassements de crédits d'investissements terminés (* extraordinaires)	138
4. Liste des dépassements de crédits d'investissements en cours (* extraordinaires)	141
<i>IV. Projets d'arrêtés</i>	144
I. Dépassements des crédits budgétaires et extraordinaires	144
II. Approbation des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 1986	144
III. Approbation des comptes du Service municipal de l'Abattoir et du contrôle des viandes pour 1986	146

1^{re} partie

I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'exercice 1986 a été marqué par la poursuite des efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'apporter plus de rigueur dans l'organisation et la gestion de la Ville de Genève.

Il s'agissait en effet, après avoir introduit le nouveau modèle de compte, de poursuivre, d'une part, l'extension de l'informatique et de la bureautique et, d'autre part, les études visant à mettre en place des instruments permettant une gestion optimale des ressources.

Sur le plan financier, les résultats enregistrés portent l'empreinte d'une année pratiquement exempte d'inflation.

1. Fonctionnement — Présentation des résultats de l'exercice 1986

Les comptes 1986 se présentent comme suit :

— Revenus	Fr. 517 425 534.02
— Charges totales	Fr. 485 795 874.64
— Excédent de revenus	<u>Fr. 31 629 659.38</u>

L'excédent de revenus dégagé provient essentiellement de l'évolution, dans l'ensemble favorable, des recettes fiscales ainsi que du faible renchérissement observé qui a permis de réaliser des économies importantes sur certains crédits accordés.

Ainsi, alors que les revenus ont été supérieurs de 22 887 104.02 francs (+ 4,6 %) aux prévisions, les charges se sont révélées inférieures de 8 572 061.36 francs (— 1,7 %) aux montants budgétisés, d'où une amélioration de 31 459 165.38 francs de l'excédent de revenus qui figurait au budget pour 170 494 francs.

Il est dès lors particulièrement intéressant de dégager la capacité effective d'autofinancement par le calcul suivant :

	<i>En millions de francs</i>	
— Revenus effectifs	517,4	
— Charges monétaires de fonctionnement	<u>427,7</u>	89,7
— Taxes d'équipement encaissées		<u>2,5</u>
— Capacité totale d'autofinancement		<u>92,2</u>

Comme l'atteste le tableau ci-dessous, cette évolution particulièrement favorable est la conséquence directe de l'importance de l'excédent de revenus qui a permis d'améliorer l'autofinancement total de 30,9 millions en le faisant passer de 61,3 millions à 92,2 millions.

	<i>En millions de francs</i>	
	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>
— Amortissements	41,3	35,6
— Autofinancement complémentaire	16,8	22,5
— Excédent de revenus	<u>31,6</u>	<u>0,2</u>
— Autofinancement budgétaire	89,7	58,3
— Taxes d'équipement	<u>2,5</u>	<u>3,0</u>
— Autofinancement total	<u>92,2</u>	<u>61,3</u>

Ainsi, grâce essentiellement aux excellents résultats enregistrés, le taux d'autofinancement des investissements enregistré (66,6 %) va-t-il nettement au-delà des prévisions budgétaires (36,3 %).

Les résultats de 1986 sont d'autant plus exceptionnels qu'ils interviennent après plusieurs réductions successives de la fiscalité (réduction du nombre des centimes additionnels, nouveau barème-rabais, nouvelle loi sur la taxe professionnelle communale) qui ont permis d'alléger substantiellement les bordereaux d'impôts (les montants non prélevés peuvent être estimés à 28 millions pour 1986 et 66 millions pour les années 1983 à 1986).

Quant aux principaux facteurs ayant influencé les résultats de l'exercice, ils sont au nombre de quatre :

- a) La plus-value des revenus provenant de la fiscalité;
- b) Le faible renchérissement;
- c) L'encaissement de revenus plus substantiels grâce à une efficace gestion du patrimoine financier;
- d) Le respect scrupuleux des crédits budgétaires examinés dans leur ensemble.

a) *La plus-value des revenus provenant de la fiscalité*

La plus-value des revenus tirés de la fiscalité atteint 13 579 534.25 francs (+ 3,5 %). Elle se décompose comme suit (en francs):

	<i>Centimes additionnels</i>	<i>Fonds de péréquation</i>	<i>Taxe professionnelle</i>
— Produit	345 295 891,40	5 662 570,—	47 209 572,85
— Budgétisé	333 515 000,—	5 300 000,—	45 773 500,—
— Ecart	11 780 891,40 (+ 3,5 %)	362 570,— (+ 6,8 %)	1 436 072,85 (+ 3,1 %)

Ce dépassement des recettes fiscales prévues au budget intervient après deux années au cours desquelles les montants effectifs avaient été inférieurs aux prévisions.

En outre, et pour la deuxième année consécutive, un manco est enregistré sur le rendement budgétisé des centimes additionnels provenant des personnes physiques.

Il s'agira à l'avenir de prêter une attention particulière à ce phénomène étant donné tant le poids des impôts provenant des personnes physiques (77 % de la production des centimes additionnels en 1986), que les variations aussi importantes qu'imprévisibles des montants acquittés par les personnes morales au titre de centimes additionnels.

En 1986, les valeurs de production d'un centime additionnel s'établissent de la manière suivante (en francs):

	<i>Personnes physiques</i>	<i>Personnes morales</i>	<i>Total</i>
— Comptes	5 835 408	1 753 513	7 588 921
— Budget	5 960 000	1 370 000	7 330 000
— Ecart	- 124 592 (-2,1 %)	+ 383 513 (+ 28,0 %)	+ 258 921 (+ 3,5 %)

Une simple comparaison entre les taux de progression des centimes additionnels d'une part et des paramètres de l'assiette fiscale indiqués ci-dessous, d'autre part, met en évidence les difficultés rencontrées dans la prévision.

Progression de l'assiette fiscale en 1986

Personnes physiques

- Revenu imposable: + 6,0 %
- Fortune imposable: + 10,2 %

Personnes morales

- Bénéfice imposable: + 3,8 %
- Capital imposable: + 5,0 %

b) *Le faible renchérissement*

L'important ralentissement de l'inflation observé, qui n'avait pu être pris en compte dans les chiffrages du budget du fait de l'impossibilité d'actualiser dans un délai très bref toutes les rubriques concernées, s'est traduit par des économies importantes, notamment en ce qui concerne les salaires.

c) *L'encaissement de revenus plus substantiels grâce à une efficace gestion du patrimoine financier*

Malgré la baisse des conditions de placement offertes sur le marché des capitaux, les montants encaissés sous la forme d'intérêts ont été supérieurs aux prévisions budgétaires. Cette situation s'explique par la plus grande importance des capitaux disponibles ainsi que par la conclusion d'opérations favorables.

d) *Le respect scrupuleux des crédits budgétaires examinés dans leur ensemble*

L'analyse attentive des nombreuses rubriques des comptes révèle que, malgré certains cas de dépassements, les crédits budgétaires accordés par le Conseil municipal ont été dans l'ensemble scrupuleusement respectés, la gestion rigoureuse des services ayant même permis de réaliser des économies non négligeables.

Le tableau reproduit ci-après est très significatif.

	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Ecart</i>
	<i>En millions de francs</i>		
Charges totales de fonctionnement . . .	485,8	494,4	— 8,6 (— 1,7 %)
Crédits supplémentaires votés . . .	—	+ 0,7	
	485,8	495,1	— 9,3 (— 1,9 %)
Charges intégrées mais couvertes en réalité par des prélèvements sur des fonds . . .	— 0,9 %	—	
Analyse réelle globale	484,9	495,1	— 10,2 (— 2,1 %)

2. Investissements — Réalisations en 1986

Alors que les dépenses brutes d'investissements, fondées sur les travaux en cours et les projets pour l'année 1986, avaient été budgétisées à 172 millions de francs, les montants finalement dépensés atteignent 149,7 millions.

Quant aux investissements nets, obtenus en soustrayant des investissements bruts les subventions et diverses recettes encaissées (3 millions au budget contre 11,2 millions aux comptes), ils se montent à 138,5 millions alors que les prévisions faisaient état de 169 millions.

Le tableau comparatif ci-après permet de comparer les investissements bruts prévus avec les réalisations durant la dernière législature (en millions de francs).

<i>Année</i>	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Degré de réalisation</i>	<i>P.F.Q. révisé</i>
1983	155,2	151,7	102,3 %	183,0
1984	122,2	180,0	67,9 %	166,0
1985	137,8	173,3	79,5 %	171,0
1986	149,7	172,0	87,0 %	142,0

Ces données, bien qu'indispensables à une analyse de la gestion d'une collectivité publique, ne traduisent cependant pas avec suffisamment de clarté les actions politiques récentes des autorités. Les chiffres articulés représentent en effet des dépenses qui sont la conséquence de crédits votés à différentes périodes et dont certains remontent à de nombreuses années.

Il est par conséquent beaucoup plus instructif de se pencher sur le montant des crédits extraordinaires votés par le Conseil municipal sur proposition du Conseil administratif.

Pour la seule année 1986, ceux-ci ont atteint 176,2 millions de francs, dont 120,5 millions (68,3 %) pour le logement, attestant ainsi qu'au-delà des discours ce domaine demeure en tête des préoccupations du Conseil administratif.

La législature qui s'achève peut d'ailleurs être qualifiée de «législature du logement», puisque ce sont 268,5 millions de francs de crédits sur un total de 665,7, soit 40,3 % qui ont été votés dans ce but, contre 72,8 (20,2 %) de 1979 à 1982 et 40,5 (17,4 %) durant les années 1975 à 1978.

3. Financement

Les notions essentielles concernant les résultats financiers de la Ville de Genève pour 1986 ont été exposées dans les pages précédentes.

Ces analyses mettent en évidence tous les éléments principaux touchant au fonctionnement et aux investissements. Il reste donc à examiner la manière dont a pu s'opérer le financement des montants investis au cours du dernier exercice et à mesurer ainsi son influence sur l'endettement de la Ville de Genève.

Les investissements nets, d'un montant de 138,5 millions de francs se décomposent en :

— patrimoine financier (productif)	39,1 millions (28,2%)
— patrimoine administratif (dit improductif)	99,4 millions (71,8%)

Quant à l'endettement, il s'est accru de 46,3 millions comme le démontre le calcul suivant (en millions de francs):

Investissements nets	138,5
./. Autofinancement total	— 92,2
Endettement	<u>46,3</u>

Une comparaison entre les investissements réalisés et les moyens de financement utilisés permet de constater que l'autofinancement a permis de couvrir presque entièrement — à 92,8 % — les dépenses consenties en faveur du patrimoine administratif. L'endettement correspond donc pour une très large part à un accroissement du patrimoine financier de la Ville de Genève.

Le tableau reproduit ci-après met en relief l'évolution des flux de liquidités par une analyse des écarts entre les prévisions et les mouvements effectifs de fonds.

*Flux de liquidités - Ecart budgétaires
(en millions de francs)*

	Ayant agi dans un sens	
	d'élargissement de la trésorerie	de rétrécissement de la trésorerie
Fonctionnement		
Charges	(—) 8,5	
Revenus	+ 22,9	
Investissements		
Dépenses.	(—) 22,3	
Recettes	+ 8,2	
Autofinancement total		
Budget	0	
Taxes d'équipement		— 0,5
	<u>+ 61,9</u>	<u>— 0,5</u>

L'élargissement de trésorerie de 61,4 millions ainsi mis en évidence a permis de diminuer l'endettement prévu dans la même mesure comme l'atteste le tableau suivant:

Endettement prévu	107,7
Endettement effectif	<u>46,3</u>
Diminution de l'endettement prévu	<u>61,4</u>

Cette situation très favorable a permis de réaliser des économies substantielles sur les intérêts versés à nos bailleurs de fonds.

4. Variation de la fortune

Conformément aux dispositions du nouveau modèle de compte adopté par la Ville de Genève, l'excédent de revenus de 31 629 659,38 francs est automatiquement employé à l'autofinancement des investissements. Ajouté à l'autofinancement complémentaire qui atteint 16 781 960,75 francs, il a donc permis d'accroître la fortune inscrite au bilan de la Ville de Genève au 31 décembre 1986 de 48 411 620,13 francs.

II. LA GESTION DU CONSEIL ADMINISTRATIF EN 1986

Activité des trois organismes internes de l'administration municipale

1. Délégation de l'habitat du Conseil administratif

(MM. Claude Ketterer, maire, Claude Haegi, vice-président, et Guy-Olivier Segond, conseiller administratif.)

Au cours de l'année écoulée, la délégation de l'habitat du Conseil administratif s'est réunie à 9 reprises.

Poursuivant les efforts entrepris dès le début de la législature, cet organisme a étudié et suivi l'évolution d'un certain nombre de dossiers portant notamment sur des questions d'aménagement, des projets de construction ou de rénovation d'immeubles, et l'octroi de droits de superficie.

La délégation s'est efforcée en particulier d'assurer la coordination nécessaire pour mener à bien les projets visés par l'initiative populaire communale pour la construction de 300 logements et la réhabilitation de 100 logements. Dans un rapport qui paraîtra prochainement, le Conseil administratif dressera, de manière détaillée, un bilan des projets réalisés, en cours de construction ou d'étude, et fera part de ses objectifs pour les années à venir.

Pour donner suite à la volonté du Conseil administratif d'accorder des droits de superficie à des sociétés coopératives et des institutions de prévoyance, le

Conseil municipal a été saisi, fin 1986, d'une proposition visant à octroyer un tel droit à la Société coopérative d'habitation «Les Ailes», sur des terrains situés dans le quartier des Grottes. D'actives négociations sont en cours avec d'autres sociétés et institutions à caractère social.

Dans l'accomplissement de ses tâches, la délégation s'est trouvée confrontée aux difficultés de tous ordres (exemple: durée et complexité des études et des procédures; maîtrise de la construction; information et relogement éventuel des locataires en cas de travaux de rénovation; oppositions et recours; pétitions, initiative et référendum) inhérentes à la réalisation de tout projet immobilier, quelle que soit son importance.

2. Commission vidéo/Ville de Genève

Conformément à la mission qui lui a été confiée en 1982 par le Conseil administratif, la commission vidéo-Ville de Genève a poursuivi ses activités, les plus importantes étant les suivantes:

- gestion et exploitation: en coopération avec les services municipaux intéressés, gestion générale de l'opération vidéo/Ville de Genève et étude des problèmes généraux liés à l'utilisation de la vidéo dans l'administration municipale (organisation, personnel technique, locaux, etc.) à court et à long termes;
- équipements: gestion des appareils et équipements (petit entretien, organisation de leur mise à disposition des services, inventaire permanent, etc.);
- tournages et montages: assistance pour divers tournages et montages effectués par les services municipaux, voire par des mandataires spécialisés privés (artistes, scientifiques, etc.);
- formation: formation des correspondants vidéo et des utilisateurs des services intéressés (manipulation des équipements pour le tournage et la restitution, montage sur banc, etc.).

Il convient de relever que la vidéo est de plus en plus souvent utilisée comme instrument de travail par les services (formation, instruction, préparation de manifestations culturelles et d'expositions, etc.).

3. Commission d'organisation et d'informatique (CORI)

Exerçant son activité dans le cadre de ses nouvelles structures, la CORI a, notamment, poursuivi ses études afin de rattraper le retard relevé dans le rapport de gestion du Conseil administratif à l'appui des comptes 1985.

Organisation

L'année 1986 aura été marquée par la définition d'un nouveau concept comptable à introduire en Ville de Genève. A cette fin, la CORI a donné mandat à une entreprise du secteur privé. C'est une action participative, associant un grand nombre de responsables de l'administration municipale, qui a été menée, débouchant sur une proposition de concept, sous la responsabilité de la commission.

Ce dernier, qui s'inscrit dans la politique de modernisation engagée par le Conseil administratif, permettra une meilleure connaissance du disponible budgétaire par la saisie des engagements, la mise en place d'une amélioration d'outils de gestion tels que fichiers clients et fournisseurs, l'exécution informatique de la gestion financière des opérations immobilières, ainsi que la planification des activités dans les services où la gestion est particulièrement spécifique (comptabilité à caractère analytique).

La CORI a eu à choisir, durant l'année écoulée, un mandataire chargé de proposer, en 1987, un concept de base de données « patrimoine ».

Sur proposition de la commission d'organisation et d'informatique, une nouvelle procédure budgétaire, touchant aux demandes du personnel, de locaux et de moyens fondée sur le dialogue, a été adoptée visant notamment à définir et suivre une réelle politique de renouvellement des investissements en mobilier et matériel.

D'autres questions, de portée générale, ont également été traitées par la CORI; il s'agit, plus particulièrement, de décisions visant à améliorer les moyens de gestion et de communications.

En outre, le secrétariat a été renforcé par l'entrée en fonctions d'un collaborateur chargé d'études. Ceci a permis de mener certains travaux dans le but de rendre plus performante l'organisation administrative.

Informatique

La CORI a été appelée à préavisier les projets d'équipements nécessaires au traitement des informations dont les principaux sont :

- Protection civile : acquisition d'un ordinateur IBM 38 destiné à la gestion des applications spécifiques de ce service.
- Conservatoire et jardin botaniques : acquisition d'équipements permettant la réalisation du réseau nécessaire à la gestion informatique de cet institut.
- Bibliothèques municipales : dotation d'un système permettant d'assurer la gestion autonome de la centrale et des succursales par la création d'un réseau de télécommunication (acquisitions, catalogage et prêts).

Département municipal des finances et des services généraux

M. Claude Haegi, vice-président

SERVICES GÉNÉRAUX

Dans le rapport de gestion du Conseil administratif concernant l'exercice 1985, nous signalions que le Palais Eynard restauré avait commencé sa nouvelle destinée d'Hôtel municipal par le transfert, dans ce bâtiment, du Secrétariat général.

Depuis lors et dans le cours de l'année 1986, les bureaux des mémorialistes du Conseil municipal et les locaux d'archives (bureau de l'archiviste, local de consultation et compactus) ont été aménagés, de même que la salle du Conseil administratif où ce dernier a tenu sa première séance le 10 septembre 1986.

Enfin, les salons de réception restaurés ont retrouvé leur fonction d'antan à l'occasion de la Fête nationale du 1^{er} août.

Rappelons, par ailleurs, que 1986 a vu la création de deux nouvelles fonctions, assumées l'une par une chargée de l'information et de la communication, l'autre par une archiviste professionnelle nommée en août dernier.

1. Ingénierie du Conseil administratif

Poursuite des actions en cours et prise en charge de nouvelles tâches, pour l'essentiel:

- par délégation du Conseil administratif, représentation de la Ville de Genève et de l'Etat de Genève (organismes officiels, commissions fédérales et cantonales, etc.);
- missions diverses pour le Conseil administratif (problèmes généraux et particuliers, organisation de FORENERGY 86/VG + Conseil de l'Europe, etc.);
- participation à diverses commissions municipales (Etat-major en cas de catastrophe, Vidéo VG, etc.);
- gestion générale de l'organisation «Hygiène et sécurité du travail VG» (formation, études et interventions diverses, relations avec d'autres administrations et organismes officiels, etc.);
- participation à divers essais et recherches (FNRS, économies d'énergie, bruit, sécurité, etc.).

2. Information et communication

Dans le but de développer une véritable politique d'information, préconisée d'ailleurs par le Conseil municipal à travers la motion Knechtli (acceptée par le

Conseil municipal le 19 décembre 1978), le Conseil administratif a engagé, en mars 1986, sur la base d'un contrat de droit privé, une chargée de l'information et de la communication.

Après 10 mois d'activité, un premier bilan quelque peu significatif peut déjà être dressé. C'est ainsi qu'au cours de cette période, les principales actions et opérations ci-après ont été accomplies ou entreprises :

- réalisation d'un audiovisuel simple sur l'administration destiné à l'information des nouveaux collaborateurs;
- participation à la réalisation du supplément du journal «La Suisse» concernant l'exposition du Musée d'ethnographie consacrée à CH 91;
- étude et essai d'implantation de panneaux électroniques pour l'information instantanée du public dans la rue;
- participation à l'organisation des manifestations réalisées dans le cadre de l'inauguration de la Maison Tavel;
- organisation de la conférence de presse du Conseil administratif pour lancer la saison culturelle «Eté Suisse»;
- conception, élaboration et publication du premier numéro du «Journal d'entreprise» destiné au personnel de la Ville et intitulé «VG Magazine»;
- collaboration active avec le mandataire chargé de l'information concernant la GTRB;
- participation à la promotion de diverses manifestations, notamment culturelles;
- collaboration avec l'Office du tourisme genevois.

3. Archives

Au cours des cinq premiers mois de son mandat, l'archiviste s'est consacrée aux activités suivantes :

- prise de contact avec les magistrats et les chefs de service pour leur présenter le rôle de l'archiviste dans l'administration et préparation d'un cours destiné aux responsables des archives dans les services;
- installation au Palais Eynard: 1. des archives du Secrétariat général, de la comptabilité, des communes fusionnées et du Casino Théâtre; 2. de la bibliothèque historique et administrative de la Ville;
- recherches historiques pour l'administration et pour des particuliers;
- participation au groupe de travail mixte Etat-Ville pour la commémoration des Franchises d'Adhémar Fabri, notamment réalisation partielle de l'exposition des archives d'Etat et la plaquette explicative.

4. Conseil municipal

Durant l'année 1986, le Conseil municipal a tenu 40 séances, au cours desquelles il a voté 64 arrêtés.

En outre, il a eu à se prononcer sur 180 candidatures d'étrangers à la naturalisation genevoise.

Un référendum a été lancé contre la délibération du Conseil municipal du 9 septembre 1986 donnant un préavis favorable au plan d'aménagement N° 27.755 A - 208 situé dans le quartier de la Cité Jardins d'Aire.

Ce référendum, qui a abouti, sera soumis au vote populaire le 21 juin 1987.

5. Secrétariat général, réceptions

En cours d'année, les autorités genevoises ont reçu les participants à quelques importantes conférences internationales, dont celles des organisations non-gouvernementales «Ensemble pour la Paix», du Conseil économique et social (ECOSOC), de la 25^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, de la 40^e Session de la Conférence internationale de l'éducation et de l'exposition-conférence nucléaire européenne «ENC 86».

L'événement dominant de l'année fut cependant d'ordre religieux et historique avec les manifestations qui marquèrent le 450^e anniversaire de la Réformation à Genève.

Sur le plan des relations avec les municipalités ou les régions, tant suisses qu'étrangères, citons les rencontres avec Lausanne, Bellegarde, Schwarzenbeck (RFA), Birmingham, Sofia, ainsi qu'avec la Fondation CH 91.

Dans le domaine culturel, nous avons retenu la Fête fédérale des costumes suisses, la grande exposition du Musée d'art et d'histoire «La femme dans l'Egypte des pharaons», le colloque «L'arbre en Ville», l'«Eté Suisse» et enfin l'inauguration de la Maison Tavel.

Côté sportif, il convient de citer particulièrement les Championnats du monde de patinage artistique.

6. Caisse d'assurance du personnel (CAP)

Les deux premiers numéros de «CAP-Communication» ont été distribués à tous les assurés et pensionnés de la caisse. Cette publication a pour vocation d'être un trait d'union entre les membres de la caisse et le comité de gestion. Il est prévu deux parutions par année.

La réalisation des nouveaux programmes informatiques nécessaires à la gestion de quelque 5 000 assurés et 2 000 pensionnés s'est révélée plus complexe que prévu. Mis à part le personnel des communes (900 personnes) qui est traité dès le 1^{er} janvier 1987 selon cette nouvelle application, sa mise en exploitation générale a dû être différée au 1^{er} janvier 1988.

La Ville de Genève s'est engagée dans une politique de stabilisation, voire même de réduction, des créances de la CAP sur la Ville.

Simultanément, la CAP a négocié avec plusieurs banques de la place des mandats de gérance, au terme desquels celles-ci placent, selon les directives de la caisse, l'argent que cette dernière leur confie. Le comité mise sur la situation de concurrence dans laquelle se trouvent les banques, pour obtenir un rendement optimum des capitaux investis. Il convient de relever l'étroitesse des types de placements autorisés par les statuts de la caisse, par rapport à ceux qui sont admis par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle. Une révision de ces dispositions est à l'étude.

7. Office du personnel

L'activité de l'Office du personnel a été intense en 1986. En plus du traitement des dossiers courants dont le nombre s'amplifie en raison d'une stabilité moins grande du personnel due, en particulier, à une amélioration de la conjoncture économique, 1986 aura été l'année du nouveau statut du personnel.

L'année aura également été caractérisée par le début des travaux d'analyse exécutés en collaboration avec la direction du Centre de traitement informatique (CTI) en vue de la réalisation de la nouvelle base de données « personnel ».

Nouveau statut du personnel

Le projet du nouveau statut du personnel a fait l'objet de nombreuses discussions avec la commission du personnel. Le projet définitif a été approuvé par le Conseil municipal, le 3 juin 1986. Les mesures pratiques d'application ont été mises en place. Simultanément, les discussions ont été menées avec la commission du personnel du Service d'incendie et de secours concernant l'adaptation du statut particulier au personnel de ce service.

Engagement de jeunes pendant les vacances d'été

L'effort entrepris en 1983 s'est poursuivi. De la sorte 110 jeunes gens et jeunes filles ont été engagés pour une durée maximum d'un mois pendant les vacances d'été. D'une manière générale, les expériences réalisées sont bonnes pour les services qui disposent ainsi d'une main-d'œuvre d'appoint pendant la période où une part importante des collaborateurs souhaitent prendre des vacances. Pour

les jeunes, c'est l'occasion d'un apport financier intéressant ainsi que la possibilité de prendre contact avec le monde du travail.

Action « chômage »

Malgré une situation économique nettement plus favorable, pour des raisons de formation et d'âge en particulier, le chômage touche encore un nombre appréciable de personnes. Certaines d'entre elles continuent à se trouver sans emploi pendant de longues périodes et perdent leur droit aux indemnités. Pour elles, la poursuite de l'action « chômage » se justifie. Il faut rappeler que cette action ne concerne que les personnes qui ont perdu le droit aux indemnités de l'assurance chômage, et ceci pendant le temps nécessaire pour qu'elles puissent à nouveau bénéficier, selon la loi, des dites indemnités.

En 1986, ce sont 66 chômeurs qui ont été pris en charge par différents services.

Formation professionnelle

La modernisation de l'administration, l'amélioration de l'efficacité personnelle et l'adaptation aux techniques nouvelles ont été à la base de l'action de formation professionnelle. Le programme des cours organisés par la Ville de Genève a fait l'objet d'une plaquette, qui a été distribuée à l'ensemble du personnel. Cette expérience a permis de mieux intéresser les collaborateurs à la formation. Le nombre de participants a ainsi été augmenté, et ce, principalement dans les domaines de l'informatique et de la bureautique où un effort particulier a été réalisé.

Un certain nombre de collaborateurs a été intéressé à suivre des cours spécifiques auprès d'organismes de formation extérieurs à l'administration municipale, en particulier auprès des Cours commerciaux de Genève.

Dans le cadre d'une première étape de collaboration avec l'Etat de Genève, il a été possible d'envoyer quelques cadres supérieurs à des cours organisés à l'intention de collaborateurs de ce niveau.

8. Service d'achats

1986 aura été, pour le SAI, une année marquée par la concrétisation de certains objectifs liés à la nouvelle orientation du service.

En particulier, il faut relever le fait qu'une étude menée par la direction du service a abouti à une restructuration géographique de l'ensemble dudit service dans des locaux déjà occupés partiellement par l'atelier d'impression au 19, chemin du Château-Bloc, Le Lignon (déménagement prévu début 1987). Cette opé-

ration a pour but une meilleure répartition des diverses tâches confiées au personnel en prévision de l'introduction de l'informatique dans le service, et l'amélioration des procédures de travail en général, sans devoir augmenter l'effectif fixe actuel.

Par ailleurs, le SAI a participé très activement à la conception et à la mise en place de la nouvelle procédure budgétaire dite « Personnel - Locaux - Equipements » qui est maintenant agréée par l'administration municipale. Une procédure de coordination des besoins ainsi que de nouvelles normes ont été introduites pour l'élaboration du projet de budget 1988.

En outre, pour parfaire la nouvelle conception budgétaire de la Ville de Genève en matière d'équipements divers, la direction du service a été chargée de procéder à une expertise de tous les services de l'administration municipale pour définir les besoins qui sont nécessaires à une mise à niveau des équipements (mobilier, machines de bureau, équipements de nettoyage et machines diverses), en vue d'une modernisation liée à l'implantation de l'informatique (planification à 3 ans). Cette étude a permis de constituer un dossier qui a abouti à la décision du dépôt d'une demande de crédit extraordinaire pour début 1987 en vue d'actualiser ces besoins.

Pour terminer, en liaison avec le CTI, chargé de l'implantation de l'informatique à la Ville de Genève, et le Jardin botanique, important utilisateur de photocomposition de l'atelier d'impression du SAI, une étude d'ensemble a débouché sur l'opportunité de la mise en place pour début 1987 d'un nouveau système de gestion BD au travers de la photocomposition, avec possibilité d'interpénétration de l'informatique de gestion en photocomposition par liaison directe ou indirecte avec le CTI et les utilisateurs de l'administration ayant des besoins en photocomposition et d'impression à réaliser par le SAI.

FINANCES

1. **Taxe professionnelle communale**

L'application, dès le 1^{er} janvier 1986, des nouvelles dispositions légales concernant la taxe professionnelle communale a permis d'accélérer notablement les procédures de remises de taxe professionnelle et d'étendre, à cette dernière, les allègements fiscaux dont peuvent bénéficier des entreprises nouvelles ou en cours de restructuration.

Les modalités de fixation des coefficients de taxation du chiffre d'affaires des contribuables ont été précisées par le nouvel article 307 B de la Loi genevoise sur les contributions publiques qui a institué une commission permanente en remplacement de l'ancienne commission ad hoc.

Cette commission a poursuivi, durant l'année 1986, le travail de révision systématique des coefficients de taxation engagé dès 1984. Elle a ainsi revu les coefficients de 50 groupes professionnels, portant à 126 — sur 170 — le nombre de groupes professionnels revus. Relevons que cette révision entraîne une nouvelle baisse de recettes estimée à 700 000 francs pour 1987. La révision depuis 1984 des coefficients de taxation aura ainsi permis une diminution de la charge fiscale atteignant 2 100 000 francs pour l'exercice 1987. Cette diminution s'ajoute à une perte de 2 370 000 francs liée à la déduction de 170 francs effectuée sur chaque taxe annuelle.

Malgré ces importantes diminutions de recettes, la production a atteint 47 153 000 francs en 1986, progressant de 14 % par rapport à l'exercice 1985 et témoigne ainsi de la bonne santé économique des entreprises de notre canton.

2. Gestion financière

A. Investissements et autofinancement

Les investissements nets se sont élevés, en 1986, à un montant élevé de 138 millions de francs (129 en 1985).

L'autofinancement total (excédent des revenus inclus) ayant atteint la somme de 92 millions (78 en 1985), l'insuffisance de financement a été de 46 millions, soit un chiffre proche de celui de l'exercice précédent (52 millions).

B. Endettement

L'arrêté du Conseil municipal du 17 décembre 1985, relatif au budget 1986, autorisait le Conseil administratif à emprunter au maximum 107,7 millions de francs. Tenant compte des besoins réels de financement, ce dernier a limité à 60 millions de francs l'émission de nouveaux titres d'emprunts, soit :

- 40 millions emprunt « Tender » avec l'Etat de Genève
4 1/2 % 1985-1996 (prix d'émission 100,8 %)
- 20 millions Bons de caisse
4 1/4 % 1986-1994.

Durant l'année 1986, les engagements envers les entités particulières de la Ville de Genève se sont réduits de 7 millions. Cette évolution s'explique principalement par la mise en application de la nouvelle politique financière décidée, d'un commun accord, avec la CAP. De ce fait, le dépôt à vue de cette dernière a diminué de 9 millions en 1986, alors que les autres engagements (fonds spéciaux) ont augmenté de 2 millions.

C. *Placements de capitaux*

Le total des placements à vue, court et moyen termes, est demeuré stable entre le 31 décembre 1985 et le 31 décembre 1986, soit 200 millions de francs environ. Ces fonds sont destinés, selon le plan de financement du 10^e programme financier quadriennal 1986/1989, à financer partiellement l'important programme d'investissements voté par le Conseil municipal.

Au 31 décembre 1986, le total des engagements comptables sur crédits extraordinaires atteignait le montant encore jamais enregistré de 390 millions de francs.

Le rendement moyen de la trésorerie a été de 3,05 %, celui des placements à court terme (à moins de 3 ans d'échéance) de 3,97 %. Les fonds placés au-delà de 3 ans étaient rentabilisés au taux de 5,25 %.

3. **La gestion immobilière**

L'année 1986 a été tout particulièrement marquée, dans le domaine de la gestion immobilière, par la création des contrats de confiance.

Cette opération consiste, rappelons-le, à mettre à disposition de jeunes des logements dans des immeubles voués à la démolition ou à des transformations. Des propriétaires privés se sont associés à cette opération exceptionnelle. La Ville de Genève n'engage aucune dépense de remise en état de ces appartements, les occupants devant eux-mêmes se charger des petits travaux de réfection.

La durée de ces contrats est limitée dans le temps et, à première réquisition, les locataires doivent libérer leur appartement. L'indemnité de solidarité versée par les intéressés est utilisée à des actions sociales ponctuelles, telles que la mise à disposition de locaux pour les sans-abri durant les fêtes de fin d'année, ou l'appui à l'organisation des repas en faveur des plus déshérités de notre ville.



La commission a reçu, comme elle le souhaitait, un rapport statistique complet sur la nature des demandes de logements et sur les attributions d'appartements effectuées durant l'année écoulée.



Sur le plan de l'organisation interne, la Gérance immobilière municipale a utilisé, dès le 1^{er} octobre, un nouveau logiciel lui permettant une gestion moderne et efficace de ses activités administratives. L'ensemble du personnel a été doté d'écrans et formé au traitement de texte.



L'occupation des salles communales a atteint, l'an dernier, un nouveau taux d'utilisation de 100 % en fin de semaine. Pour permettre une utilisation plus intensive de ces salles, les travaux de nettoyage ont été confiés à des entreprises privées. Ce nouveau système donne satisfaction aux utilisateurs. D'autre part, la Gérance immobilière municipale a mis à disposition des jeunes, à plusieurs reprises, la salle du Palladium et la Maison du Faubourg afin d'y organiser des concerts rock.

4. Informatique et bureautique

Amorcé en 1983 avec l'acquisition d'un nouvel ordinateur et par l'octroi, en 1985, du crédit de 7 millions, la Ville de Genève est entrée de plain-pied dans l'ère de l'informatique et de la bureautique.

Depuis lors, l'information a été largement distribuée dans les services, l'administration disposant de 163 terminaux — depuis lesquels les utilisateurs peuvent interroger la mémoire centrale — et de 51 ordinateurs personnels (PC).

Pour des raisons de sécurité, le Centre de traitement informatique a été déplacé en un lieu plus sûr, afin de préserver les machines, les programmes et les données dont la valeur ne cesse d'augmenter.

De plus, depuis la fin de 1986, les magistrats, le Secrétariat général, les directions de départements ainsi que plusieurs services sont branchés au moyen de 54 écrans sur un réseau de messagerie électronique permettant l'échange de courrier de manière instantanée, sans passer par le support papier.

Parallèlement à l'accroissement des capacités de l'ordinateur principal, rendu indispensable par le développement des applications informatiques, une autre machine a été installée à la Protection civile.

Le choix définitif du matériel destiné à équiper les bibliothèques et les discothèques municipales — afin de gérer l'acquisition, le catalogage et le prêt des livres et des disques — a été fait en étroite collaboration avec la direction des bibliothèques municipales et du CTI. Une méthode participative a permis d'associer plusieurs responsables aux études préliminaires. Le début de l'installation s'effectuera courant 1987.

Parmi les autres réalisations du CTI en 1986, on relèvera, notamment, le transfert de toutes les applications de l'ancien système 3/12 sur le nouveau 38, la mise en place d'un package de gestion des immeubles locatifs ainsi que l'informatisation des demandes de locations, du Mémorial et des séances du Conseil administratif.

Mais un pareil développement n'aurait pas pu se dérouler dans de bonnes conditions sans un effort particulier au niveau de la formation des utilisateurs.

Ainsi, les cours donnés par des spécialistes ont été suivis par 122 personnes en 1985 et 384 en 1986.

Indépendamment des appuis ponctuels qu'il fournit directement aux utilisateurs, le Centre de traitement informatique maintient un dialogue constant avec les services par les correspondants informatiques.

5. La gestion hôtelière

Hôtel Métropole

Compte tenu de la baisse d'activité observée dans l'hôtellerie en général et à Genève en particulier (due notamment à la chute du dollar, du prix du pétrole et de la crainte du terrorisme), les résultats de l'exercice 1986 de l'Hôtel Métropole peuvent être considérés, globalement, comme satisfaisants.

Dès lors, il faut éviter de les comparer à ceux exceptionnels de l'année 1985.



Le chiffre d'affaires de l'Hôtel Métropole s'est élevé, en 1986, à 13,9 millions de francs, soit 0,9 million de moins qu'en 1985 mais supérieur de 0,4 million à celui de 1984.

Le bénéfice d'exploitation, avant intérêts et amortissement, s'est monté à 2,6 millions de francs contre 3,3 en 1985 et 2,9 millions en 1984.

Ce résultat a permis d'une part de verser à la Ville de Genève un intérêt de 5 % sur le capital investi, soit 1,7 million de francs et, d'autre part, d'affecter le solde disponible, soit 0,9 million à l'amortissement des investissements.

Le résultat moins favorable de l'exercice 1986 tient essentiellement à une diminution du taux d'occupation des chambres (67 % contre 72 % en 1985). Cette baisse de fréquentation s'est évidemment répercutée sur le chiffre d'affaires de la restauration. En revanche, les charges d'exploitation ont été sensiblement réduites, alors que les frais d'entretien ont toutefois augmenté.

Les travaux de climatisation d'une partie des chambres se sont poursuivis en vue d'améliorer le confort des hôtes du Métropole.

La Perle du Lac

L'exercice 1986 a été moins exceptionnel que celui de l'année précédente pour les raisons déjà évoquées au chapitre Hôtel Métropole.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 4,8 millions de francs contre 5 millions un an auparavant.

Le bénéfice net, après versement à la Ville de Genève d'un intérêt de 5 % sur le capital investi, atteint 357 000 francs contre 423 000 francs en 1985 et 353 000 francs en 1984. La diminution du chiffre d'affaires de 300 000 francs environ a été fort heureusement partiellement compensée par une diminution des frais généraux d'exploitation et des frais d'entretien et de renouvellement. Le bénéfice net a été entièrement utilisé à l'amortissement d'une partie des investissements (travaux et matériel) réalisés dans le restaurant.

La Potinière

La gestion de La Potinière a été confiée à un concessionnaire dès sa réouverture au printemps 1986.

Les fermages versés à la Ville de Genève figurent dès lors, avec les autres recettes de même nature, dans le compte 1565.-4271.

6. Encouragement à l'économie

Les Prix de l'industrie de la Ville de Genève ont été créés en 1985 dans le cadre des mesures d'encouragement à l'économie genevoise, notamment en faveur du secteur secondaire. Rappelons que :

Le Prix de l'industrie est destiné à récompenser une entreprise industrielle ou une entreprise en relations étroites avec l'industrie dont l'activité a été marquée par de réels succès et qui a contribué au renforcement et au développement de l'industrie genevoise. L'Oscar de l'industrie 1986 a été attribué à la SIP (Société d'instruments de physique).

Le Prix du mérite industriel est destiné à récompenser une jeune entreprise industrielle qui s'est distinguée par sa création et son esprit d'entreprendre. Le lauréat 1986 a été la société LEM (Liaisons électroniques mécaniques SA) qui a reçu un chèque de 30 000 francs.

Un certain nombre d'actions visant à promouvoir l'image et les produits des lauréats ont été entreprises en 1986 parmi lesquelles, notamment :

- la création d'un stand présentant les Prix de l'industrie et les lauréats à l'OPI,
- la réalisation d'un dépliant tiré à 50 000 exemplaires et diffusé dans le monde entier,
- une campagne d'affichage R4 lors de la remise des prix 1986,
- la création d'un film vidéo par les soins de la SIP.

Par ailleurs, de nombreux articles ont été consacrés aux lauréats dans la presse spécialisée et quotidienne.

7. Banque Hypothécaire du canton de Genève

Le bénéfice brut de l'exercice 1986 s'est élevé à 34,8 millions de francs, soit une progression de 2 millions par rapport à l'exercice précédent.

Ce résultat satisfaisant a permis à la BCG de renforcer ses provisions et de procéder à des amortissements divers pour un montant total de 22,1 millions.

Le bénéfice disponible à fin 1986 s'est élevé à 13,2 millions. Il a permis de servir un dividende de 7,5 % sur le capital social et le capital de participation, et d'attribuer un montant supplémentaire aux réserves de 4 millions.

En 1986, le total du bilan a franchi, pour la première fois, le cap des 4 milliards (4,2 milliards), soit une progression de plus de 200 millions par rapport à 1985.

Le 18 août, s'est ouvert le chantier de construction du nouveau siège de la Banque en l'Ile, sur un terrain cédé en droit de superficie par la Ville de Genève. Ce nouveau bâtiment devrait être opérationnel en 1990. Parmi les principales opérations menées par la banque, on relèvera notamment :

- l'organisation d'un 5^e séminaire destiné aux PME sur le thème: «La place des PME dans l'économie genevoise de l'an 2000»;
- la création d'un nouveau compte-salaire mieux adapté aux nouvelles habitudes de paiements;
- l'affiliation à un système d'échange interbancaire sûr et rapide (le swift) permettant d'entretenir un réseau de plus de 400 correspondants répartis dans le monde entier, grâce aux infrastructures informatiques sophistiquées.

Les excellentes relations d'affaires qui se sont instituées entre la Ville de Genève et la direction de la BCG se sont poursuivies durant l'année écoulée.

Sur le plan de l'information politique, le Conseil administratif a transmis personnellement à l'ensemble du Conseil municipal le rapport annuel de gestion de la banque.

Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie

M. Claude Ketterer, maire

Introduction

Nous relevons, dans le précédent compte rendu, que les milieux professionnels de la construction avaient accueilli avec satisfaction les dispositions adoptées depuis quelques années d'un dialogue plus soutenu avec tous les partenaires économiques.

Les contacts fructueux maintenus en permanence avec les associations professionnelles ont permis de surmonter les quelques très rares litiges mineurs surgis en 1986.

Il est curieux que ces relations de confiance entretenues aussi bien avec le milieu patronal que syndical n'aient pas encore convaincu la totalité de ce Conseil municipal, et il est de surcroît étonnant que subsiste dans notre législatif une légende sur la nécessité de confier davantage de mandats à des architectes privés.

En effet, nous avons atteint des records en matière de missions attribuées à des tiers. Et pour ne citer que le seul service de l'architecture, nous remarquons qu'à la fin 1986, nous gérons 125 opérations, ce qui se traduit par 125 mandats d'architectes (avec un ou plusieurs architectes par mandat), pour un montant de travaux dépassant largement le milliard, puisqu'il s'élève à 1 180 millions de francs, dont 101 millions d'honoraires d'architectes et 54 millions pour ceux des ingénieurs, ces derniers se répartissant sur 405 mandats différents. Il convient donc une fois pour toutes d'en finir avec cette fausse idée répandue que notre service prépare lui-même les projets qu'il soumet au Conseil municipal. Cela provient peut-être du fait que les séances de la commission des travaux ne se tiennent plus en présence des mandataires, ceci à la demande expresse du Conseil municipal lui-même. Ce dernier avait exigé il y a de nombreuses années que les propositions et demandes de crédits soient débattues par les responsables des services en dehors de la présence des architectes et ingénieurs. Peut-être cette absence physique est-elle la cause du malentendu qui règne dans l'esprit de certains conseillers municipaux. Bien entendu, nous ne ferons pas appel à des mandataires privés pour changer une serrure ou remplacer une vitre cassée!

Les travaux de la GTRB ont heureusement pu se poursuivre dans un climat infiniment plus propice que l'année précédente. Il semble qu'une prise de conscience de tous les intéressés, à commencer par les bénéficiaires de la galerie, a permis de mieux apprécier les contraintes, les difficultés et les aléas d'une réalisation qui fera sans doute honneur à notre cité. La journée «portes ouvertes» organisée à la fin de l'année a rencontré un immense succès, puisque près de 10 000 personnes ont défilé dans la galerie pour se rendre compte de visu de la nature et de l'état de cet énorme chantier.

Grâce à la bonne volonté de tout le Conseil municipal que nous tenons à remercier, la nouvelle formule consistant à présenter les demandes de crédits pour la réhabilitation d'immeubles de logements nous a permis d'accélérer le mouvement et de ne pas être tributaires des crédits budgétaires. Chacun a compris que notre patrimoine immobilier devait être mieux et plus régulièrement entretenu.

Il n'y a rien de spécial à signaler sur l'ensemble de nos services, sinon à souligner l'excellente collaboration qui s'intensifie avec les départements cantonaux, les Services industriels et les autres administrations.

SERVICES IMMOBILIERS

1. Direction

Comme l'année précédente, un effort tout particulier a été demandé à tous les services pour accélérer la préparation et la réalisation d'immeubles de logements. Ce sont de très nombreux projets qui ont pu être présentés au Conseil municipal en vue d'une demande de crédit. Ceci, malgré les difficultés croissantes à faire aboutir ce type de projet. Cet effort n'a pas interrompu les autres études indispensables à la vie des quartiers (écoles, centres sociaux, complexes sportifs). C'est une recherche d'équilibre entre le besoin impératif d'offrir des logements à des prix raisonnables et la nécessité de procurer des équipements qui permettent une vie de quartier agréable.

L'accent a également été mis sur la poursuite des analyses en vue d'aménager des voies de sécurité pour les piétons et les deux-roues (pistes cyclables, rues résidentielles, places, etc...). Ces études ont permis de demander, au début de l'année 1987, un crédit cadre qui permettra de réaliser, en de nombreux emplacements, des voies pour cycles.

La sauvegarde du patrimoine par la rénovation de nombreux immeubles (étude en cours de réalisation et terminée) fait partie du souci constant des Services immobiliers de maintenir à Genève son caractère et son identité faits de l'apport de très nombreuses générations.

Il a fallu également contribuer à la lutte antipollution en poursuivant systématiquement l'entretien des chaufferies, ce qui permet une diminution notable de l'émission de toxine dans l'air.

L'effort des Services immobiliers se poursuit en vue de l'amélioration de la qualité de la vie en ville afin de réaliser au mieux le vœu du Conseil administratif d'encourager l'habitat.

2. Service administratif et opérations foncières

Opérations immobilières

Le service des opérations foncières a procédé à une acquisition d'immeubles dans une zone destinée à un groupe scolaire, au chemin Sous-Bois. De plus, deux importants échanges de terrains ont été entérinés soit à la rue Sillem, aux Eaux-Vives et l'autre, à la rue du Grand-Pré 11. Ces opérations ont été approuvées par le Conseil municipal.

Dans la série des actes authentiques réalisés, citons, entre autres, les remaniements parcellaires des rues de la Tour-de-Boël et Bémont, de la rue de la Terrassière, de la rue de Jargonant et de l'avenue Pictet-de-Rochemont, des échanges

de terrains à la rue Goetz-Monin, l'acquisition de parcelles à la rue de Lausanne N^{os} 21 à 27 bis et la constitution d'un droit de superficie à la rue de Villereuse pour la construction de places de parc souterraines.

La procédure relative à l'expropriation, pour cause d'utilité publique, à la rue de la Servette, est terminée.

Eclairage public

Diverses installations d'éclairage de 24 rues ou emplacements ont été réaménagées.

Enquêtes publiques

33 enquêtes publiques concernant des plans d'aménagement, des requêtes en autorisation de construire ou de procédures d'opposition à des projets dans divers quartiers, ont été consultées aux Services immobiliers.

Documentation photographique

864 prises de vues photographiques, films et vidéo, ainsi qu'un film d'archives traitant de la restauration du Victoria-Hall ont été réalisées en 1986.

Subventionnement

Sur préavis du Département des travaux publics, le service a fait procéder au versement de 139 000 francs de subventions destinées à des travaux de restauration dans les immeubles rue des Granges 4, rue de l'Athénée et à la Chapelle de l'Oratoire.

Noms de rues

Aucune demande ne nous est parvenue du Conseil d'Etat.

Démolition d'immeubles

Plusieurs démolitions de bâtiments propriété de la Ville de Genève ont été faites, ceci dans des secteurs appelés à être remaniés pour faire place, la plupart, à de nouvelles constructions.

Préavis municipaux

Durant 1986, 589 requêtes en autorisation de construire, transformer, démolir ou demandes de renseignements, ont été préavisées par les Services immobiliers.

Soumissions

A la demande des associations professionnelles, une étude de nouvelles modalités d'application du règlement du 17 juin 1983, a été entreprise. Les dispositions envisagées entreront en vigueur incessamment, à titre d'essai.

Crédits de construction, transformations, d'études, de rénovation de bâtiments, d'aménagements et de travaux routiers.

24 demandes de crédit ont été approuvées par le Conseil municipal en 1986.

Fonds de décoration

La commission du fonds de décoration municipal a tenu 15 séances pendant l'année. 70 objets ont été examinés et la commission a préavisé favorablement pour l'achat de 6 œuvres fixes et 16 œuvres mobiles.

Plusieurs œuvres ont été posées ou achevées au cours de l'année 1986.

Des études sont en cours, en vue de l'ornementation de différents bâtiments publics.

Le total des sommes attribuées au fonds s'est élevé à 2 544 300 francs en 1986, alors que les dépenses prélevées totalisent 1 355 515,25 francs.

Planification à long terme

Le programme d'investissement du 10^e plan financier quadriennal a été ventilé et informatisé, ceci pour faciliter l'établissement des prévisions des dépenses d'investissement, ainsi que le planning des études, des demandes de crédit et de la réalisation des projets.

Atelier de recensement du domaine bâti (RDB)

L'activité désormais traditionnelle de l'atelier de « Recensement du domaine bâti » a subi, pendant l'année 1986, une impulsion certaine due principalement :

- à la conception et réalisation, en collaboration avec le « Groupe information des Services immobiliers » et les personnes mandatées, de l'exposition « Démolir...ou rénover ? » d'une part ;
- à la mise à disposition par le « Centre de traitement informatique » d'un micro-ordinateur IBM (PC.XT) d'autre part.

En ce qui concerne la mission principale de l'atelier, elle s'est poursuivie comme pour les années précédentes mais avec un contact amélioré — résultat concret de l'exposition — avec les utilisateurs potentiels : les locataires d'une part, les architectes et propriétaires, d'autre part.

3. Service de l'urbanisme

Les activités courantes du service n'ont pas subi de changement en 1986. Le service a contribué à collaborer avec le Département des travaux publics pour l'élaboration de plans d'aménagement, à participer aux travaux de diverses commissions municipales et cantonales et à suivre l'évolution de l'aménagement de la ville par un relevé systématique des mutations et des autorisations de construire accordées au cours de l'année. De nombreux préavis ont été préparés concernant des demandes d'autorisation de construire et de plans d'aménagement. Un nombre croissant de propriétaires, de promoteurs et d'architectes ont consulté le Service afin de connaître les intentions d'aménagement de la Ville avant qu'ils engagent des procédures d'autorisation. Il convient de relever que de manière générale, les requérants tiennent compte de ces intentions.

L'élaboration des plans directeurs de quartiers s'est poursuivie sous forme de consultation de propriétaires, d'associations ainsi que de divers services municipaux et cantonaux. Ces consultations se font sur la base de l'étude d'aménagement réalisée par l'architecte mandaté et ont pour but de connaître l'avis des principaux intéressés avant l'élaboration du plan définitif. Les plans directeurs des quartiers d'Aire, St-Jean et Beau-Séjour sont déjà très avancés et seront terminés en 1987. Ensuite, seront terminés les plans directeurs des quartiers de Forêt-Bouchet, Boissière et Mervelet.

De nouveaux mandats d'études en vue de l'élaboration de plans directeurs ont été attribués pour les secteurs de la Bourgogne, du Bout-du-Monde et de Cluse-Plainpalais.

Le schéma directeur de la Ville de Genève, élaboré en 1981 et accepté par le Conseil municipal en 1983 sera progressivement mis à jour. Un mandat d'étude a été attribué pour la révision de ce schéma directeur du quartier des Eaux-Vives. Le schéma directeur révisé sera composé de 4 volets: substance physique, affectation du sol, espaces libres, transports. Il concerne la totalité du territoire de la Ville de Genève alors que les plans directeurs de quartiers ne seront élaborés que sur les secteurs qui recèlent encore un potentiel à bâtir important.

Le mandat d'étude sur le stationnement des habitants dans les anciens quartiers de la ville s'est terminé à la fin de l'année. De nombreuses propositions sont faites en ce qui concerne la gestion du domaine public ainsi que les localisations pour la construction d'éventuels parkings pour habitants. Cette étude fera l'objet d'un rapport au Conseil municipal, permettant ainsi de répondre à différents postulats et motions.

Le crédit extraordinaire en vue d'élaborer des plans d'utilisation du sol a été voté par le Conseil municipal au début 1986. Deux importants mandats ont été attribués depuis; l'un permettra de réaliser les plans et l'autre débouchera sur l'étude de certains problèmes particuliers liés à cette réalisation.

Sous la responsabilité du Département des travaux publics, le service a terminé une étude de prévisions démographiques pour évaluer les besoins scolaires dans le secteur de Peschier à Champel. Une étude semblable a débuté dans le secteur de Charmilles-Châtelaine. Ces analyses conduisent à l'évaluation du nombre d'enfants scolarisables à court et à moyen termes en fonction des projets de construction. Elles permettent par ailleurs, en relation avec les diverses études d'aménagement et des plans directeurs de quartiers, de planifier la réservation et l'acquisition par la Ville de Genève des terrains nécessaires à la construction de locaux scolaires.

La maquette de la ville continue à s'élaborer progressivement, module par module, au fur et à mesure de la préparation des plans directeurs de quartiers. Sept modules ont été terminés en 1986: deux modules relatifs au plan directeur du quartier de Saint-Jean, trois modules relatifs au plan directeur du quartier de Beau-Séjour et deux modules liés à des réalisations de la Ville de Genève dans les quartiers des Pâquis et Eaux-Vives. Au total, la maquette se compose actuellement de dix-huit modules sur un total d'environ 110. L'élaboration d'un cahier des charges très précis, portant sur la fabrication des modules et les matériaux utilisés, permet de réaliser la maquette sous forme de mandats auprès de différents maquettistes de la place, tout en s'assurant que l'ensemble des modules puissent s'assembler de manière harmonieuse.

L'élaboration des plans directeurs de quartiers étant en cours, aucune exposition n'a été mise sur pied en 1986. Le service a néanmoins assuré l'information du Conseil municipal par la présentation de panneaux sur les différents plans d'aménagement soumis au préavis. D'autre part, un cahier des charges a été élaboré pour permettre de réaliser, sous forme de mandats, les documents d'information sur les plans directeurs de quartiers. Les premiers documents seront publiés au courant de 1987, en relation avec les expositions publiques organisées systématiquement pour présenter les plans directeurs de quartiers à la population concernée.

4. Service d'architecture

Au 31 décembre 1986, les comptes des constructions suivants, du 10^e PFQ ont été bouclés:

1.48 Grand-Rue 18-20, Cheval-Blanc 1 à 7, rénovation et transformation

1.02 Immeuble rue du Clos 20

1.55 Grand-Rue 39, restauration façade, toiture et locaux sanitaires

3.02 Ecole Le Corbusier-Malagnou, 1^{re} étape

1.02 Aménagement des combles de l'école Montchoisy

4.61 Maison des Jeunes, rénovation et transformation

Logements

7 réalisations sont terminées et les comptes seront bouclés en 1987 :

- 1.01 Construction des immeubles 23 à 29, rue Louis-Favre
- 1.03 Construction d'un groupe d'immeubles sur le côté impair de la rue du Midi
- 1.04 Reconstruction de l'immeuble 12, rue des Sources avec aménagement d'une garderie d'enfants
- 1.05 Reconstruction de l'immeuble 5, rue Rossi.

7 chantiers sont en cours et se poursuivent activement :

- 1.06 Construction d'un immeuble quai du Cheval-Blanc 8
- 1.07 Tour-de-Boël — place des Trois-Perdrix
- 1.08 Construction d'un immeuble et d'un parking souterrain à l'angle des rues Louis-Favre / Grand-Pré
- 1.09 Reconstruction des immeubles 9 et 11, rue de la Terrassière
- 1.10 Construction des immeubles 104-106, rue de Carouge
- 1.11 Construction d'un groupe d'immeubles, d'un parking privé, d'un abri public et d'un espace public à l'angle des rues de la Servette / Louis-Favre
- 1.12 Construction de trois immeubles avec un parking souterrain et locaux pour le futur poste du corps des agents municipaux, rue Jargonnant 3-5-7.

Les quatre crédits de construction suivants ont été déposés au Conseil municipal :

- 1.19 Construction d'un immeuble rue Sillem 2 comprenant la bibliothèque municipale des Eaux-Vives, un garage pour habitants et l'aménagement du préau de l'école Montchoisy
- 1.20 Reconstruction des immeubles 7 à 11, rue des Grottes
- 1.21 Construction d'immeubles à la rue Saint-Laurent et rénovation de l'immeuble 10, ruelle du Midi
- 1.83 Transformation de l'immeuble locatif à la rue de la Poterie 3 et réhabilitation de l'immeuble 5, rue de la Poterie en ateliers

ainsi que les crédits d'études :

- 1.22 Construction de deux immeubles, angle rond-point de la Jonction / boulevard Carl-Vogt
- 1.23 Rue Prévost-Martin / boulevard du Pont-d'Arve, construction d'immeubles d'habitations, commerces, bâtiment administratif et garages, locaux pour le Centre iconographique genevois

Par ailleurs, c'est au total 34 études qui sont engagées pour la construction de la réhabilitation de logements.

Industrie — Artisanat — Commerce

Les 3 études suivantes sont en cours :

- 2.02 B Construction d'un bâtiment annexe à l'ancienne Usine de dégrossissage d'or
- 2.04 Rénovation et agrandissement du restaurant de la « Potinière » du Jardin Anglais avec aménagement d'un dépôt-vestiaire pour le Service des parcs et promenades
- 2.09 Aménagement de la zone sud des abattoirs

Ecoles publiques

Les comptes de l'école Ferdinand-Hodler pourront être bouclés en 1987.

2 écoles ont été mises à disposition à la rentrée 1986 :

- 3.03 Construction d'un groupe scolaire, d'une aula et de locaux de sociétés aux Grottes
- 3.05 Construction d'un bâtiment de 8 classes et ses annexes, extension de l'école des Allières

Le chantier des 2^e et 3^e étapes de l'école Le Corbusier se poursuit.

Les 2 crédits suivants ont été déposés en 1986.

- 3.09 Construction d'un rural « La Rochette » à Longirod
- 3.11 Etude en vue de la construction d'un groupe scolaire à Peschier

7 études sont en cours pour la réhabilitation ou la construction de groupes scolaires.

Culture et autres loisirs

La Maison Tavel a été inaugurée en octobre 1986 et la maison des jardiniers mise à disposition en 1985, a été entièrement terminée.

Les travaux suivants se poursuivent :

4.14 Construction d'une serre tempérée dans le Jardin botanique

4.38-4.43 Rénovation-transformation de l'école du Grütli

4.55 Abri pour la protection des biens culturels du Musée d'art et d'histoire

8 études sont en cours en vue de la réalisation ou de la restauration de bâtiments à destination culturelle

Sports

Les constructions suivantes sont terminées et leurs crédits seront bouclés en 1987 :

5.01 Couverture de la patinoire extérieure des Vernets et construction de locaux administratifs pour le Service des sports

5.02 Rénovation des installations du stade de Richemont et construction de vestiaires et d'un garage à voitures

5.03 Réaménagement du stade de Varembe 2^e étape

Le chantier de la salle omnisports à Vernier se poursuit rapidement.

Une demande de crédit pour les halles sportives a été déposée et 5 études sont engagées en vue de la réalisation d'installations sportives.

Social et Jeunesse

Le chantier de l'auberge de jeunesse se termine. L'inauguration est prévue pour fin mars 1987.

Un crédit de construction a été demandé pour la colonie de vacances à Genolier.

2 autres études sont en cours pour l'aménagement de crèches ou garderies.

Sécurité publique

Les travaux du columbarium ont débuté et ceux du bâtiment d'entrée de Saint-Georges terminés.

Une demande de crédit a été déposée pour la reconstruction de la caserne de Frontenex.

Parcs publics — Chemins pédestres

Les comptes du parc à animaux au Bois-de-la-Bâtie pourront être bouclés en 1987.

Une demande de crédit pour l'aménagement des Rues-Basses a été déposée et votée; les études se poursuivent.

5 études sont en cours.

12 études en réalisation de rues à modération de trafic ou résidentielles sont réalisées ou à l'étude.

Trafic

8 études d'aménagement de places sont à l'étude ainsi qu'un réseau de pistes cyclables.

Administration

L'étude d'un bâtiment industriel + garage municipal est engagée.

5. Service des bâtiments

Le Service des bâtiments a la charge de l'entretien de tous les bâtiments appartenant à la Ville de Genève, à l'exception des écoles, ce qui représente :

— 201 bâtiments publics et 440 bâtiments locatifs —
non compris les immeubles de la Caisse d'assurance du personnel.

1. Bâtiments publics

En plus de l'entretien courant des immeubles, en 1986, suite à la rocade de divers services et à la demande d'extension d'autres, un gros effort a été fait pour l'aménagement de bureaux et locaux pour les services suivants :

- Direction des Services financiers
- Comptabilité générale et titres
- Centre de traitement informatique
- Direction des Services immobiliers
- Service de l'architecture
- Service des enquêtes et surveillance
- Police municipale

6. Service du chauffage

Introduction

L'année 1986 a été marquée par la chute spectaculaire des prix du mazout. Cette baisse nous a permis de reconstituer nos stocks à des conditions financières intéressantes.

Un autre événement marquant pour notre service est l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance fédérale sur la protection de l'air.

Enfin, il convient de noter l'arrivée de l'informatique qui nous permettra d'améliorer la gestion tant technique qu'administrative de notre service.

Pour la première fois nous avons introduit dans le bilan énergétique la valeur des apports solaires et de l'énergie prélevée dans l'environnement par les pompes à chaleur.

<i>Immeubles chauffés</i>	<i>Chaufferies</i>	<i>Puissance MW</i>	<i>Chaudières</i>
Instal. mazout	184	129,219	271
Instal. charbon	1	0,010	1
Instal. gaz	118	13,438	124
Instal. propane	1	0,920	4
Instal. solaire	-	0,340	-
Instal. PAC	2	0,266	-
Instal. électrique	1	0,363	-
Instal. chauffage urbain	2	1,788	-
	309	146,344	400
dont: publics	133	77,243	186
dont: locatifs	176	69,101	214

Nouveaux bâtiments

Publics: école des Grottes, école des Allières, vestiaire et local protection civile à la piscine Varembe, nouveaux locaux aux écoles Necker et Roseraie, nouvelle salle au Palais Eynard.

Locatifs: Rossi 5, Sources 12, chauffage des combles à Grottes 1, Chabrey 11-15 et Ami-Argand 9-11.

Transformation

Réfection totale de l'installation du bâtiment principal de l'école des Charmilles, remplacement de bouilleurs à Servette 87, pose de vannes thermostat-

ques à Charles-Giron 22-26. Changement de chaudières à Levant 2-4, Simplon 3-7, villa Calandrini, Musée Rath, Palladium, école de Budé, école des Casemates, Saint-Georges 79, Chandieu 44, Bout-du-Monde 6 et restaurant du parc des Eaux-Vives.

Citernes

En conformité avec la Loi fédérale sur la protection des eaux, 7 citernes à mazout et 6 bassins de rétention ont été révisés et assainis. La quasi-totalité de nos citernes étant conformes aux prescriptions, la fréquence des révisions a passé de 5 à 10 ans; de ce fait le montant consacré aux révisions de citernes diminuera progressivement.

Lutte antipollution

L'année 1986 a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPAIR). Elle prévoit des exigences nettement plus sévères pour les émissions polluantes en général et celles des chaudières en particulier. Seules 13 de nos chaudières, représentant le 4,6 % de la consommation, ne respectent pas ces exigences et devront être remplacées.

Recherches et développements

Nos recherches sur la structure des consommations se poursuivent. Cette année nous avons particulièrement analysé les bâtiments solaires passifs de la rue du Midi. Une publication est en préparation.

Climat

Avec seulement 197 jours de chauffage, la saison 1986 a été la plus courte que nous ayons connue. En effet, grâce à des températures dépassant 20°C en journée, nous avons pu arrêter définitivement le chauffage de la période hivernale le 5 mai. L'automne quant à lui a été tout à fait exceptionnel, très sec et chaud, si bien que nous n'avons repris le chauffage que le 20 octobre. Toutefois, ces saisons douces ont été compensées par un hiver rigoureux.

	<i>Jours chauffés</i>	<i>Jours-degrés 18°</i>	<i>Temp. moyenne (pour jours chauffés)</i>
Moyennes des 10 dernières années (1975-1984) . . .	225	2852	5,33°C
1985	217	3113	3,66°C
1986	197	2810	3,74°C

Combustibles

a) Mazout

La volonté exprimée par l'Arabie saoudite à fin 85 de reconquérir sa part du marché eut pour conséquence une baisse constante des prix du baril. Parallèlement, la devise américaine s'effritait dès la fin janvier pour se retrouver, en octobre, environ 20 % au-dessous de sa valeur du début de l'année. Le niveau le plus bas du prix du mazout fut atteint dans le courant de juillet (25 francs/100 kg prix officiel). Par la suite, l'OPEP ayant décidé de remettre un peu d'ordre dans sa production, les prix remontaient quelque peu, oscillant entre 27 francs et 31 francs. Pour mémoire, on peut rappeler qu'en 1985, le prix le plus élevé avait atteint 79.50/100 kg. Le 27 février, le Conseil fédéral décidait de frapper le mazout d'une taxe supplémentaire de 4.10/100 kg. Cette décision fut finalement annulée le 10 juin. Nous avons profité de cette conjoncture particulièrement favorable pour reconstituer l'ensemble de nos stocks, tant publics que locatifs. Nos stocks subventionnés par Carbura ont passé de 6 000 à 7 200 tonnes à la suite du remplissage cet été de nos nouvelles capacités de stockage à La Plaine.

b) Gaz

La part du gaz dans nos approvisionnements énergétiques est en augmentation. Le prix de ce combustible n'a diminué qu'à fin 1986 et l'incidence de cette baisse ne se fera sentir que l'année prochaine.

c) Propane

Utilisé au stade de Vessy en complément de l'installation solaire.

d) Solaire

Été et automne particulièrement ensoleillés. 535 m² de capteurs ont permis l'économie d'environ 14 000 litres de mazout.

e) Pompes à chaleur

Les PAC rue du Midi 8 et piscine des Vernets ont produit 880 MWh, soit l'équivalent de 87 000 litres de mazout.

f) Chauffage urbain

Ne représente qu'environ 1 % de l'énergie utilisée.

g) Electricité

Un seul immeuble locatif, 20 bouilleurs, quelques chauffages d'appoints ponctuels et l'entraînement de la PAC de la patinoire des Vernets font de l'électricité une source d'énergie marginale pour le chauffage et la production d'eau chaude.

Bilan énergétique

	<i>MWh bruts</i>	<i>%</i>	<i>MWh nets</i>	<i>%</i>
Mazout	119 248	86,2	100 168	85,8
Gaz	15 879	11,5	13 338	11,4
Propane	415	0,3	311	0,3
Chauf. à distance	1 094	0,8	1 039	0,9
Electricité therm.	876	0,6	832	0,7
Electricité PAC	247	0,2	891	0,8
Solaire actif	630	0,4	138	0,1
TOTAL	138 389	100	116 717	100

Pour la première fois, les apports énergétiques « gratuits » fournis par les capteurs solaires et les pompes à chaleur figurent dans ce tableau. L'énergie solaire brute a été estimée sur la base du rayonnement solaire global sur un plan horizontal, donnée par la météo de Cointrin, multipliée par la surface des capteurs. L'énergie solaire nette étant celle qui sort des accumulateurs. Pour les autres énergies, l'énergie brute est celle achetée et l'énergie nette celle sortant de l'installation de production de chaleur.

Toutes ces activités du Service du chauffage témoignent de son souci constant de respect de l'environnement et de son adaptation permanente aux innovations et découvertes de la technique.

SERVICES DE LA VOIRIE ET DU NETTOIEMENT

I. Administration

1. Personnel

Répartition de l'effectif

Direction et section administrative	23
Service études et constructions	12
Service entretien du domaine public et matériel de fêtes pour manifestations	135
Service levée des résidus ménagers et nettoyage du domaine public	265
Section ateliers et garage	51
Remplacement vacances des leveurs	4
Total	<u>490</u>

(Effectif en 1985: 488)

II. Service études et constructions

En 1986, de nombreux projets déjà étudiés ont dû être repris afin de les adapter aux exigences, d'une part, de l'instauration de pistes cyclables et, d'autre part, à celles relatives à la mise en place d'un réseau séparatif de collecteurs EU/EP.

1. *Etudes et projets en cours*

- études et projets en cours: 16;
- diverses études en relation avec la mise en place de la 2^e phase (1986) du plan directeur des transports;
- diverses études en relation avec les demandes de renseignements émanant de privés dans le cadre de la définition du nivellement et de l'alignement du domaine public communal.

2. *Travaux financés par des crédits extraordinaires*

En cours

- reconstruction et aménagement de l'avenue Louis-Aubert (tronçon avenue de Miremont/avenue des Crêts-de-Champel);
- la Galerie technique des Rues-Basses: en 1986, le chantier de construction de la Galerie technique des Rues-Basses (GTRB) s'est déroulé selon une nouvelle organisation; l'accent a été mis sur la réalisation de la galerie elle-même, dans le but de livrer l'ouvrage aux utilisateurs au plus tard à mi-1988;
- nouvelle route d'accès au quartier des Genêts, depuis le chemin du Petit-Saconnex;
- route d'accès à la nouvelle école des Grottes.

Terminés

- collecteurs à régime séparatif EU/EP au chemin du Pré-de-la-Bichette et en bordure de l'avenue Giuseppe-Motta;
- les aménagements de surface liés à la construction du site archéologique de la Taconnerie;
- la place de Montbrillant;
- la première étape du collecteur EP chemin Rieu/chemin de la Chevillarde (Rieu-Le Corbusier);
- l'aménagement de la piste cyclable de l'avenue d'Aire (tronçon place des Charmilles/chemin des Sports) et livrée aux usagers à fin août 1986;
- la déviation du nant des Grottes dans les rues du Midi et des Grottes.

III. Service entretien du domaine public, manifestations et matériel de fêtes

1. *Chaussées et trottoirs*

En collaboration avec les Services publics, les travaux les plus importants réalisés en 1986 par des entreprises privées sont :

- la pose de revêtement bitumineux :
rue Amat, route de Chêne (Amandoliers - gare des Eaux-Vives), rue des Eaux-Vives (XXXI-Décembre/William-Favre), rue Emilie-Gourd, avenue Krieg, avenue du Mail, quai du Mont-Blanc (Adhémar-Fabri/pont du Mont-Blanc), place Neuve, avenue de la Paix (Ariana/route de Pregny), rue de Saint-Jean, rue de la Servette (Lyon/Malatrex);
- remise en état ou réfection complète :
chemin Cayla, avenue de Chamonix, avenue de Champel (desserte dès N° 35 à 41), rue de la Coulouvrenière (en cours), avenue de Frontenex, avenue de la Grenade (Eaux-Vives/Gustave-Ador), rue Kléberg, rue Micheli-du-Crest (Philosophes/Tour), chemin Pasteur, rampe Quidort, rue Rossi (Sismondi/Thalberg), rue de la Fontaine, place de la Madeleine;
- continuation de la mise en site propre du tram et de l'agrandissement des refuges d'arrêts rue de Carouge, route de Chêne, rue de la Terrassière;
- mise en service du nouveau plan des transports :
percée chemin des Mines/avenue de la Paix, modification de l'accès sur la place des Eaux-Vives, construction de voies de bus rue des Eaux-Vives/avenue de Frontenex, rue du Mont-Blanc (devant l'église Anglaise), rue de Lausanne (en cours), rue de Lyon;
- construction d'une rue résidentielle entre l'avenue Luserna et l'avenue Ernest-Pictet;
- aménagement de rues à trafic modéré avec seuils de ralentissement chemin de Roches, promenades Charles-Martin, rue des Vollandes;
- construction et marquage de pistes cyclables au quai Gustave-Ador et au quai du Mont-Blanc;
- réfection de trottoirs :
quai Gustave-Ador, avenue de Chamonix, rue de l'Ecole-de-Chimie, rue de la Coulouvrenière, rue et place des Eaux-Vives, rue du Jura, rue Kléberg, rue de Lausanne, rue Micheli-du-Crest, avenue Giuseppe-Motta, avenue Ernest-Pictet;
- réalisation de 100 cassis pour handicapés.

2. *Canalisations*

Citons parmi les principaux travaux de reconstruction des égouts situés sous les artères suivantes :

- quai Gustave-Ador, avenue de Chamonix, rue de la Coulouvrenière, avenue de la Grenade, rue Micheli-du-Crest, chemin Pasteur, place du Petit-Sacconnex, rue Pradier.

Au total, 1521 ml. de canalisations ont été reconstruits.

Lors des nettoyages et curages systématiques, 852 tonnes de résidus ont été retirés des égouts.

3. *Ouvrages d'art*

- traitement anticarbonatation du tablier et des culées, pose d'une étanchéité et d'un revêtement bitumineux au passage supérieur CFF de l'avenue d'Aire ;
- traitement anticarbonatation du tablier et des culées du passage supérieur CFF du chemin des Sports ;
- renouvellement du revêtement des ponts du Val-d'Arve et de Vessy ;
- réfection de l'installation de chauffage du pont Sous-Terre ;
- réfection des glissières de sécurité du pont du Mont-Blanc ;
- renforcement du mur de soutènement de la culée côté lac du passage supérieur CFF de l'avenue de France ;
- renforcement du mur de soutènement du parc la Grange, le long de l'avenue William-Favre ;
- obturation des fissures de la passerelle piétonne du tunnel des Alpes ;
- inspection du mur du quai du Seujet ;
- étude de la reconstruction du mur de soutènement amont de la route du Bout-du-Monde.

4. *Quais*

- réalisation de la piste cyclable, réaménagement des pelouses, ainsi que des emplacements des glaciers, réfection des enrobés au quai Gustave-Ador ;
- pose de sacs EP au quai Wilson ;
- réfection de la canalisation au quai de l'Ile ;
- étude de réfection du dallage de la promenade du Molard au quai Général-Guisan ;
- dératisation des quais et des berges.

5. *Monuments*

Outre le nettoyage et l'entretien systématique des monuments, la section a procédé à la pose des œuvres suivantes :

«Le poulain» de L. Jaggi au Bois de la Bâtie; «Le porteur de courges» de Pistoletto au Jardin botanique; «Femme lévitante» de Geisel au plateau de Champel; «buste d'Eugène Pittard» au Musée d'ethnographie; «Babel dans la nuit» de Mariotti à la place Guyénot; «Figures enlacées» de Fontana à la Perle du Lac; «La baigneuse» de Paquet au quai Wilson.

D'autre part, les réfections des œuvres suivantes ont été exécutées :

«Taureau» de L. Jaggi au Service municipal de l'abattoir; «Diane Chasse-resse» à la villa Bartholoni; «Eléphant» au parc Bertrand; «Enfant à l'oie» en dépôt à la Voirie; «buste d'Eugène Pittard» au Musée d'ethnographie; «Mur des Réformateurs»; «La baigneuse» de Paquet au quai Wilson.

Durant l'exercice, les œuvres suivantes, dont la pose est prévue pour 1987, ont été mises en dépôt :

«Silence II et III» de Manolo Torres; «Windpendel» de W. Witschi; «Le soleil sur la montagne» de Calder; «Plaza Athénée» de Fred Perrin.

De plus, les travaux de réfection du Mur des Réformateurs se poursuivent. La partie gauche du monument est terminée; les têtes des Réformateurs Calvin et Bèze ont été remplacées.

6. *Fontaines*

Outre le nettoyage et l'entretien courant, les fontaines suivantes ont été posées :

avenue d'Aïre; place de la Canonnière; parc la Grange, jeux d'enfants; école des Grottes; place de Hollande; rue de Monthoux, jeux d'enfants; avenue Ernest-Pictet, jeux d'enfants; plaine de Plainpalais, jeux d'enfants; parc Vincy, jeux d'enfants.

Les fontaines suivantes ont été réfectionnées :

avenue d'Aïre; Jardin botanique; place de la Canonnière; rue de la Corratte; mairie des Eaux-Vives; parc la Grange; place des Grottes; Muséum d'histoire naturelle; Musée de l'Horlogerie; place du Molard; parc Mon Repos; square Pradier; parc Vincy.

Les fontaines suivantes ont été mises en dépôt :

Rue du Môle, rue Sillem.

7. *Manifestations et matériel de fêtes*

La section a répondu à 990 demandes de matériel émanant des services de la Ville et de l'Etat, de sociétés diverses et de requérants privés.

Des prestations ont été fournies pour les fêtes annuelles traditionnelles, ainsi que pour les grandes manifestations suivantes :

- 18 au 25 mai 1986: 450^e anniversaire de la Réforme;
- 21 au 22 juin 1986: Fête fédérale des costumes suisses;
- 27 au 30 novembre 1986: Chrétiens pour l'an 2000.

IV. **Service levée des résidus ménagers et nettoyage du domaine public**

1. *Levée des résidus ménagers*

Les camions du service ont collecté:

Résidus ordinaires	52 470 tonnes
Résidus volumineux	<u>947 tonnes</u>
Total	<u>53 417 tonnes</u>

(1985: 51 215 tonnes, augmentation: 2202 tonnes, soit + 4,3 %)

Remarque

Compte tenu du nombre d'habitants, la production annuelle (357,6 kg) a progressé de 3,6 %.

Récupération

a) *Papier*

Levée porte-à-porte une fois par mois: 1 966 tonnes = 12,3 kg par habitant.

(1985: 1861 tonnes, augmentation en 1986: 105 tonnes, soit 5,6 %).

Le prix de vente qui était de 30 francs la tonne a passé à 5 francs la tonne en mai.

b) *Verre*

28 bennes à disposition permanente: 1934 tonnes (12,1 kg par habitant).

(1985: 1890 tonnes, augmentation en 1986: 44 tonnes.)

Le prix du verre de teinte verte, qui était de 50 francs la tonne, a passé à 25 francs la tonne en 1986.

Les verres de teinte blanche et brune se vendent à 85 francs la tonne.

c) *Aluminium*

12 conteneurs à disposition permanente: 8230 kg (51,3 g. par habitant).

(1985: 6313 kg, augmentation en 1986: 1917 kg, soit 30,4 %.)

2. *Levée des résidus non ménagers*

Liées par convention aux Services voirie et nettoyage, des entreprises privées ont levé les résidus non ménagers suivants:

1986: 12 454 tonnes.

(1985: 12 149 tonnes.)

3. *Ramassage de cycles abandonnés sur la voie publique*

Acheminés dans les locaux de la police: 1472 cycles et cyclomoteurs.

Epaves en mauvais état conduites à la ferraille: 93 100 kg.

4. *Nettoisement du domaine public*

a) *Ramassage de balayures et de déchets*

Balayures sur le domaine public	7 204 tonnes
Déchets de marchés.	887 tonnes
Feuilles mortes	<u>413 tonnes</u>
Total	<u>8 504 tonnes</u>

b) *WC publics et abribus*

Sont entretenus par les ateliers des Services voirie et nettoyage et nettoyés par des entreprises privées: 66 WC publics et 99 abribus.

c) *Viabilité hivernale*

En 1986, on dénombre 27 interventions, dont 5 en raison de chutes de neige.

Au total, 852 tonnes de sel, sodium ou calcium ont dû être épandues.

Département municipal des beaux-arts et de la culture

M. René Emmenegger, conseiller administratif

Administration et Secrétariat du département

Comme à l'habitude, la Ville de Genève octroie annuellement une série de bourses réservées à de jeunes artistes. Cette aide financière provient de divers fonds privés (Lissignol, Chevalier, Galland, Berthoud, Hilly). Elle est destinée à faciliter les recherches artistiques en peinture, sculpture, décoration, art visuel.

Chaque bénéficiaire doit utiliser sa bourse dans l'intérêt exclusif de ses propres recherches, particulièrement en vue d'effectuer des voyages d'études à l'étranger.

L'exposition présentant les lauréats désignés par le jury s'est déroulée en octobre au Palais Wilson.

Bourse Berthoud - sculpture:	M. Eric Lanz
Bourse Berthoud - peinture:	M. Jurg Bohlen
Bourse Lissignol - sculpture:	M ^{lle} Chantal Carrel
Bourse Lissignol - peinture:	M. Rémi Dall'Aglio
Bourse Lissignol - peinture:	M. Christian Floquet
Bourse Lissignol - peinture:	M. Paul Marie
Bourse Lissignol - arts décoratifs:	M. Bernard Giosso
Bourse Ville de Genève - sculpture:	M. Paul Jenni
Bourse Ville de Genève - arts décoratifs:	M. Stéphane Dubois

Chaque bourse est de 5000 francs.

Dans le cadre de la promotion d'activités culturelles et artistiques, le crédit à disposition (320 000 francs) a permis de répondre favorablement à 50 demandes de soutien financier, soit:

- littérature, 15 requêtes acceptées (51 050 francs);
- subventions à des organismes culturels, 6 requêtes acceptées (88 000 francs);
- art dramatique, 3 requêtes acceptées (10 000 francs);
- art plastique, 10 requêtes acceptées (60 750 francs);
- musique, 3 requêtes acceptées (10 200 francs);
- photographie, 6 requêtes acceptées (55 000 francs);
- bourses, 3 requêtes acceptées (23 000 francs);
- cinéma, 4 requêtes acceptées (22 000 francs).

Le nombre des demandes d'octroi de subventions ponctuelles ne cesse d'augmenter. En 1986, seul le 25 % de ces dernières a pu bénéficier d'une réponse positive.

Depuis 1982, les quatre catégories qui composent le Prix de la Ville de Genève de l'Horlogerie, bijouterie, joaillerie et émaillerie ont été séparées en deux groupes: horlogerie et joaillerie d'une part et bijouterie et émaillerie d'autre part. Chaque année et à tour de rôle, l'un des groupes fait l'objet du Prix.

En 1986, le jury avait à se prononcer dans les catégories horlogerie et joaillerie, pour lesquelles les thèmes suivants étaient imposés:

- Pour l'horlogerie: montre pendentif pour dame, à mouvement mécanique ou à quartz analogique (en fonction). Habillement en or et/ou argent, décor gravé et/ou ciselé.
- Pour la joaillerie: parure comprenant au moins deux pièces, en métal précieux (or, argent, platine) sertie de diamants et/ou de pierres de couleur, illustrant l'eau.

Lors de sa première séance tenue en juin, le jury a opéré une sélection parmi les 252 dessins soumis par 142 concurrents de 10 pays. En horlogerie, 10 dessins ont été retenus sur 81 proposés. En joaillerie, 12 dessins ont été retenus sur 171 proposés.

Réuni pour sa deuxième session en décembre, le jury a pris les décisions suivantes sur la base des pièces présentées:

- Horlogerie: le Prix de la Ville de Genève 1986 a été attribué à M. Yasuhiko Ando de Stuttgart.
Mention à M. Dino Modolo de la Chaux-de-Fonds.
Mention à M. Serge Rabassa de Nyon.
- Joaillerie: le Prix n'a pas été attribué.
Mention à M. Peter Sieger de la République fédérale d'Allemagne.
Mention à M^{me} Wing-Yin de Hong-Kong.

Les concurrents du Prix de la Ville de Genève provenaient des pays suivants:

Autriche, Brésil, France, République fédérale d'Allemagne, Hong-Kong, Italie, Japon, Pays-Bas et Suisse.

En octobre, la Société genevoise des écrivains a décerné le Prix offert par la Ville de Genève.

Le jury a désigné les lauréats suivants:

Prix de la Ville de Genève: M^{me} Huguette Junod
(7 000 francs) « Histoire en pays d'Avignon »

Prix de la Ville de Genève: M. Claude Kruhl-Attinger
(6 000 francs) « Sur l'aire de Damas »

Prix de la Ville de Genève: M^{me} Françoise Roubaudi
(4 000 francs) « L'autre rivage »

Prix de la Ville de Genève: M. Daniel Anet
(3 000 francs) « Vivre avec des livres »

Le jury a examiné 45 manuscrits, ce qui montre à l'évidence l'intérêt suscité par ce prix.

Halles de l'Ile

Halle Sud fonctionne de manière suivie depuis 3 ans. Son activité est perçue favorablement par ses expositions et par sa publication mensuelle. De haute qualité, cette dernière est un axe important autour duquel s'organisent la diffusion et la circulation des artistes exposants. La publication régulière de dossiers d'artistes présentés en même temps que les informations et les entretiens autour des expositions permettent une prise de connaissance auprès de nombreux organisateurs et responsables culturels, galeries et créateurs, sur le plan local, national et international.

Voulu dès le départ comme un lieu d'ouverture et d'échange, Halle Sud fonctionne à satisfaction et tire sa fécondité des nombreuses confrontations voulues et programmées par sa responsable, M^{me} R. Cornu.

Depuis l'inauguration des Halles de l'Ile en 1981, le CARAR a charge d'assurer la gestion et l'exploitation du Centre d'art visuel sis dans l'aile nord du bâtiment.

En cours d'année, des dissensions de natures diverses sont apparues.

Sur le plan organique, la Société des peintres et sculpteurs a démissionné du CARAR. Par ailleurs, les relations entre le comité du CARAR et l'animateur du Centre d'art visuel se sont détériorées, ce qui a motivé le départ de l'intéressé.

Cette situation est alarmante. Elle risque de compromettre à l'avenir le rôle assumé par le CARAR au sein duquel œuvre un nombre important d'artistes et de créateurs locaux.

Un contact permanent est établi entre le Département des beaux-arts et de la culture et le comité du CARAR afin de remédier à ce problème.

Mise en place en 1985, la nouvelle formule des concerts de jazz aux Halles de l'Ile se révèle être un succès. Il convient à cet effet de féliciter les responsables de l'Association genevoise des musiciens de jazz et le restaurateur des halles qui, par leur dynamisme constant, sont les tenants de cette réussite.

Conservation du patrimoine architectural

Le nombre de chantiers dont notre ville est constellée atteste la vitalité du secteur de la construction.

Une proportion importante de ces travaux concerne le domaine bâti existant et engage de façon croissante le patrimoine architectural de la Ville de Genève.

La conservation et la réhabilitation de ce dernier a fait, au cours de 1986, l'objet des soins les plus attentifs, déployés dans trois directions principales: la poursuite des chantiers en cours, la préparation et l'ouverture de chantiers nouveaux; les études historiques et analyses architecturales en vue de restaurations futures et d'inventorisation. De très nombreux objets ont ainsi été traités. Nous n'en mentionnerons que les principaux.

Plusieurs chantiers prestigieux ont été achevés tels que la Maison Tavel, l'Hôtel Calandrini et surtout le Victoria Hall dont la restauration fut réalisée en un temps record et dans des conditions très difficiles. La première phase de la restauration du théâtre de la Comédie est achevée. La restauration intérieure sera exécutée en 1987. A la Villa La Grange, les anciens décors peints du vestibule s'étant avérés impossibles à restaurer, il fut décidé de les conserver sous une couche protectrice et de recréer par-dessus un décor inspiré des motifs du début du XIX^e siècle. Cette démarche inhabituelle constitue à Genève une « première » en matière de conservation. Enfin, le Palais Eynard est entré dans les ultimes stades de ses aménagements.

Parmi les travaux en cours, 1986 a vu débiter la restauration à la Villa Bartholoni du décor pompéien. Les peintures sont nettoyées et légèrement retouchées: le résultat est une véritable résurrection! L'aménagement intérieur du Grütli a commencé et la restauration de l'enveloppe de l'Ariana s'est poursuivie malgré d'énormes difficultés techniques. Les restaurations du Casino-Théâtre et de l'école Carl-Vogt sont poursuivies normalement.

Quelques importantes restaurations ont été étudiées et devraient débiter au cours de 1987. Au Musée Voltaire se posent les problèmes délicats du rapatriement des boiseries de Jean-Jaquet et de la restitution de l'escalier monumental. Les dossiers de l'immeuble de la rue de l'Hôtel-de-Ville 12; de l'ancienne poterie de la rue de la Poterie et de l'ancienne maison de paroisse de Plainpalais sont prêts: les travaux de restauration pourront débiter sans tarder.

Les travaux d'inventaire du patrimoine de la Ville de Genève ont avancé. Le conseiller en conservation du patrimoine architectural a été associé à l'élaboration des fiches du Recensement du Domaine bâti, ainsi qu'aux travaux de la commission cantonale de rédaction des « Monuments d'Art et d'Histoire ».

Par ailleurs, il a été fréquemment consulté par différents services municipaux au sujet d'immeubles ou d'ensembles à aménager: Villa Maurer, «Château» Ashbourne, ancienne usine de spiraux, place Sturm, Bout-du-Monde, îlot rue des Gares-Montbrillant, etc. Il s'est également prononcé sur la conservation des vestiges archéologiques des Rues-Basses.

Enfin, le bureau de la conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève est devenu membre de l'Association suisse des conservateurs et il a participé aux travaux du comité suisse du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

SPECTACLES ET CONCERTS

Saison d'été 1986 - «Eté Suisse»

Le thème artistique adopté très largement pour la saison estivale fut celui des compositeurs et des interprètes suisses. C'est ainsi que tous les concerts-sérénades ont comporté la création d'une œuvre symphonique d'un compositeur suisse, dans presque chaque cas, grâce à une commande faite par la Ville de Genève.

Ce festival d'été a été accueilli comme un succès artistique par la presse et les milieux musicaux. Le public mélomane, dans l'ensemble, a suivi avec intérêt les programmes proposés (encore que l'on ait enregistré une baisse de fréquentation par rapport aux précédentes saisons d'été, car il est souvent difficile de faire connaître et apprécier des productions musicales de notre siècle).

L'ensemble de la saison classique d'été a comporté 8 concerts symphoniques par l'Orchestre de la Suisse romande, 1 par le Collegium Academicum (avec 2517 auditeurs au total, moyenne 280), ainsi que 14 concerts de musique de chambre (2183 auditeurs, moyenne 156). Le total des activités classiques à la cour de l'Hôtel de Ville (sinon au Studio Ansermet de la Radio en cas de mauvais temps) représente 23 concerts avec un total de 4700 auditeurs.

21^e Jazz Estival

Cette série traditionnelle a comporté, du 27 juin au 22 juillet, 15 concerts sur les 15 programmes, soit un taux de réussite de 100 %, signe d'un temps vraiment idéal pour des soirées de plein air (4 concerts de gala à la cour de l'Hôtel de Ville avec trois grands artistes suisses du jazz et un récital de l'organiste Rhoda Scott, 10 concerts au Jardin Anglais et un au Théâtre de verdure du parc La Grange). Fréquentation totale de 12600 auditeurs, soit une moyenne de 840 personnes par concert. Public malheureusement clairsemé pour les galas de jazzmen suisses à la cour de l'Hôtel de Ville.

Botanic Jazz

Un nouveau printemps musical a été offert gracieusement sur la pelouse de la Villa du Chêne, au Jardin botanique, à l'occasion de 5 concerts de jazz par des orchestres genevois, au mois de mai, tous réalisés en plein air et groupant au total quelque 4 000 auditeurs.

Théâtre de Verdure du parc La Grange

Cette saison d'été, offerte gracieusement au public, a permis de présenter, de fin juin à fin août, 30 concerts sur 32 programmés, soit un taux de réussite de 94 % grâce au beau temps. Seuls deux concerts ont été annulés pour cause de pluie et un seul écourté pour la même raison. Fréquentation totale de 40 600 auditeurs, soit une moyenne d'environ 1 350 personnes.

La saison estivale de jazz, de folk music et de variétés sur la scène du Théâtre de Verdure reste un succès public évident.

Concerts d'animation dans les kiosques

De début mai à fin septembre, les corps de musique genevois ont pu donner 29 concerts (sur les 50 programmés) dans les divers kiosques et emplacements (à l'exception toutefois du kiosque des Bastions, ce parc ayant été retenu pour le spectacle exceptionnel du 450^e Anniversaire de la Réformation). Ces concerts ont réuni 4 310 auditeurs, soit en moyenne 149 personnes par concert.

De plus, les ensembles invités de début juin à début septembre ont présenté 15 concerts groupant au total 5 460 auditeurs, soit en moyenne 364 personnes par soirée.

L'ensemble des 44 concerts donnés dans nos kiosques ont ainsi accueilli 9 770 auditeurs.

Spectacles d'été d'art dramatique

Huit spectacles, au total 102 représentations, ont été donnés en trois lieux différents par les troupes genevoises et romandes, ces dernières invitées dans le cadre de l'Eté Suisse, avec une fréquentation totale de 11 954 spectateurs (contre 10 050 en 1985, pour 103 représentations de sept spectacles). Soit une augmentation de l'ordre de 2 000 spectateurs (dans le tableau récapitulatif suivant est introduite, pour la première fois, une distinction entre les spectacles d'art dramatique et le traditionnel spectacle d'opéra présenté à la cour de l'Hôtel de Ville, autrefois inclus dans la statistique générale des spectacles dramatiques).

Récapitulation générale des manifestations de l'été 1986

	<i>Nombre de manifestations</i>	<i>Fréquentation totale</i>
Spectacles par les troupes dramatiques genevoises	102	11 954
Opéra de chambre	4	1 143
Concerts-sérénades	9	2 517
Divers concerts classiques	14	2 183
Jazz Estival	15	12 600
Concerts au Théâtre de Verdure	30	40 600
Botanic Jazz	5	4 000
Concerts d'animation (kiosques)	44	9 770
Concerts d'été de l'AMR	23	10 691
Total	<u>246</u>	<u>95 458</u>

Concerts symphoniques de la Ville de Genève au Grand Casino

La saison 1985-1986 a comporté 7 concerts de l'OSR organisés par la Ville de Genève, soit 4 concerts publics, 1 concert consacré au 50^e anniversaire de l'Association genevoise des amis de l'OSR, ainsi que le traditionnel concert de la Journée des Nations Unies, le 24 octobre, et sa répétition générale publique et gratuite le 23 octobre.

Les prix des places pour les concerts publics, précédemment de 7 francs à 20 francs, ont été portés de 10 francs à 25 francs.

L'initiative de donner un concert le dimanche matin à 10 h 30 en date du 16 février 1986 et dans la salle du Grand Casino, s'est révélée très favorable et a permis de réunir près de 900 auditeurs pour écouter la 6^e Symphonie de Mahler.

Nouveaux concerts du dimanche au Victoria Hall

Les objectifs des concerts classiques organisés par la Ville de Genève ont été renouvelés, à la suite de l'abandon de nos concerts symphoniques en soirée durant la saison d'hiver (faute d'un intérêt suffisant de la part du public):

- une nouvelle série de 6 à 7 «concerts du dimanche» au Victoria Hall, avec 2 concerts de l'OSR ainsi que quelques concerts d'ensembles symphoniques invités, cela dans le nouveau «créneau» de 10 h 30 le dimanche matin, dans la salle du Victoria Hall (suite à une votation auprès du public, ces concerts auront lieu à 17 h durant les prochaines saisons);

- un nouveau «Festival de musique contemporaine» préparé en 1986 et programmé pour le mois de juin 1987 (avec 4 concerts de l'OSR consacrés à des grands compositeurs du XX^e siècle, ainsi qu'une dizaine de concerts de musique de chambre, également consacrés à la musique du XX^e siècle, ou à la composition d'avant-garde).

Concerts de musique de chambre au Musée d'art et d'histoire

7 concerts gratuits, avec un total de 1 689 auditeurs (moyenne 241 personnes par soirée) ont été donnés dans la Salle des Armures du Musée d'art et d'histoire, avec une part notable de musique de chambre contemporaine.

C'était la dernière saison en 1985-1986, car les moyens budgétaires en faveur de la musique de chambre seront concentrés désormais sur le Festival de musique contemporaine organisé par la Ville de Genève et dont la première édition est prévue en juin 1987.

Action de spectacles et concerts en faveur de la jeunesse

Grâce au crédit annuel alimenté par l'Etat et par la Ville, cette action de caractère culturel et éducatif a été poursuivie et a permis d'offrir aux élèves et apprentis des spectacles et concerts à prix très réduits.

Les dépenses totales pour les différentes actions se sont élevées durant la saison 1985-86 à 262 000 francs, pour un total de billets à prix réduits de 15 433.

La saison 1985-86 a comporté notamment 5 répétitions générales au Grand Théâtre pour les élèves des écoles secondaires, ainsi qu'un abonnement scolaire lyrique valable pour trois spectacles et émis en 400 exemplaires, tous vendus.

Orchestre de la Suisse romande

Pour la saison 1985-1986, il a été vendu au total (public en général et scolaires), 1 245 abonnements A (série orange) et 993 abonnements B (série verte), soit au total 2 238 abonnements. Grâce, sans doute, à la réouverture du Victoria Hall dès septembre 1986, ces chiffres ont passé, pour la saison 1986-1987, à 1 207 abonnements de la série A et 1 191 de la série B, soit au total à 2 398.

La saison 1985-86 de l'OSR fut la première sous la direction artistique du nouveau chef titulaire, Maître Armin Jordan, entré en fonction le 1^{er} octobre 1985.

Victoria Hall - exploitation (dès le 15 septembre 1986)

Après l'incendie du 16 septembre 1984, la réouverture de la salle a pu avoir lieu exactement deux ans plus tard, soit le 15 septembre 1986, avec quelque 1 680

places, car la deuxième galerie reste encore bloquée jusqu'à fin 1987 pour l'achèvement de la rénovation du plafond de la salle (tandis que les nouvelles orgues ne pourront être installées qu'en 1990 ou 1991).

Dès mi-septembre 1986, tous les producteurs de musique classique ont employé à nouveau la salle du Victoria Hall (deux séries de concerts d'abonnement de l'OSR, la série des Concerts-Club et celle des concerts des Grands Maîtres par l'Agence Caecilia).

MANIFESTATIONS PUBLIQUES	Concerts et récitals classiques	Concerts OSR	13	28	31
		Concerts et récitals divers	14		
		Récitals et épreuves du CIEM	1		
	Concerts de jazz et variétés	Jazz	1	1	
		Variétés	0		
	Concerts divers (principalement harmonies)			1	
	Cérémonies et conférences			1	
SERVICES	Enregistrements	Séances Cascavelle et diverses	7	10	90
		Prises de vues	Séances TV		
	Répétitions	Diverses	67	76	
		Pour le Grand Théâtre	9		
	Réceptions au bar du foyer public			4	
TOTAL				121	

Concerts de carillon

Cette année 5 concerts de carillon ont été interprétés au carillon de la Cathédrale de Saint-Pierre par M. Pierre Segond, organiste (1^{er} juin, 1^{er} août, 11 et 14 décembre, 31 décembre).

Bibliothèque musicale

La Bibliothèque musicale du Service des spectacles et concerts, mal installée dans les combles de la promenade du Pin 5, s'est encore enrichie de divers parti-

tions et matériels d'orchestre, de sorte que le total des documents musicaux disponibles s'élève à quelque 8 900.

Les prêts effectués durant l'année 1986 se sont élevés à 356 (contre 252 en 1985), ce qui démontre bien la place importante de cette bibliothèque dans la production musicale genevoise.

Les conditions de rangement et de travail restent résolument mauvaises, en attendant le transfert de cette bibliothèque — d'une valeur de bientôt 2 millions de francs — dans les nouveaux locaux du Grütli rénové.

Spectacles populaires

Spectacles dans les principaux théâtres genevois, soit Grand Théâtre (billets vendus par lots à tous les groupements, en fonction de leur effectif), Comédie de Genève et Théâtre de Carouge-Atelier de Genève, subventionnés en faveur des collectivités (dès 10 personnes et plus); la promotion et la vente sont faites par les administrations des théâtres; Nouveau Théâtre de Poche et divers autres théâtres, troupes et spectacles: choix, promotion et vente par les soins du service, toujours dans l'intérêt d'une large connaissance théâtrale, enrichissante et variée.

<i>Nombre de spectateurs, total de billets vendus à nos groupements populaires</i>	
Grand Théâtre	37 042
Comédie de Genève	12 854
Théâtre de Carouge.	8 722
Nouveau Théâtre de Poche	2 070
Divers autres théâtres ou troupes de théâtre	3 155
	10 241

Spectacles en faveur des personnes âgées

12 303 billets ont été vendus pour 6 spectacles (soit 23 représentations en matinée) aux divers groupements de personnes âgées; 170 cartes d'accès aux répétitions générales de l'OSR, le matin dès 9 h 30, ont été délivrées.

Tous ces spectacles ou concerts ont été choisis par une commission spécialisée, réunissant tous les responsables des 11 groupements de personnes âgées participant à notre action en faveur du 3^e âge.

Ateliers de construction de décors de théâtre dramatique au Lignon

L'important développement des activités des ateliers a contraint le service à étudier l'agrandissement des installations existantes, par l'adjonction d'une halle

de peinture des grandes toiles (sur l'arrière du bâtiment) et d'un local de débitage, stockage des bois et fer.

Ce développement, indispensable pour arriver à satisfaire une clientèle de plus en plus nombreuse, fait l'objet d'une étude, dont la première partie (halle de peinture) est pratiquement achevée.

En 1986, 19 théâtres ou troupes de théâtres dramatiques ont utilisé les ateliers pour la construction de 40 décors ou éléments de décor.

On constate que la capacité professionnelle et la spécialisation du personnel incitent les théâtres à s'appuyer de plus en plus sur les ateliers pour assurer la réalisation de leurs décors.

Théâtres hors institution

La commission de préavis en matière de réalisations théâtrales hors institution, instaurée en 1985 en même temps que le règlement régissant son activité, a poursuivi son travail en 1986.

Composée de MM. Eric Eigenmann, Louis Martinet et Pierre Skrebers (à partir de l'automne 1986, M^{lle} Sylviane Dupuis a remplacé M. Eric Eigenmann, en séjour à l'étranger), la commission a été amenée à examiner 40 dossiers de demandes, portant sur 1986 et 1987.

Voici la liste des projets qui ont bénéficié d'un préavis favorable de sa part :

- Théâtre du Loup, activités de 1986 (reprise, en tournées et à Genève, de «Krazy Kat» et de «Buddy et Flappo»);
- «C'est si simple d'aimer...», par le Nyctalop'Théâtre, à la Maison de quartier de la Jonction;
- Activités de l'atelier «Autrement — Aujourd'hui» (spectacles de handicapés mentaux);
- «L'Atroce Fin d'un Séducteur», d'Anca Visdéi, m.e.s. Agnès Maritza Boulmer, à la Villa Fiasko;
- «La Décadanse de Juliette et Roméo», de et par Pierre Dubey, au Square des Philosophes;
- «Andromaque», de Racine, m.e.s Jean Brassat, au Théâtre Saint-Gervais;
- «Minetti», de Thomas Bernhard, par le Théâtre sans Nom, m.e.s. Claude Grin, au Théâtre Saint-Gervais;
- One man show de Pierre Miserez, «Y m'énerve», au Théâtre Saint-Gervais;
- «Des Orchidées au Clair de Lune», de Carlos Fuentes, m.e.s. Pascal Bernheim, à la Maison de quartier de la Jonction;

- «WC Dames», création collective, m.e.s. Anne Bisang, à la maison de quartier de la Jonction;
- «Le Procès», de Peter Weiss, m.e.s. Pierre Biner, au Théâtre Saint-Gervais;
- «Mac Beth», d'après Shakespeare, m.e.s. Marcel Robert.

(La présentation de ces deux derniers spectacles est prévue en 1987).

Par ailleurs, le département a accordé, de son propre chef ou sur la demande des instances municipales, des appuis en faveur des projets suivants :

- «La Folie d'Ulysse», de et par Luc Meyer, au Théâtre Antique, dans le cadre de l'Eté Suisse;
- Compagnie théâtrale Para Surbeck, activités de 1986;
- FIAT, activités de 1986;
- Montreurs d'Images, activités de 1986;
- Pannalal's Puppets, activités de 1986.

Le crédit disponible s'est monté à 600 000 francs sur la ligne de budget ordinaire. Par ailleurs, un montant de 113 000 francs a été prélevé sur le crédit des spectacles d'été pour favoriser la réalisation de «La Folie d'Ulysse» et la reprise de «Buddy et Flappo», dans le cadre de l'Eté Suisse. Ce dernier spectacle a été présenté ensuite à Paris, au Centre culturel suisse de l'Hôtel Poussepin.

Théâtre du Caveau

Cinq spectacles ont bénéficié de l'appui financier de la Ville de Genève. Il s'agit, dans l'ordre chronologique, de :

- «César Antéchrist», d'Alfred Jarry, m.e.s. Didier Ischy;
- «La Jeune Fille sans Mains», d'après Grimm, m.e.s. Monique Décosterd;
- Strindberg-Fragments «Le Chemin de Damas», par André Steiger;
- «Agatha», de Marguerite Duras, m.e.s. Alain Vernay;
- «Ninon de Lenclos ou les Plaisirs de l'Amour», m.e.s. Philippe Lüscher.

Salle Patiño

Comme en 1985, la Ville de Genève a pris une part importante dans le subventionnement des activités se déroulant à la Salle Patiño, sur la base de l'accord conclu, à titre expérimental pour l'année 1986, reconduit en 1987.

Par ailleurs, la programmation dans la Salle Patiño pour le deuxième semestre 1986 a dû être allégée, en raison de contraintes financières.

Fonds généraux

Le crédit général en faveur de l'art musical (libellé encouragement activités théâtrales et musicales) a permis, en 1986, l'octroi de 33 subventions. La majeure partie d'entre elles sont allées en faveur de la musique classique, sous toutes ses formes (17 attributions, pour un montant total de 227 000 francs dont 5 en faveur de l'art choral, pour 91 000 francs); une attribution en faveur de la musique populaire, pour 5 000 francs; une attribution à l'AMR et à ses groupes, pour leur participation à l'Eté Suisse, de 75 000 francs; 4 attributions en faveur de la chanson et du spectacle musical, pour 38 200 francs; 2 attributions en faveur de la musique électronique et des formes nouvelles de spectacles, pour 45 000 francs; 2 attributions en faveur du jazz, pour 17 150 francs; une attribution en faveur de l'ethnomusicologie, pour 50 000 francs; enfin, 5 attributions en faveur de la danse, pour 45 000 francs.

Fonds IV en faveur des activités culturelles diversifiées

Ce fonds a fait l'objet en 1986 de trois prélèvements:

- paiement d'une garantie de déficit de 10 000 francs au Collegium Academicum, pour sa tournée en Hongrie;
- subvention de 21 278 francs à Fonction: Cinéma, pour sa participation à l'Eté Suisse (six semaines de programmation);
- enfin, subvention de 10 000 francs à l'Association vidéo Gen-Lock, au titre de soutien de ses activités.

Le solde disponible sur ce fonds, au 31 décembre 1986, s'élève à 58 025,80 francs.

Bourses

Dix bourses d'étude ou de création ont été servies dans le domaine de la musique, pour un montant total de 60 000 francs.

Douze bourses ont été servies dans le domaine du théâtre, de la danse et, accessoirement, du cinéma: dix de ces bourses concernent des études théâtrales ou chorégraphiques et deux des travaux cinématographiques (études ou écritures de scénarios), pour un montant total de 50 200 francs.

Par ailleurs, rappelons qu'il a été décidé de renoncer au traditionnel concours pour la bourse d'art dramatique en France, organisé conjointement avec l'Ambassade de France depuis une dizaine d'années. Cela en raison, d'une part, de conditions nouvelles posées par les conservatoires français à l'admission d'élèves, d'autre part, du fait qu'aucun candidat n'a pu être retenu ces dernières années.

Enfin, la collaboration instituée dès et y compris 1973 entre la Ville de Genève et la Fondation Simon I. Patiño s'est poursuivie en 1986. Un règlement fixe les conditions auxquelles des bourses d'études artistiques à Paris peuvent être attribuées chaque année, par les soins d'une commission comprenant des représentants de la Fondation Simon I. Patiño et de la Ville de Genève. Les prestations offertes comprennent l'usage gratuit d'un studio dans la Cité internationale des arts à Paris, ainsi qu'une bourse d'entretien de 750 francs par mois. La durée de chaque bourse peut varier de 4 à 12 mois. Pour la saison 1986-1987, les bénéficiaires proviennent des domaines chorégraphique, plastique et pictural (2 danseuses, 2 peintres et 1 sculpteur).

Encouragement cinéma

Les projets cinématographiques suivants ont fait l'objet d'une aide ou d'une promesse d'aide financière de la part de la Ville de Genève en 1986, sur le préavis de la commission Cinéma, composée de MM. Eric Frank (nouveau, qui remplace M. Pierre Biner), Jean Perret et Pierre Skrebers :

1. «Perfect Lives», de Véronique Goël, aide au scénario.
2. «Double Bande», fiction par Christian Kolla.
3. «Poisons», fiction par Pierre Maillard.
4. «Cartes à Jouer», vidéo de Guy Milliard et Jacques Siron.
5. «François Simon la Présence», documentaire par Louis Mouchet.
Film présenté au festival de Locarno et à Genève, dans le cadre des rétrospectives consacrées à François Simon.
6. «Les veilles», par Michel-José Buhler, aide au scénario.
7. «Dernier Train», animation par Michel Dufourd.
8. «Mauvaises Fréquentations (Bad Company)» par Michel Viala et Daniel Schweizer, aide au scénario.
9. «Amours à faire et à repasser», animation par Daniel Suter.
10. «La Dame de Pique», fiction par Patricia Plattner.
11. «La Bouche pleine de Terre», par Michel Rodde et Gérard Chevrolet, aide au scénario.
12. «L'Echappée Belle», fiction par Alain Grandchamp.
Titrage et confection d'une copie.
13. «Le Golem», fiction par Jean Faravel.
14. «Entre Chien et Loup», fiction par Alain Mugnier.
15. «Adolphe Appia», documentaire par Louis Mouchet, aide au scénario.
16. «Légende Créole», fiction-animation vidéo par Cyril Lanier.

17. «L'Effet K.», fiction par Daniel Calderon.

18. «Calanda», documentaire par Olivier Frei.

Soutien aux cinéastes confirmés

1. La Vallée Fantôme, par Alain Tanner.

2. L'Ogre, par Simon Edelstein.

Bibliothèques municipales

Dans son ensemble l'année 1986 a été favorable quant au rayonnement et au nombre de documents prêtés. L'augmentation est marquée aux bibliothèques d'adultes (+ 15 716 volumes) et dans les discothèques (+ 39 163 disques et cassettes) alors que le prêt de livres aux jeunes a diminué de 6 895 unités. Ce fait est surtout sensible au bibliobus de jeunes des communes dont la clientèle enfantine s'est vu offrir de nouvelles bibliothèques scolaires. Malgré le léger fléchissement chez les jeunes, l'activité générale est «à la hausse» et l'année 1986 peut être considérée comme un tournant.

Dès 1987, en effet, l'informatisation va gagner progressivement tous les services, la Centrale comme les succursales et changer radicalement les travaux des bibliothécaires. Après plusieurs années de réflexion, décision a été prise à la fin 1986, de choisir l'entreprise ALS (Automated library system) pour le réseau qui forment les bibliothèques municipales. Le système informatisé répond aux besoins spécifiques de la lecture publique car axé principalement sur le service du prêt.

Fort appréciées d'un public fidèle les animations culturelles suivantes ont eu lieu aux bibliothèques de la Servette et des Pâquis.

Printemps 1986

Soirées Musique, Chant, Poésie: musique G. F. Haendel, J.-S. Bach, J. Haydn. Interprètes: Liliane Jaques, Philippe Jaques, Alexandre Rodrigues. Chant C.M. von Weber, A. Roussel. Interprète: Jacqueline Nydegger. Poèmes J. Renard, R. Desnos. Ch.-F. Ramuz. Récitante: M. Patek.

Automne 1986

Soirées Luce Péclard: poèmes de Luce Péclard du recueil «Racines avides». Flûte: Marianne Amrein. Violon: Ariel Bühler. Oeuvres de J.-B. Loeillet, H. Holcombe, J. van Eyck, G. Ph. Telemann, J.-S. Bach. Improvisations d'Ariel Bühler. Dessins exposés: illustrations du livre «Racines avides» Christian Kull. Récitante: M. Patek.

Discothèques

L'activité de l'année 1986 confirme le succès de ce service au-delà de toutes prévisions. En ce qui concerne les Minoteries on peut parler d'un véritable bond en avant.

Minoteries

Essor toujours grandissant pour la discothèque des Minoteries: en dépit de locaux rendus d'année en année plus exigus du fait de l'accroissement des collections, et malgré l'existence de la Discothèque Rive droite, ce ne sont pas moins de 1 833 personnes qui ont été inscrites en 1986 (contre 1 567 en 1985 et 1 287 en 1984), et 83 724 documents qui ont été empruntés (contre 70 017 en 1985 et 60 172 en 1984)!

La circulation du public en salle de prêt rappelle les grands magasins en période de fêtes de fin d'année, et la gestion de 2 supports différents — disque microsillon et disque compact — actuellement sollicités à égalité, pose d'épineux problèmes de stockage.

Les collections offertes au public se composaient, fin 1986, de:

18 500 disques 33 tours, 3 400 disques compacts, 1 800 cassettes, 223 méthodes de langues.

Vieusseux

L'année 1986 a vu deux améliorations importantes dans les prestations à l'utilisateur:

- Depuis le 1^{er} avril une soirée supplémentaire le mercredi (ouverture jusqu'à 20 heures). Le nombre d'heures de prêt est ainsi de 21 heures par semaine.
- Depuis le 1^{er} novembre, le prêt a été élargi à 4 disques par semaine, dont 2 disques compacts au maximum.

Ces deux innovations ont contribué à l'augmentation assez réjouissante du nombre de prêts: 40 992 documents prêtés. La proportion des différents supports prêtés est la suivante: 62 % de 33 tours pour 38 % de disques compacts.

La collection comprend 11 700 microsillons et 2 500 compacts (soit 14 400 documents).

Enfin, la discothèque compte 3 087 abonnés au 31 décembre 1986, soit une augmentation de 1 655 par rapport à l'an dernier.

Depuis début novembre, date de l'élargissement du prêt, nous avons en moyenne 266 prêts quotidiens, contre 160 auparavant.

La discothèque de Vieusseux se porte bien et nul doute que 1987 verra son succès augmenter.

Pour l'ensemble des bibliothèques (section adultes), il a été prêté 460 070 volumes. Les nouveaux abonnés s'élèvent à 3 540 dont 326 pour le Service des bibliobus.

Section de jeunes

Quelques chiffres pour résumer la vie quotidienne des bibliothèques de jeunes en 1986:

2 380 nouveaux abonnés, dont 584 dans les bibliobus. 208 595 livres et 35 953 planches de documentation prêtés.

7 185 ouvrages achetés, inscrits et catalogués.

Animation

Le «Petit Larousse» donne pour définition au verbe «animer»: «donner la vie». C'est dans ce sens que se fait le travail d'animation, d'une part dans le service du prêt, par les renseignements, aide et conseils aux lecteurs, d'autre part au travers de diverses activités régulières ou ponctuelles. Les traditionnelles visites de classes sont toujours nombreuses et ont le mérite de faire connaître la bibliothèque à bien des enfants et d'effectuer un travail suivi avec certaines d'entre elles.

Traditionnelle aussi, l'heure du conte a réuni les plus jeunes, chaque jeudi d'octobre à mai, dans toutes les bibliothèques. Durant l'automne, des membres du Mouvement Aînés ont renforcé l'équipe chargée de l'animation et su créer, par les histoires racontées, des moments de rêve et de détente. Au printemps, ce sont des marionnettes qui ont joué un conte: «Petit-Homme et Machibouzou-Grand-Vent d'Ouragan». Elles ont fait trembler et rire 30 à 80 jeunes spectateurs dans chaque bibliothèque. Toujours dans le domaine du merveilleux, en décembre, à la bibliothèque des Pâquis, Than a ouvert les portes d'une culture bien différente de la nôtre en narrant des histoires de son pays, le Vietnam (pour les enfants l'après-midi et les adultes le soir).

Des thèmes destinés aux plus grands ont été choisis pour des expositions et des listes sélectives: l'exposition «les droits de l'homme» a continué au printemps sa tournée commencée en automne 1985 et celle sur «l'amour et l'amitié» a été présentée en automne 1986. Au mois de mars, la bibliothèque des Pâquis a invité l'illustrateur Jean-Luc Barbier: il a exposé des originaux de ses dessins et, un jeudi après-midi, il a dessiné sous les yeux attentifs des enfants.

En avril, à l'instigation de la librairie La Joie de Lire et avec la collaboration des éditions Gallimard, la bibliothèque de la Jonction a accueilli des auteurs et illustrateurs de livres d'enfants: pendant 2 jours, Monique Félix, Claude Lapointe, Pef et Eléonore Schmid, tous illustrateurs de livres d'enfants, ont ren-

contré leurs jeunes lecteurs, à la grande joie de ces derniers. Enfin, l'expérience, faite l'été dernier, des «bibliothèques dans la rue» a été renouvelée: en juillet aux Pâquis et en août à la Jonction, 3 après-midi par semaine, des bibliothécaires et des stagiaires se sont installés dans le préau de l'école ou dans un parc public, avec des livres. Sortir de la bibliothèque pour aller au-devant des enfants a été enrichissant, aussi bien pour nous que pour eux.

Bibliothèque publique et universitaire

La Bibliothèque publique et universitaire poursuit sa collaboration avec le réseau informatisé des bibliothèques universitaires de Suisse romande (REBUS). En 1986, 13 653 notices bibliographiques ont été entrées dans la base de données. Pour la première fois depuis l'introduction de l'informatique, ce chiffre dépasse la quantité de notices qui était produite par le catalogage traditionnel. Les bibliothécaires ont maintenant bien assimilé les nouvelles méthodes et les avantages du catalogage en coopération — une seule description bibliographique lorsque plusieurs bibliothèques possèdent le même ouvrage — deviennent apparents. Il faut relever toutefois plus de cent heures de panne durant l'année, ce qui a parfois perturbé le travail du service.

La fréquentation de la bibliothèque est stable. 5 290 personnes (5 114 en 1985) sont inscrites au service du prêt et 99 086 ouvrages (113 802 en 1985) ont été distribués durant l'année. Le service du prêt interbibliothèques a reçu et expédié 7 982 colis (7 978 en 1985).

Les travaux de construction de l'annexe se sont poursuivis selon les plans. Ils comprennent des transformations intérieures qui ont entraîné quelques difficultés passagères dans le fonctionnement de la bibliothèque. Pendant la préparation de la mise en place des armoires mobiles, 80 000 volumes ont dû être transportés au quai du Seujet, dans le dépôt des bibliothèques universitaires. Les aménagements en cours ont aussi produit beaucoup de poussière. Une opération de nettoyage devra être entreprise après l'achèvement de la construction afin de préserver les collections.

La Bibliothèque a subi des dégâts lors de la chute de grêle du 18 août: la double verrière de la salle de lecture et celle qui surplombe la cage d'escalier ont été fracassées. Personne n'a été blessé, les collections n'ont pas souffert, mais il a fallu fermer la salle de lecture au public pendant un mois.

L'acquisition de nouveaux équipements de reprographie a permis d'améliorer les prestations de la Bibliothèque dans ce domaine. L'appareil servant au microfilmage a été remplacé. Un reproducteur de microfilms et de microfiches permet désormais d'obtenir des agrandissements sur papier de chaque page de microforme. Un banc de reproduction fournit des copies de qualité dans une grande variété de formats.

Publications et expositions

La Bibliothèque publique et universitaire a publié en 1986 *Les Papyrus de Genève*, deuxième volume d'un catalogue scientifique de la collection papyrologique, réalisé par M. Claude Wehrli.

Les expositions suivantes ont été organisées au cours de l'année :

Salle Lullin

- Dans le cadre du 450^e anniversaire de la Réformation à Genève,
- Le Psautier de Genève, 1562 à 1865 ;
 - Le rayonnement de l'« Institution » de Calvin.

- A l'occasion de la Fête fédérale des costumes,
- Costumes suisses : une évocation par l'image.

- Pour commémorer le centenaire de la naissance de l'écrivain,
- Jacques Chenevière, 1886-1976.

1^{er} étage

- Denis de Rougemont (1906-1985).
- Louis-Albert Necker (1786-1861).
- Genevensia, XVI^e à XX^e siècle (acquisitions récentes).
- Jean Sénebier et son « Histoire littéraire de Genève » (1786).

Musée d'art et d'histoire et ses filiales

L'inauguration de la Maison Tavel, le 28 octobre 1986, marque l'aboutissement de longues années d'effort et forme l'événement majeur de l'année. Le Musée d'art et d'histoire s'étend ainsi d'une manière considérable et peut enfin exposer une partie de ses collections d'histoire genevoise, conservées jusqu'à présent dans les réserves.

Le nouveau musée n'a cependant pas permis de libérer des espaces d'exposition dans le bâtiment de la rue Charles-Galland, à l'exception des 250 m² de la salle du « Vieux-Genève » qui seront dévolus à la préhistoire régionale. De ce fait, le problème crucial du Musée d'art et d'histoire demeure entier : il ne dispose pas de la place nécessaire pour exposer ses collections, notamment la peinture ancienne, française, italienne et hollandaise, la peinture genevoise après 1850, les collections de meubles et de tissus, la sculpture médiévale et moderne, ni l'art et l'artisanat moderne et contemporain.

L'extension du Musée par la transformation de l'ancienne école des Casemates permettra de porter partiellement remède à une situation désespérée. L'étude

de cette transformation a considérablement avancé au cours de cette année. Il reste à souhaiter que sa réalisation ne tarde pas.

Visiteurs

Le Musée d'art et d'histoire et ses filiales ont accueilli 280 470 visiteurs en 1986 (270 250 en 1985). Au Musée d'art et d'histoire même, 167 663 visiteurs ont été enregistrés (125 073 en 1985), chiffre qui se répartit comme suit :

a) Visiteurs individuels et élèves

Janvier	13 250	Juillet	11 258
Février	10 694	Août	16 986
Mars	10 682	Septembre	17 678
Avril	12 336	Octobre	21 205
Mai	8 417	Novembre	28 922
Juin	8 492	Décembre	7 743

y compris :

496 classes primaires avec 8 885 élèves

462 classes secondaires avec 8 597 élèves

b) 6 concerts avec 1 676 auditeurs

c) 1 séance de films avec 69 spectateurs

d) 9 vernissages avec 2 789 participants.

Au cours de l'année, les visiteurs ont acheté 52 584 cartes postales, 4056 diapositives, ainsi que des affiches, catalogues, reproductions et cartes de vœux pour un total de 160 074 francs.

Expositions temporaires au Musée d'art et d'histoire

Silhouettes et découpures genevoises des XVIII^e et XIX^e siècles

Du 5 juillet 1985 au 19 octobre 1986

Commissaire : Anne de Herdt

Les icônes du Musée d'art et d'histoire

Du 1^{er} août 1985 au 18 janvier 1987

Commissaire : Miroslav Lazovic

Statues de chair, l'œuvre de James Pradier (1790-1852)

Du 18 octobre 1985 au 2 février 1986 (12 645 visiteurs)

Commissaire : Claude Lapaire

Morio Merz, Prix de la Banque Hypothécaire du Canton de Genève

Du 21 novembre 1985 au 19 janvier 1986

Commissaire : Hendel Teicher

Paul Mathey (1891-1972)

Du 28 novembre 1985 au 19 janvier 1986

Commissaire: Charles Goerg

Atelier 5: 25 architectures photographiées par Balthasar Burkhard

Du 8 février 1986 au 31 mars 1986

Commissaire: Hendel Teicher

Muriel Olesen et Gérald Minkoff

Du 20 février 1986 au 20 avril 1986

Commissaire: Charles Goerg

Alexandre Perrier (1862-1936)

Du 15 avril 1986 au 31 mai 1986

Commissaire: Charles Goerg

Hommage à Jan et Marie-Anne Krugier

Du 16 avril au 14 décembre 1986

Commissaire: Charles Goerg

Le peintre de Darius. Vases grecs d'Italie méridionale

Du 24 avril au 3 août 1986 (5 309 visiteurs)

Commissaire: Jacques Chamay

Portraits genevois, XVIII^e et XIX^e siècles. Pastels et dessins

Du 1^{er} mars au 1^{er} juin 1986

Commissaire: Anne de Herdt

De Versailles à Versoix: Louis-Auguste Brun (1758-1815)

Du 20 juin 1986 au 12 octobre 1986

Commissaire: Anne de Herdt

Le vitrail 1900 en Suisse

Du 12 juin au 9 novembre 1986

Commissaire: Claude Lapaire, avec la collaboration de Pierre-Frank Michel

La femme dans l'Égypte des pharaons

Du 28 août au 30 novembre 1896 (37 961 visiteurs)

Commissaire: Yvette Mottier

John M. Armleder, Prix de la Banque Hypothécaire du Canton de Genève

Du 20 novembre 1986 au 1^{er} février 1987

Commissaire: Hendel Teicher

Expositions temporaires au Musée Rath (avec 28 997 visiteurs)

Des espaces, des artistes, 120^e anniversaire de la SPSAS

Du 2 décembre 1985 au 19 janvier 1986

Commissaire: Charles Goerg

Du 1^{er} au 19 janvier 1986: 1 474 visiteurs dont 12 classes comprenant 157 élèves

Bernhard Luginbühl: dessins 1946-1984: Takis: espace musical

Du 1^{er} février au 6 avril 1986

Commissaire: Charles Goerg

4942 visiteurs dont 42 classes comprenant 545 élèves

2000 ans de réforme, 450^e anniversaire de la Réformation

Du 18 avril au 8 juin 1986

Commissaire: Catherine Santschi

5809 visiteurs dont 47 classes comprenant 732 élèves

Alberto Giacometti, retour à la figuration, 1933-1947

Du 3 juillet au 28 septembre 1986

Commissaire: Hendel Teicher

9219 visiteurs dont 35 classes comprenant 582 élèves

Mécénat d'entreprise, art contemporain dans la collection de la Fédération des Coopératives Migros

Du 10 octobre au 23 novembre 1986

Commissaire: Charles Goerg

4577 visiteurs dont 41 classes comprenant 553 élèves

Jean-François Liegme (1922-1977)

Du 2 décembre 1986 au 28 janvier 1987

Commissaire: Charles Goerg

Tumaco, mille ans d'art précolombien

Du 3 décembre 1986 au 28 janvier 1987

Commissaire: Yves Sabolo

Jusqu'au 31 décembre 1986: 2976 visiteurs dont 6 classes comprenant 68 élèves

L'objet du mois

Janvier: Statuettes flamandes du XV^e siècle

Février: Ouverture sur Genève

Mars: Problèmes d'une restauration d'un tableau

Avril: Une cuirasse milanaise de la fin du XVI^e siècle

Eté: Nouvelle acquisition: Meissen

Octobre: Armes mycéniennes

Novembre: Poignées d'ombrelles 1900

Décembre: Lumières du Moyen Age

Expositions présentées à l'extérieur du Musée

On ignore généralement l'intense activité dont le Musée fait preuve hors de ses murs. En plus des nombreuses conférences et des cours donnés par ses colla-

borateurs, il faut mentionner les expositions entièrement préparées par le Musée et présentées ailleurs en Suisse et à l'étranger :

Statues de chair l'œuvre de James Pradier. Palais du Luxembourg à Paris.

Alberto Giacometti, retour à la figuration. Centre Pompidou à Paris.

Alexandre Perrier. Kunstmuseum de Soleure.

Albert Trachsel. Musée Clemens-Sels à Neuss (RFA) et à la Commanderie van Sint Jan à Nimègue.

L'inventaire des collections

Les inventaires du Musée remontent au XIX^e siècle et sont tenus à jour par les conservateurs de chaque département et de chaque section. Des fichiers complètent les données des inventaires et permettent de retrouver les quelque 500 000 objets que comptent le Musée et ses filiales.

Depuis 1979, les inventaires des nouvelles acquisitions sont informatisés. Ce système offre la possibilité d'augmenter le nombre et la qualité des données sur les collections et surtout, autorise des recherches rapides selon les critères les plus variés.

Il n'a pas encore été possible d'entreprendre l'informatisation des anciens inventaires, antérieurs à 1979. Au cours de l'année une étude approfondie a établi à quelles conditions ce travail était réalisable. Une demande de crédit spécial sera soumise à cet effet au Conseil municipal en 1987.

Laboratoire et ateliers de restauration

Depuis trois ans, le laboratoire du Musée d'art et d'histoire participe d'une manière active aux travaux menés dans le cadre du Programme national de recherche 16 « Méthodes de conservation des biens culturels » du Fonds national de la recherche scientifique.

La direction de ce programme a été confiée à M. François Schweizer. Ce programme englobe trente projets de recherche, ainsi qu'un programme pour la formation de jeunes spécialistes dans le domaine de la conservation. Un projet concernant l'identification des liants picturaux anciens, par des méthodes simples est dirigé par M^{me} Anne Rinuy. Il faut noter parmi les caractéristiques de ce projet, la mise en place d'un réseau de services pour effectuer les analyses, notamment à Genève et à Zurich.

Le laboratoire a donné un cours de trois jours, intitulé « physique et peinture », à un groupe de trente physiciens enseignant dans les écoles secondaires de

Suisse. Il a formé un restaurateur du Musée national suisse et une élève de l'Ecole de restauration de Berne, par des stages de deux mois.

Dans le cadre de la formation continue, plusieurs restaurateurs ont suivi des cours de perfectionnement à Paris et à Londres dans des instituts spécialisés.

L'ouverture de la Maison Tavel a marqué l'activité dans le domaine de la restauration. Plusieurs centaines d'objets ont été étudiés et restaurés.

En vue du réaménagement du Musée d'histoire des sciences et pour la préparation des catalogues raisonnés des différents départements du musée, plus de six cents objets ont été restaurés par les ateliers.

Bibliothèque d'art et d'archéologie

Depuis le 1^{er} janvier 1986 la Bibliothèque d'art et d'archéologie est rattachée au réseau REBUS (R) et les nouvelles acquisitions sont cataloguées selon le système SIBIL de la BCU de Lausanne.

L'informatisation du catalogue auteurs et matières a demandé aux bibliothécaires un effort important de formation théorique et pratique pour acquérir les nouvelles règles et s'initier au travail de l'écran. Connaissances régulièrement maintenues à jour durant toute l'année par des cours et des conférences. Le travail de diplôme d'une étudiante de l'Ecole de bibliothécaires, M^{lle} Nicole Capitaine « Réorganisation du service des « suites » de la BAA de Genève : adaptation du fichier Kardex à l'informatisation du catalogue » a permis le reclassement et le catalogue SIBIL des collections reçues régulièrement par la BAA.

Si les lecteurs ont maintenant à leur disposition dans la salle de lecture les fichiers sur microfiches REBUS (R) (785 000 notices fin 1986) ils doivent cependant continuer à consulter les anciens catalogues sur papier encore valables pour les fonds de la BAA jusqu'à fin 1985. Seule une importante opération de recatalogage des anciennes collections, répartie sur plusieurs années, permettrait de mettre fin à ce système qui alourdira de plus en plus les recherches bibliographiques.

Musée Ariana

En début d'année, l'abri pour les biens culturels a été terminé et le déménagement des quelque 15 000 pièces a pu être entrepris au printemps. Il a duré deux mois.

L'installation des objets dans les armoires mobiles a occupé l'équipe du musée qui a repris le travail d'inventaire et d'établissement des fiches.

Afin d'avoir des fiches d'inventaire aussi précises que possible, des experts ont été invités à travailler dans les collections :

Oliver R. Impay, spécialiste de la céramique japonaise, Marguerite Desnuelles et Bernadette de Rességuier, spécialistes de la faïence de Moustiers et de Marseille.

Le musée a organisé une exposition au Château de Nyon, du 3 mai au 1^{er} juin, sur le thème « L'Europe de la porcelaine — XVIII^e et XIX^e siècles » avec la présentation de 155 pièces et d'un petit catalogue.

Il a participé à cinq expositions par des prêts, soit :

- présentation des musées de Genève à l'Office du tourisme suisse à Paris, prêt d'une pièce,
- dans le cadre de la « Triennale de la Porcelaine » à Nyon, du 4 juillet au 28 septembre, prêt de 33 pièces au Centre commercial de La Combe, Banque Cantonale Vaudoise, « Le Coin de la Porcelaine » et Office du tourisme,
- chez Vacheron et Constantin à Genève, du 13 juin au 15 septembre, prêt de 7 pièces,
- au Musée d'histoire et médaillier de La Chaux-de-Fonds, du 7 juin au 31 août, prêt de 3 pièces pour « L'histoire du chat »,
- au Musée de Carouge, du 29 mai au 28 septembre, prêt de 4 pièces pour « Bâtir une ville au siècle des lumières. Carougé: Modèles et réalités ».

L'enregistrement des 82 nouvelles acquisitions s'est fait sur ordinateur. Les photographies des acquisitions ont été faites, 13 cartes postales et 2 posters ont été publiés.

Musée d'histoire des sciences

Les travaux de restauration de la Villa Bartholoni vont bon train. Les bureaux du deuxième étage ont pu être partiellement mis en service à la fin de l'année. Le sous-sol est sur le point d'être terminé. Au rez-de-chaussée et au premier étage, les parquets ont été restaurés. La restauration des peintures murales du premier étage a commencé, mais ne sera pas achevée avant la fin de l'année prochaine.

Maison Tavel

La Maison Tavel a ouvert ses portes au public le 28 octobre 1986. Elle présente sur les six niveaux visitables 1015 objets, soit 627 objets archéologiques, historiques, architecturaux, d'art appliqué, de vaisselle d'argent et d'étain, 50 pièces de mobilier, 41 tableaux à l'huile, 74 dessins, estampes ou aquarelles, 230 photographies de l'ancienne Genève. La presse suisse et le public lui ont réservé un accueil particulièrement chaleureux.

Au 31 décembre, elle avait déjà accueilli 23 364 visiteurs, y compris 33 classes primaires et 50 classes secondaires.

Collections iconographiques du Vieux-Genève

Atteint par la limite d'âge, M. Albert Huber, conservateur, a quitté ses fonctions fin juillet; M. Livio Fornara lui succède.

Parmi les achats effectués, signalons celui du fonds d'atelier de photographie Louis Dumas et Inès Constantin successeur, photographes à Plainpalais entre 1950 et 1970 environ. Il s'agit de plusieurs milliers de négatifs et de centaines d'épreuves, parmi lesquels figurent beaucoup de portraits.

Musée d'instruments anciens de musique

Le musée a accueilli 10 991 personnes en 1986, dont :

2 500 visiteurs à entrée payante
7 426 visiteurs à entrée libre
1 065 auditeurs de concerts

80 visites spéciales ont été organisées pour des groupes venant du monde entier.

M^{lle} Annie-Claire Blum, Genève, a fait don d'un pianoforte de la fin du XVIII^e siècle.

Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie

En 1986, 55 407 personnes ont visité le musée (44 127 en 1985). Ce chiffre se répartit comme suit :

a) Visiteurs individuels

Janvier	3 333	Juillet	7 470
Février	3 468	Août	8 842
Mars	4 803	Septembre	4 866
Avril	5 574	Octobre	3 898
Mai	3 445	Novembre	2 834
Juin	4 526	Décembre	2 348

y compris :

21 classes primaires avec 360 élèves
23 classes secondaires avec 447 élèves

b) 1 vernissage avec 250 personnes

c) 20 visites commentées avec 257 auditeurs.

Expositions temporaires et nouvelles présentations

Quelle Swatch est-il?

Atelier Pochon, Genève, vers 1900.

Acquisitions et dons (choix, 1985-1986).

La vitrine consacrée en permanence aux maisons genevoises a accueilli Patek Philippe, trois fois (échappements à tourbillon, montres-bracelets à complication, montres de poches à grande complication).

La vitrine consacrée en permanence au Groupement genevois des émailleurs a accueilli Brigitte Decugis, Luce Chappaz, Jean Pfirter, Alice Secrétan-Barhault.

Prix de la Ville de Genève (horlogerie et joaillerie).

Cabinet des estampes

Le Cabinet des estampes a fêté en 1986 son centenaire. A cette occasion ses salles d'expositions ont été magnifiquement restaurées par le Service des bâtiments de la Ville de Genève.

4 122 personnes ont visité les expositions (6 034 en 1985), dont 223 élèves appartenant à 14 classes.

Expositions temporaires

Jean Fautrier (1898-1964), l'œuvre gravé

Du 12 avril au 8 juin 1986, avec 1 067 visiteurs

Etats et achèvement dans la gravure du XVI^e au XX^e siècle

Du 26 juin au 5 octobre 1986 avec 2 406 visiteurs, dont 8 classes comprenant 132 élèves.

a.r. Penck, dessins et gravures du Kupferstichkabinett de Bâle

Du 23 octobre au 14 décembre 1986, avec 649 visiteurs, dont 6 classes comprenant 92 élèves.

Musée d'ethnographie

L'accent mis en 1986 sur la diffusion culturelle (sans qu'aient été pour autant négligées la recherche et la conservation des collections) s'est traduit par un chiffre de visiteurs jamais atteint jusqu'alors, qui a dépassé les 37 000. Ce fait est dû

aux expositions amazoniennes et égyptiennes montées au boulevard Carl-Vogt et à celles qui ont été organisées à Conches dans le cadre de «l'Été Suisse» de la Ville de Genève et de la préparation de l'Exposition nationale de 1991; il faut aussi mentionner le public drainé par les animations cinématographiques et musicales et par une exposition de photographies. Autre résultat à signaler: après avoir été réalisée et présentée à Genève, l'exposition «L'art de la plume - Brésil» a été montée au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, où l'affluence du public a entraîné récemment la prolongation de sa présentation.

La vente de publications et de disques (édités par les Archives internationales de musique populaire», associées au Musée d'ethnographie) a aussi connu un chiffre record.

En ce qui concerne les autres activités, il faut signaler l'organisation, pour la première fois, de deux voyages d'étude pour les membres de la Société des amis du musée, l'un dans un village d'artisans grec, l'autre dans des musées américains.

Les collections ont continué à s'enrichir de nombreuses nouvelles pièces souvent par voie de dons; pour les accueillir, le musée dispose depuis 1986 d'un quatrième dépôt à l'extérieur de ses bâtiments. Cependant il ne faut pas cacher que ces dépôts à l'extérieur sont très médiocres sous le rapport de la sécurité et des conditions climatiques et qu'ainsi continue de se détériorer l'inestimable trésor public du Musée d'ethnographie, dans ses murs et hors de ses murs.

Expositions au boulevard Carl-Vogt

- «L'art de la plume - Brésil», jusqu'au 20 avril.
- «Egypte - Oasis d'Amun-Siwa», dès le 11 juillet.

De plus, un accrochage de photographies de M^{me} D. Gignoux sur le thème «Musiques et fêtes en Suisse» a été présenté dans le hall d'entrée du musée. Une exposition de dessins des enfants de l'école du boulevard Carl-Vogt sur le thème «L'art de la plume - Brésil» a également été montrée au public.

Expositions de l'annexe de Conches

Du 30 juin au 20 décembre, sur le thème «Expériences et images de la Suisse», 4 expositions:

- «La cage et le radeau: images d'une société raffinée»;
- «Le coffre et l'univers»;
- «CH 91: présentation du projet de la prochaine exposition nationale»;
- «Que ferons-nous à Genève en 1991?»

Expositions à l'extérieur

- «L'art de la plume - Brésil»: au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, dès le 13 mai.
- «Chapeaux façon modiste; portrait d'un métier de femmes» à la Galerie Espace Noir, Saint-Imier, du 4 au 26 octobre.
- Participation au montage de l'exposition présentée à Uni II à l'occasion du centenaire de la Loi sur l'instruction publique.

Visiteurs

Carl-Vogt: 27 000 dont: 3 728 écoles, 871 bibliothèques, 386 visites à des collaborateurs, 967 films et conférences.

Conches: 9 224 dont: 530 écoles, 1 200 concerts, 500 expositions dans le parc.

Total: 36 224

Les Archives internationales de musique populaire du Musée d'ethnographie ont réédité sur deux disques microsillons 33 tours la Collection C. Brailoiu de musique populaire suisse en collaboration avec la Société suisse des traditions populaires.

Ces disques sont accompagnés d'une plaquette comprenant des articles de L. Aubert, B. Bachmann-Geiser, C. Beck, P. Bianchi et C. Burckhardt-Seebass.

Muséum d'histoire naturelle

En 1986 le Muséum a accueilli 229 589 personnes, soit sensiblement le même nombre que l'année précédente, la légère diminution des visiteurs individuels étant compensée par l'augmentation des écoliers et étudiants. La provenance des visiteurs se répartit comme suit:

— visiteurs individuels	176 969	dont 5 577 en dehors des heures d'ouverture au public
— enseignement primaire	15 741	dont 6 224 pour des films
— enseignement secondaire inférieur	470	
— enseignement secondaire supérieur	97	
— enseignement privé	967	
— écoles suisses et étrangères	4 127	
— groupes et associations	31 218	

Les présentations traditionnelles ont été rehaussées par trois expositions temporaires:

- «L'animal dans l'art antique» du 12 avril au 1^{er} juin,
- «Bestiaire de sculpteurs genevois» du 14 juin au 7 septembre,
- «Papillons du monde entier» du 14 octobre au 30 novembre.

Le Muséum a également accueilli et mis sur pied l'exposition «Hobbies du fonctionnaire», du 1^{er} au 23 novembre.

Toujours dans le domaine public, il faut encore noter que l'institut a reçu et organisé dans ses murs près de 300 cours, séances, réceptions et 60 projections cinématographiques.

Sur le plan scientifique, les chercheurs ont poursuivi leurs études fondamentales tout en veillant à recueillir de nouvelles pièces pour les collections. Cinq missions importantes (d'une durée de 2 à 5 semaines) ont été conduites aux Seychelles, au Paraguay, en Turquie, en Australie et au Soudan.

De nombreuses prestations de service ont été fournies aux Services vétérinaires cantonal (visites et expertises de refuges pour animaux) et fédéral (expertises-frontière dans le cadre de la Convention de Washington, cours pour gardiens d'animaux et pour vétérinaires de frontière) ainsi qu'à des services forestiers (identifications). Par ailleurs, le directeur et quatre conservateurs ont donné des cours à l'Université de Genève, comme les années précédentes.

Parmi les nombreuses publications scientifiques éditées, il convient de signaler la brochure «Protéger les chauves-souris dans les bâtiments» réalisée par le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris, dont le Muséum assure le fonctionnement. Mentionnons enfin l'organisation, par le Département de géologie et de paléontologie des invertébrés, du 3^e Symposium international sur les foraminifères benthiques (BENTHOS' 86) réunissant plus de 200 savants de 42 pays du monde entier.

Hormis les travaux d'entretien et d'aménagement assurés par les techniciens de l'institut (installations de rangement notamment), les Services immobiliers de la Ville ont réalisé l'installation de deux cabines de traduction simultanée dans la salle de conférences. Cet équipement rend possible l'organisation de sessions multilingues et, partant, la rentabilisation des salles de réunion et de la cafétéria.

Les collaborateurs des ateliers muséographiques ont poursuivi l'amélioration des galeries existantes, notamment par la réfection complète de dix vitrines et terrariums ainsi que des dioramas de la faune polaire, asiatique et africaine. Mais la plus grande partie de cette activité a été consacrée à l'aménagement des nouvelles galeries des 3^e et 4^e étages, dont celle de la «minéralogie, pétrographie, géologie du Pays de Genève» a été inaugurée et ouverte au public le 23 mai. Ces travaux fort complexes, les techniques de présentation ayant passablement évolué en vingt ans (la première galerie du Muséum de Malagnou a été ouverte le 17 décembre 1966). De nombreuses animations commandées électroniquement ont

remplacé les vitrines ou dioramas statiques. Ces installations, dont un panneau mobile de 100 m² représentant des paysages et animaux préhistoriques, exigent la majeure partie du temps des décorateurs, électricien, peintre et serrurier, d'ailleurs efficacement secondés par le Service des bâtiments de la Ville. L'atelier de taxidermie, à lui seul, a procédé à la reconstitution de nombreux animaux à partir de leur empreinte partielle ou complète fossile.

D'autres travaux ont abouti à l'installation des lignes destinées à l'équipement informatique de la bibliothèque et à sa connexion au réseau SIBIL ainsi qu'à la liaison de l'institut au système centralisé de gestion administrative de la Ville.

Le 26 février 1986, le Conseil administratif ayant décidé de lancer un appel d'offres en vue de doter le Muséum d'un système informatique permettant d'assurer la gestion de ses collections et d'éventuelles communications, un groupe de travail interne s'est attelé à cette tâche dès le printemps. Durant l'année, de nombreuses heures de travail ont été consacrées à cette recherche et analyse et ont abouti en automne à la proposition d'achat soumise à la CORI. Cette proposition concerne un équipement devant permettre la gestion judicieuse des quelque 400 000 lots scientifiques du Muséum, tout en assurant une bonne coordination des travaux des différents instituts suisses touchant le même domaine. Malheureusement, et contrairement aux objectifs fixés pour 1986, il n'a pas été possible à la CORI de se déterminer sur le projet du Muséum. Il faut souhaiter qu'une décision puisse intervenir rapidement car l'investissement financier a été important et les conservateurs attendent impatiemment l'aboutissement de leurs travaux. De plus, un retard dans l'équipement informatique risque de compromettre sérieusement la compétitivité et la réputation mondiale de l'institut genevois.

Durant l'année 1986, la promotion du Muséum a de nouveau été conduite intensément, tant dans le domaine d'expositions extérieures que dans celui de l'information et des relations publiques. Citons plus particulièrement :

- Vitrine de minéraux à la Corrairie (Musée Rath).
- Vitrine de pierres précieuses au Grand Casino (Noga Hilton).
- Vitrine à la station supérieure du téléphérique du Salève présentant les animaux du site.
- Participation à la bourse internationale aux minéraux et fossiles de Genève, avec stand d'identification des pièces et d'information sur le Muséum, à mi-octobre.
- Participation à la Bourse internationale aux insectes de Genève, avec un stand d'information, à fin mai.
- Participation à l'exposition « Les Musées de Genève » présentée du 12 septembre au 24 novembre dans les locaux de l'Office national suisse du tou-

risme à Paris. Le Muséum y a montré une partie du relief de la Suisse au 1 : 100 000 réalisé de 1891 à 1900 par le graveur et cartographe genevois Charles Perron. Ce même relief avait d'ailleurs déjà été présenté à Paris en 1900 dans le cadre de l'Exposition universelle.

- Des pièces scientifiques et des documents iconographiques mis à disposition d'autres instituts ou organismes pour leur permettre d'organiser à leur tour des expositions en Suisse et à l'étranger.

L'information proprement dite a été concrétisée par de nombreux reportages à la télévision et à la radio, tant locale que nationale. Les liens avec la presse genevoise ont été renforcés et se sont traduits par plusieurs articles d'actualité ou de fond.

La publicité a été essentiellement conduite par voie d'affichage. Près de 8 000 affiches représentant six sujets différents ont été apposées à Genève, dans les principales villes et gares suisses, ainsi que dans les voitures CFF, les bateaux de la CGN et les esquifs des Mouettes genevoises.

La montgolfière HB-BGK (la plus volumineuse actuellement à Genève), dont la moitié de la surface porte une annonce du Muséum, a effectué, en 1986, 32 vols au cours desquels elle a parcouru 670 km en dessus du Jura, des Alpes vaudoises et bernoises, soit des régions fortement touristiques.

Conservatoire et Jardin botaniques

L'année 1986 a été tristement marquée par le décès tragique et subit du directeur des Conservatoire et Jardin botaniques, le professeur Gilbert Bocquet. Cette perte a été douloureusement ressentie. Parmi les articles parus à cette occasion, citons les notices nécrologiques de M.H. Burdet dans «Candolle» 41 et de R. Spichiger dans les «Archives des sciences» 40. R. Spichiger, adjoint à la direction, assure l'intérim à la tête du service et à la direction du laboratoire de botanique systématique (Université).

Le complexe «Maison des Jardiniers - serres de collection» a été inauguré officiellement le 29 avril. La construction de la grande serre tempérée (ou méditerranéenne) est maintenant presque terminée. Une cérémonie officielle en présence du maire de la Ville de Genève a marqué la fin du gros œuvre (19 juin).

Parmi les travaux d'entretien et d'amélioration, signalons la réfection de la toiture du bâtiment Bot. II, celle des locaux de service et de stockage de la console, la remise en état de la terrasse de la buvette et l'éclairage partiel du jardin. Notons enfin que le portail principal a été restauré et déplacé à l'angle du Jardin, place Albert-Thomas.

Une liaison permanente avec le Service d'entretien des bâtiments de la Ville (M. Joye) facilite grandement la maintenance de nos bâtiments.

La bibliothèque, entrée en automne 1984 dans le réseau REBUS des bibliothèques universitaires employant le système SIBIL, est désormais de plain-pied dans ses nouvelles structures de fonctionnement. 1986 est en effet la première année civile complète au cours de laquelle elle a fonctionné entièrement selon les nouvelles méthodes informatisées, avec un équipement complet et du personnel recyclé. Cette conversion à l'informatique donne satisfaction tant au point de vue de la bonne gestion de la collection que celui des facilités d'utilisation.

Parmi les problèmes qui restent à résoudre, signalons l'absence de liaison fonctionnelle entre les bâtiments «Console» et «Bot. III», Le recatalogage, l'établissement d'un jeu de descripteurs «matières» apte à donner satisfaction tant aux utilisateurs spécialisés attachés aux instituts botaniques reliés à REBUS, qu'aux lecteurs profanes.

La présence dans la bibliothèque de l'équipe scientifique du programme international MED-CHECK a continué à faire bénéficier la collection de ses investigations bibliographiques. Grâce à ses travaux, de nombreuses références rares qui manquaient dans la collection ont pu être réalisées dans des instituts et bibliothèques étrangers et copiées à notre intention. Le fichier bibliographique de botanique méditerranéenne que MED-CHECK accroît et améliore au fil des jours tend de plus en plus à devenir une base documentaire de premier plan dans ce secteur. Il est de plus en plus sollicité, notamment par les responsables de la flore du Maroc, de la «Flora iberica» et par les monographes de plusieurs groupes taxonomiques méditerranéens.

Dans la section des «archives», la collection des manuscrits et la correspondance scientifique, le travail a porté sur les pièces provenant du botaniste Constantin von Regel. Cette correspondance comporte 1 738 lettres adressées à Constantin von Regel par 563 correspondants et 840 lettres de von Regel à 320 destinataires.

Le Service de la bibliothèque s'est chargé comme à l'accoutumée des réponses aux questions posées directement par les visiteurs ou par correspondance. Il a reçu également plusieurs groupes de visiteurs car notre collection tend de plus en plus à devenir un pôle d'attraction culturelle pour le grand public.

Vulgarisation et relations publiques

Animation

«Les serres à cœur ouvert» (3-4 mai). Après l'inauguration du nouveau complexe de serres, environ 8 000 personnes sont venues les découvrir, attirées aussi bien par les visites guidées des nouvelles installations que par les spectacles organisés à cette occasion (mime, fanfare, jazz, stands divers, montgolfière, etc.).

«Botanic-jazz» (27 avril; 3, 4, 11, et 18 mai). Devenu traditionnel et organisé en collaboration avec le Service des spectacles et concerts.

«Été suisse» (2 premières semaines de juillet). A cette occasion nous avons édité une plaquette sur les plantes protégées et organisé certaines expositions et démonstrations dans nos rocailles. Si la plaquette a eu du succès, les autres activités n'ont attiré qu'une assistance clairsemée, les vacances annuelles nous faisant concurrence à cette occasion.

«Arbres et chemins du Grand-Saconnex» (19-28 septembre). Invités par la commune du Grand-Saconnex, nous avons présenté une exposition en collaboration avec le WWF («La Ville demain»), une conférence sur la gestion des espaces en zone suburbaine et des excursions dans les parcs de la commune. Environ 300 personnes ont suivi ces excursions, ce qui est un succès. Une plaquette a été éditée à cette occasion et distribuée à tous les Saconnésiens.

«Parasitis» (9-13 décembre). Présentation à cette occasion d'un programme de recherche de l'institut: «Les mauvaises herbes» (C. Lambelet).

Enfin, nous avons reçu Pierre Cardin pour un défilé de mode le 16 septembre. Cette opération a eu un grand impact médiatique (conférence de presse pour une cinquantaine de journalistes, téléjournal, etc.).

Expositions permanentes

Salle du Chêne: 13 expositions dont certaines ont bénéficié d'une grande affluence avec l'appui de la TV et de la radio. Citons en particulier celles de M. Griffith, de M^{mes} Melhart, Guibentif et Chrostovska.

«Espace sculpture». Cette galerie en plein air a été ouverte fin août. Elle permettra à l'Association des sculpteurs genevois d'organiser des expositions temporaires dans le jardin.

«Botanic shop». Point de vente ouvert en septembre permettant au public d'acheter les ouvrages de l'institut et d'autres livres de sciences naturelles.

En 1986, les CJB ont commencé à s'équiper en matériel informatique et à mettre en place leur nouveau système sous la direction de M. Didelot (informaticien) qui est entré en fonctions au mois d'avril, succédant à M. Mascherpa.

Département municipal des sports et de la sécurité

M. Roger Dafflon, conseiller administratif

Les sports, une caractéristique de notre société de loisirs; *la sécurité*, un besoin fondamental de tout être vivant. Réunis dans un seul département, ces deux domaines partagent la même exigence: être accessibles à tous les citoyens sans distinction aucune. Les activités des services municipaux des sports et de la

sécurité, les buts qu'ils poursuivent, les choix qu'ils font, ont pour dénominateur commun la volonté d'être d'abord au service de tous, même si la rigueur des choix budgétaires contraint les pouvoirs publics à déployer toujours plus d'efforts et d'imagination pour maintenir intactes leurs prestations.

Des rapports de gestion des services du département, il ressort que la politique définie par le Conseil administratif pour l'année 1986 a été appliquée dans un esprit de consensus propre à stimuler la réussite d'opérations extraordinaires telles que

- organisation des Championnats du monde de patinage artistique (17 au 23 mars 1986);
- développement de l'informatisation et de la bureautique dans les services;
- information de la population sur l'organisation des secours en cas de catastrophe.

SERVICE DES SPORTS

1. *Généralités et faits marquants*

Attirant à Genève 24 nations et plus de 200 compétiteurs, les Championnats du monde de patinage artistique sont sans conteste l'événement sportif de l'année 1986. Retransmise sur une quarantaine de chaînes de télévision, la manifestation a accueilli plus de 25 000 spectateurs aux Vernets. Elle se solde par un succès complet, tant sur le plan technique, populaire que financier.

Autre fait marquant, mais dans un registre différent, l'orage de grêle qui s'est abattu sur Genève a provoqué de nombreux dégâts à nos installations, particulièrement au Pavillon des sports de Plainpalais dont l'exploitation a dû être interrompue pendant 90 jours. Dans chaque cas, des solutions provisoires ont pu être trouvées pour reloger nos «locataires».

2. *Personnel*

Le mouvement de personnel est lié au type d'exploitation du service et représente un travail important sur le plan administratif. Chaque année, 41 personnes sont engagées sous contrat temporaire, spécifiquement pour les saisons d'été et d'hiver.

Au 31 décembre 1986, l'effectif comptait 138 personnes fixes et 51 personnes temporaires.

L'octroi de subventions à certaines sociétés sportives a permis de réaliser une légère diminution des heures supplémentaires, par le fait que ces sociétés ont pu

confier certains travaux à des entreprises privées, travaux exécutés jusque-là par du personnel du service.

250 personnes, dont 55 collaborateurs du service ont été mises à contribution pour les Championnats du monde de patinage artistique. De plus, il a été fait appel à 5 entreprises de travail temporaire pour compléter le personnel engagé dans cette manifestation.

3. *Subventions*

a) *Sociétés sportives*

Outre les subventions ordinaires inscrites au budget, les sociétés ont toujours un besoin impératif du soutien financier de la Ville pour organiser de nouvelles activités, acquérir du matériel et boucler des budgets.

b) *Ecoles, camps et stages de sports*

Nouveaux postes bienvenus, les subventions pour encourager l'organisation de camps et stages de formation ainsi qu'une subvention votée en cours d'année pour les mouvements juniors, toutes disciplines confondues.

c) *Manifestations et organisations diverses*

Les sociétés organisatrices éprouvent toujours les mêmes besoins: équipements, accueil, logement, planche de prix, etc. Un crédit extraordinaire a été accordé par le Conseil administratif pour commémorer dignement le 20^e anniversaire de la piscine des Vernets.

4. *Activités des divers secteurs*

a) *Centre sportif des Vernets*

485 774 personnes ont fréquenté le Centre sportif des Vernets en 1986, soit 154 825 pour la patinoire et 330 949 pour la piscine. Compte tenu de la fermeture anticipée de la patinoire pour les Championnats du monde de patinage artistique, cela fait une diminution de 2,7 % environ. Nous constatons une diminution des entrées simples au profit des entrées par abonnements.

Championnats du monde de patinage artistique :

Plusieurs transformations ont été effectuées dans la patinoire et à l'extérieur. Des locaux provisoires ont été montés et, à l'extérieur, 8 containers ont été convertis en bureaux ou en locaux techniques.

Le réseau des transmissions a dû être adapté pour la manifestation: téléphones internes, téléphones directs, téléfax, lignes pour ordinateurs, etc.

b) *Stades et surfaces de sport*

Le 8 mai, nous mettions à disposition des joueurs les nouveaux vestiaires du stade de Varembe et, le 3 novembre, nous inaugurons la salle omnisports du Collège Henry-Dunant à Châtelaine. Cette salle appartient à l'Etat de Genève, mais elle a été réalisée avec le concours de la Ville qui l'exploite trois soirs par semaine et le week-end.

Ces installations sont très demandées. Le Genève-Elite Volley-ball, qui évolue en LNA, s'y entraîne très régulièrement et y dispute tous ses matches de championnat.

c) *Pavillon des sports de Plainpalais et Vel d'hiv*

Plusieurs de nos installations ont énormément souffert de l'orage de grêle du 18 août, plus particulièrement le boulodrome, le Pavillon des sports de Plainpalais et le Vel d'hiv. Les entraînements du rink-hockey et du basket-ball ont été transférés au Pavillon de Champel, ceux du badminton à la patinoire des Vernets. Quant aux cyclistes, ils ont pris leur mal en patience. Ce n'est que vers le 15 octobre que, progressivement, tout est rentré dans l'ordre.

d) *Vessy*

La vente des abonnements de tennis est restée stable, mais les locataires à l'heure ont accusé une diminution d'environ 10 % par rapport à la saison précédente.

e) *Bassins de quartier*

Le bassin de Pâquis-centre est exploité au maximum des possibilités pour les écoles, les clubs et les groupements de quartiers. Nous faisons en sorte de donner une large ouverture pour le public du quartier, ceci toujours gratuitement.

Les bassins de Liotard et de Contamines sont principalement exploités par les écoles, les clubs et les groupements de quartiers, toujours à la satisfaction de tous.

La saison 1986 des bains des Pâquis a été bonne. Les bains, ouverts au public du 15 mai au 15 septembre, ont été fréquentés par plus de 95 000 personnes. Des contrôles d'analyse de l'eau, effectués par le Service cantonal d'hydrobiologie, ont eu lieu plusieurs fois par semaine.

Après 2 ans de fermeture, le bassin en plein air de Varembe a été remis à disposition du public du 8 mai au 15 septembre. Plus de 40 000 personnes ont fréquenté ce bassin. La nouvelle structure du solarium a été très appréciée par la clientèle.

5. Manifestations organisées par le service

Loisirs et sports, programme de 7 activités gratuites destiné aux anciens jeunes, dès l'âge de 55 ans, a permis à plus de 600 personnes de participer à nos sorties à ski de fond, à nos balades du mercredi, de pratiquer la course à pied, de s'initier à l'art de la pétanque, du billard, du tennis de table, sans oublier nos sessions d'autodéfense qui connaissent un succès qui ne se départit pas. Ce programme de sports collectifs favorise les contacts entre personnes isolées. Il joue donc un rôle social très important.

L'insigne sportif genevois est un vrai modèle de sport pour tous puisqu'il est destiné à toutes les couches de la population. Près de 900 personnes se sont inscrites et ont participé au minimum à 3 épreuves sur les 5 que nous proposons.

L'hommage aux champions a permis au Conseil administratif de récompenser, dans le cadre d'une cérémonie au Grand Théâtre, quelque 350 championnes et champions, issus des sports les plus divers, et qui se sont distingués au niveau national en obtenant un titre de champion suisse individuel ou par équipe.

6. Ecoles de sports

En 1986, près de 3 000 enfants des deux sexes, âgés de 8 à 14 ans, ont participé aux écoles de sports organisées par environ 60 clubs. Le soutien du service s'est chiffré à près de 400 000 francs.

En ce qui concerne les écoles organisées par le service, l'amorce d'un redressement des écoles de hockey et de patinage se confirme depuis la saison 1984-1985, grâce à la cure de rajeunissement que nous leur avons fait subir l'an dernier. Les cours sont très bien structurés et encadrés par des moniteurs et entraîneurs consciencieux et motivés. Les traditionnelles écoles d'été de tennis et de planche à voile ont été assorties, en 1986, de 4 nouvelles écoles: tir à l'arc, Optimist (petits dériveurs pour enfants), ski nautique et «Sporiginal» (semaines de sports pour les enfants). La formule est simple: durant une semaine, les enfants ont été pris en charge par des maîtres d'éducation physique qui, de 8 heures à 17 heures leur ont fait découvrir le canoë, le jonglage et petites acrobaties, le frisbee, le tir à l'arc, le badminton et le tennis de table. Pour toutes ces écoles, l'engouement a été extraordinaire, ce qui nous encourage à les reconduire durant l'été 1987.

Centre d'entraînement à la régates et Tour de France à la voile

Cette année encore, une centaine de jeunes navigateurs et navigatrices ont participé à presque toutes les régates lémaniques sur les deux voiliers du Centre d'entraînement à la régates.

Le renom de Genève a été porté au-delà des frontières avec l'exceptionnel résultat de notre bateau «Genève» qui s'est classé 5^e au Tour de France à la voile et premier voilier étranger.

SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

1. *Généralités et faits marquants*

L'année 1986 a été marquée par la décision du Conseil administratif d'abandonner l'appellation désuète et hermétique «Enquêtes et surveillance» et de la remplacer par *Service de police municipale*. Cette décision est devenue effective le 1^{er} juin 1986.

2. *Personnel*

Dans le cadre de la nouvelle restructuration du service, élaborée en 1985, un chef de l'instruction a été engagé le 1^{er} novembre 1986 et une chef-adjointe de la section des contraventions et amendes d'ordre a été nommée. Au 31 décembre 1986, l'effectif du service était de 101 personnes. 15 gardes temporaires ont été engagés durant la période estivale dont 8 ont poursuivi leur activité jusqu'à la fin de l'année.

3. *Informatique et bureautique*

Le service a été pourvu de matériel bureautique Wang à fin mai 1986. Les possibilités offertes par ce système ont permis une rationalisation du travail et une plus grande efficacité, en particulier pour le secrétariat de la section des enquêtes.

En collaboration avec le Centre de traitement informatique (CTI) de la Ville de Genève, l'étude du programme de gestion de la section des contraventions et amendes d'ordre sur IBM 38 a débuté en octobre 1986 et ce programme sera opérationnel au début 1988.

4. *Activités des divers secteurs*

a) *Section des contraventions et amendes d'ordre*

Cette section doit faire face à un volume de travail important consécutif à l'augmentation des interventions.

b) *Section des enquêtes*

Durant l'année 1986, 2 125 enquêtes ont été traitées, parmi lesquelles 635 demandes de naturalisations qui se décomposent comme suit :

- 118 Confédérés
- 351 jeunes étrangers
- 166 étrangers.

606 nouvelles demandes en naturalisation nous sont parvenues.

Le produit des taxes d'inscription est de 67 665 francs. La part de la Ville de Genève sur les finances d'administration perçues par l'Etat est de 442 700 francs.

c) *Corps des agents municipaux*

Au 31 décembre 1986, l'effectif du corps était de 79 personnes.

Le total des interventions tous secteurs atteint 48 837, dont 46 802 amendes et 2035 avertissements. Classées par catégorie, les amendes se décomposent en 44 164 amendes d'ordre et 2 638 amendes ordinaires.

Signalons que 1 519 interventions ont eu lieu à l'encontre des propriétaires de chiens.

L'activité des agents n'est pas seulement répressive. Ils ont également établi des rapports de renseignements, des avertissements, signalé des déficiences à la signalisation routière et des dégâts à divers matériels et installations des administrations municipale et cantonale, ainsi que des rapports au Service de sécurité et salubrité du Département des travaux publics.

550 autorisations pour occupation provisoire du domaine public ont été délivrées (dépôts de bennes, droits d'échelle) et 462 terrasses contrôlées.

D'autre part, les agents municipaux ont été de plus en plus sollicités au cours de l'année. Outre les surveillances et organisations de parkings habituelles, ils ont assuré la sécurité de nombreuses manifestations culturelles et sportives, entre autres, les Championnats du monde de patinage artistique, la Fête fédérale des costumes et le 450^e anniversaire de la Réformation. Ces manifestations ont occasionné un nombre important d'heures supplémentaires.

d) *Ecole de formation*

L'Ecole de formation qui avait débuté le 1^{er} octobre 1985 s'est terminée le 25 avril 1986. L'apport de 6 agents et 2 agentes dès le mois de mai 1986 a permis de compléter les groupes les plus faibles en personnel dans nos 3 postes de quartier.

5. *Conclusion*

Malgré un effectif qui, nous le répétons, est insuffisant, nous enregistrons une augmentation de 38 % des interventions. La gestion informatisée de la sec-

tion des contraventions et amendes d'ordre nous permettra de faire face au volume de travail que cette progression entraîne. Les tâches de la section des enquêtes sont elles aussi en augmentation ces dernières années.

SERVICE DU DOMAINE PUBLIC

1. *Généralités*

Créé au milieu de l'année 1985, le Service du domaine public a vécu «à part entière» l'exercice écoulé, avec notamment un budget spécifique.

2. *Faits marquants*

a) Révision de la loi sur le domaine public et sur les routes

A la suite de l'arrêt du Tribunal fédéral concluant à l'insuffisance des bases légales du tarif des redevances, le Département des travaux publics nous a soumis, ainsi qu'aux autres communes, un projet de révision des lois précitées.

Le Conseil administratif a désigné un groupe de travail qui, après examen des nouvelles dispositions, a établi un premier rapport. Les travaux se poursuivent et un rapport complet devrait être transmis au Département des travaux publics dans le premier semestre 1987.

b) Le cadastre technique

En juin, le service s'est joint à un groupe de travail composé de représentants du Cadastre (intérieur et agriculture) et du Département des travaux publics, chargé d'étudier la création et la mise en place d'un Cadastre dit «technique» (distinct du Cadastre officiel) devant enregistrer dorénavant toutes les occupations du sous-sol du domaine public autorisées par l'administration.

Après le recensement des «objets» à cadastrer — tels qu'ancrages, pieux de fondations, conduites diverses par exemple — des procédures de cheminement de l'information et des projets de représentations graphiques ont été élaborés.

Il est à espérer que, dans un proche avenir, une centrale pourra renseigner toute personne intéressée sur l'état d'occupation du sous-sol.

c) Train touristique

Le service a activement collaboré avec le Département municipal des affaires sociales, des écoles et des parcs, à l'aboutissement du projet du petit train touristique qui animera nos quais et promenades de la rive droite dès le printemps 1987.

d) Recours au Tribunal fédéral

A la suite d'un arrêt du Tribunal fédéral statuant sur le recours de la Chambre du Syndicat des marchands étalagistes et de produits manufacturés — déniaut à la Ville de Genève la compétence de fixer les tarifs des emplacements de marchés — la Ville de Genève a recouru devant le Tribunal fédéral pour violation de l'autonomie communale.

Le Tribunal fédéral vient de rendre un arrêt admettant ce point de vue.

e) Concours aménagement plaine de Plainpalais

Désigné comme expert au sein du jury, le service a participé à la mise au point du cahier des charges du concours d'idées pour l'aménagement de la plaine de Plainpalais.

3. Personnel

Selon le budget 1986, l'effectif du service est de 24 personnes dont 22 étaient en fonctions au 31 décembre 1986.

4. Activités des divers secteurs

Il y a lieu de noter tout d'abord une légère restructuration du service, décidée en automne, se traduisant pour l'essentiel:

- par le regroupement des sections qui sont maintenant au nombre de 4 au lieu de 6;
- par la création d'un poste d'adjointe administrative (transformation d'un poste de collaboratrice administrative).

En outre, le service a été doté d'un ordinateur personnel IBM AT2 (traitement de fichiers et de textes).

a) Section administration, halle, marchés et étalagistes

Halle de Rive

- Vote du crédit pour les transformations de la climatisation et de la buvette.
- Elaboration d'un projet de nouveau règlement devant mieux répondre au caractère du service public de ce marché couvert typiquement genevois.

Marchés

- 1 199 emplacements ont été attribués à l'année contre 1 178 en 1985.
- Le marché de Grenus a pu être réinstallé en site propre.
- Accord du Conseil d'Etat pour l'augmentation du nombre de « marchés » des champignons, afin de pouvoir offrir un point de vente quotidien par rive.

Etalagistes

— 504 autorisations d'installation de terrasses, glaciers et autres étals ont été délivrées.

b) Section des empiétements (enseignes, accessoires de commerce, chantiers et fouilles)

786 autorisations d'enseignes et 712 autorisations de chantiers et fouilles ont été traitées, contre respectivement 805 et 865 en 1985.

Cette section assume pleinement son rôle de représentation du domaine public dans le cadre de la coordination de travaux importants, tels que la Galerie technique des Rues-Basses (GTRB) et les pistes cyclables par exemple, qui touchent de nombreux utilisateurs dudit domaine.

c) Section des manifestations diverses

Opérationnelle dès février, cette section a sans aucun doute justifié sa création.

Elle a traité 427 requêtes de toutes les sortes, telles que stands d'information, cortèges, tournages de films sur la voie publique, fêtes de quartiers, etc. sans oublier les activités traditionnelles que le service organise ou met en place sur la plaine de Plainpalais.

A relever que 1986 fut une année exceptionnelle puisqu'au programme habituel se sont ajoutées deux manifestations d'une ampleur particulière :

- la Fête du 450^e anniversaire de la Réformation ;
- la Fête fédérale des costumes.

d) Section technique

Cette section est de plus en plus sollicitée par les services municipaux pour des marquages de parkings, de jeux d'enfants et de terrains de sport. Elle assume la pose et l'entretien de la quasi-totalité de la signalisation propre à la Ville.

5. Conclusion

Le résultat financier de l'exercice présente un solde négatif par rapport au budget (environ 690 000 francs). Les causes principales en sont :

- renoncement provisoire à l'augmentation des tarifs de la Halle de Rive et des places aux tickets du marché aux puces (moins-value 90 000 francs environ) ;
- surestimation du poste concernant les taxes d'empiétements sur la voie publique dont la production connaît un net fléchissement alors que le budget a été évalué en hausse (moins-value 300 000 francs environ).

Si l'on tient compte que, dans l'accomplissement de sa tâche, le service est souvent tributaire de décisions d'autres instances — notamment au niveau de l'environnement juridique — l'on peut estimer qu'il s'affirme malgré tout comme un partenaire nécessaire dans la politique d'administration et de gestion de notre patrimoine public.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

1. *Généralités et faits marquants*

En 1986, un nombre de sorties très proche du chiffre record de 1985 a été atteint, soit 4 475 sorties contre 4 534 l'année précédente.

Les incendies sont en légère régression, mais les interventions techniques prennent toujours davantage d'importance.

Depuis 1973, date de mise en place du dispositif actuel avec une caserne permanente et 2 postes diurnes, les interventions ont augmenté de 55 %.

Le grave sinistre survenu chez Sandoz à Bâle replace les risques technologiques au premier plan et prouve, si besoin était, que le Service d'incendie et de secours (SIS) a eu raison de développer ses moyens d'action pour tout sinistre impliquant des produits chimiques en mettant au point, depuis plusieurs années, différents équipements, véhicules et documents adaptés à ce problème.

Dans les généralités, signalons l'entrée en vigueur de la nouvelle convention signée avec l'Association des communes genevoises, convention qui facilite beaucoup les relations et la collaboration avec les communes.

2. *Personnel*

L'école de formation 1986 a permis d'augmenter l'effectif du personnel d'intervention de 9 hommes. Malgré cela, la diminution statutaire de l'horaire hebdomadaire de travail, par les congés compensatoires qu'elle entraîne, ne nous permet pas de rétablir une présence effective moyenne de 40 hommes de jour et 20 hommes de nuit.

Au 31 décembre 1986, l'effectif global du personnel était de 174 personnes.

3. *Interventions*

Le 68,5 % des interventions ont lieu sur le territoire de la Ville de Genève, soit 3 065 sorties. Le solde, 1 401 interventions représente des sorties dans les autres communes. 9 interventions se sont déroulées à l'extérieur du canton.

4. Divers

a) Instruction

L'instruction de base de nos recrues et la formation continue du personnel se déroulent à un rythme normal. Par contre, la formation des cadres doit être renforcée.

b) Véhicules

En 1986, nous avons remplacé plusieurs véhicules sur la base de notre plan de renouvellement. Un véhicule supplémentaire a été acquis: 1 voiture de liaison pour l'officier de jour. L'âge moyen du parc des véhicules est actuellement de 9,3 ans.

En plus des travaux d'entretien et des réparations courantes, relevons que l'aménagement complet du nouveau véhicule de commandement a été entièrement réalisé dans nos ateliers.

c) Répertoire des produits dangereux

Créé en 1979 en 350 exemplaires, ce guide indiquant les dangers et les mesures à prendre en cas d'accident avec des produits chimiques est épuisé. Une nouvelle édition de 600 exemplaires a été entreprise. En 1988, cette 2^e édition devrait être terminée et comprendra 800 fiches.

d) Maintenance des casernes et installations

Commencés en avril 1984, les travaux de rénovation de la caserne principale comprenant la reconstruction complète du 3^e étage, ont été inaugurés le 4 décembre.

Des pannes graves survenues sur le réseau téléphonique d'alarme des sapeurs-pompiers à domicile nous ont révélé que la fiabilité du système Gfeller n'était plus suffisante et qu'il fallait procéder au remplacement de ces équipements plus rapidement que prévu. Une demande de crédit complémentaire est donc en préparation.

Le Conseil administratif ayant approuvé le transfert provisoire du poste de Frontenex sur la campagne Picot, la demande de crédit de reconstruction de la caserne III a pu être déposée. Rappelons que ce projet comprend le nouveau dépôt principal pour la compagnie I du Bataillon des sapeurs-pompiers volontaires.

e) Services de présentation

215 services de garde ont été assurés par le SIS, principalement au Grand Casino ainsi que dans les cirques. A l'occasion de la Fête fédérale des costumes, nos 2 casernes diurnes sont restées en service permanent durant 3 jours.

5. *Compagnies volontaires de sapeurs-pompiers*

Le total de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires (248) accuse un léger recul par rapport à 1985 (— 4). Il manque toujours plus de 200 sapeurs-pompiers volontaires à Genève.

Les 34 compagnies volontaires ont été alarmées 37 fois au total. L'alarme générale du bataillon est intervenue à 3 reprises :

- 19 juin à la suite d'un violent orage ;
- 18 août à la suite d'un gros orage de grêle ;
- 26 octobre pour l'incendie de l'entrée de l'Hôpital cantonal universitaire.

546 services de garde ont été assurés par les compagnies dans les salles de spectacle ou de quartier.

En ce qui concerne les dépôts, une nouvelle étape a été franchie pour la construction d'un nouveau dépôt principal pour la compagnie I, puisque la demande de crédit a été présentée au Conseil municipal le 30 octobre, avec le projet combiné de reconstruction de la caserne III.

Le dépôt secondaire de la compagnie I à l'avenue Peschier a été entièrement rénové avec pose d'installations sanitaires et de chauffage.

6. *Sauveteurs auxiliaires*

Avec un effectif qui se réduit sensiblement d'année en année, les sauveteurs auxiliaires étaient présents sur les lieux de 7 sinistres et ont participé à 31 services commandés lors de manifestations sportives et civiques.

Pour pallier le manque d'effectif, le Comité directeur du Corps des sauveteurs auxiliaires de la Ville de Genève envisage d'assouplir son règlement. Le Conseil administratif sera saisi de cette proposition. Au 31 décembre 1986, les 4 sections de la Ville totalisaient 151 membres actifs.

7. *Jeunes sapeurs-pompiers*

En augmentation de 6 jeunes sapeurs, l'effectif passe à 57. Cette association qui recrute ses membres parmi les jeunes de 10 à 18 ans a pour but d'encourager et de développer chez les jeunes gens l'intérêt pour la fonction de sapeur-pompier.

PROTECTION CIVILE

1. *Généralités et faits marquants*

En 1986, l'action de la Protection civile s'est principalement axée sur deux priorités :

1. L'information de la population sur l'organisation de la Protection civile et sa capacité à faire face à un événement grave, tâche que nous avons entreprise en organisant des conférences publiques et des visites d'ouvrages.
2. L'informatisation du service, soit étude, analyse et développement d'applications permettant à la Protection civile de tenir et de gérer ses fichiers, comprenant plusieurs milliers de fiches d'habitants astreints.

2. *Personnel*

Notre effectif est resté stable, puisque seul un demi-poste d'employée d'exploitation a été pourvu par la titularisation d'une employée temporaire. Au 31 décembre 1986, le service comptait 70 collaboratrices et collaborateurs.

3. *Activités des divers secteurs*

a) *Instruction*

En 1986, le service a organisé 92 cours et rapports (278 jours) dans son centre de formation de Richelien et 101 rapports, cours et exercices (152 jours), dans ses postes de commandement, d'attente et ouvrages sanitaires.

Une innovation importante a été introduite avec l'entrée en vigueur des nouvelles directives cantonales fixant la périodicité des exercices de protection civile à 3 jours tous les 2 ans. Les personnes astreintes sont en général satisfaites de cette nouvelle formule qui, pour notre part, nous permet de créer un rapport plus favorable entre partie administrative et partie instruction.

b) *Matériel*

Notre dotation en matériel continue de s'accroître au fur et à mesure des livraisons fédérales et l'appui de l'informatique nous sera particulièrement utile comme outil de gestion dans ce domaine.

Nous disposons de 14 détachements d'intervention complets ainsi que de 27 sections pour la lutte contre le feu.

De nombreux dépannages, services d'entretien et réparations ont été effectués dans nos ateliers, afin que notre matériel et nos engins soient opérationnels en tout temps.

c) *Contrôle de corps*

La statistique des personnes astreintes et formées poursuit sa courbe ascendante, au rythme d'environ 10 % d'augmentation par année, ce qui nous permettra de disposer de la totalité de notre effectif (14000 personnes) à fin 1993.

Au 31 décembre 1986, notre fichier comptait 7 850 personnes astreintes et formées dont 152 femmes incorporées en qualité de volontaires.

d) Exploitation

17 419 repas ont été préparés pour les participants à nos rapports, cours et exercices. En ce qui concerne les locations de nos dortoirs, nous avons enregistré 17 800 nuitées. Le succès grandissant que connaît cette politique de location, démontre que l'exercice d'une structure d'accueil permettant d'héberger à bon compte des groupements de passage à Genève correspond à un réel besoin. Relevons que cela entraîne pour notre personnel d'exploitation une augmentation importante des travaux d'entretien et de nettoyage.

Quant à nos 2 centres d'accueil (appartements pour sinistrés) mis à disposition de familles privées momentanément de leur appartement à la suite d'un incendie, nous y avons relogé 7 personnes (4 familles) pour des durées de 3 à 5 mois.

e) Technique

Les entretiens mensuels des installations techniques ont été exécutés conformément aux programmes et cahier des charges établis.

Des révisions ont été exécutées sur les organes particulièrement sollicités. En outre, le personnel de la section s'est acquitté de bon nombre de réparations de travaux de peinture, désinfections et nettoyages dans les ouvrages.

En 1986, l'entretien du nouveau poste de commandement de Varembe a été pris en charge par la section technique.

f) Constructions

Les Vernets, poste sanitaire + poste d'attente + dépôt (combinés avec le bouldrome):

— refus par le Conseil municipal du crédit de construction pour l'ensemble du complexe.

Frontenex, poste d'attente et poste sanitaire (combinés avec la caserne III du SIS):

— présentation de la demande de crédit de construction au Conseil municipal.

Peschier, poste d'attente + poste sanitaire (combinés avec l'école):

— présentation de la demande d'un crédit d'étude au Conseil municipal.

Varembé, poste de commandement + poste d'attente + poste sanitaire:

- fin des travaux et inauguration à fin octobre 1986

Les Grottes, poste d'attente + poste sanitaire:

- fin des travaux.

Les Allières, poste d'attente + poste sanitaire:

- fin des travaux prévue pour le printemps 1987.

Le Corbusier, poste d'attente + poste sanitaire:

- début des travaux en automne 1986.

Servette/Louis-Favre, abri public:

- gros-œuvre terminé; chantier en cours.

Abris privés:

- Le contrôle des abris situés dans les sous-sols des immeubles de la Ville de Genève, et destinés à héberger les habitants en cas de nécessité, doit pouvoir s'intensifier si nous voulons garantir une protection efficace de la population. Nous comptons sur l'engagement, en 1987, d'un deuxième collaborateur que nous affecterons à cette tâche pour progresser dans ce domaine.
- Bilan des places protégées au 31 décembre 1986:
132 604 places ventilées mécaniquement.
17 438 places avec ventilation naturelle.

4. Interventions

Notre piquet d'intervention a été alarmé à 6 reprises par le poste permanent du SIS:

- 4 hébergements de familles à la suite d'incendies.
- 1 inondation dans un poste de commandement.
- 1 panne d'électricité dans un poste de commandement.

5. Office communal de l'approvisionnement économique

Les 10 centres de distribution de cartes de rationnement, tous prévus dans des bâtiments appartenant à la Ville de Genève, peuvent être fonctionnels dans un délai de 10 jours. Les chefs de centres et leurs collaborateurs, environ 400 personnes, suivent périodiquement des exercices pratiques de simulation.

SERVICE MUNICIPAL DE L'ABATTOIR ET DU CONTRÔLE DES VIANDES

1. *Généralités*

Le concept et les installations de l'Abattoir sont obsolètes. Cette constatation a été confirmée par les analyses effectuées dans le cadre des mandats qui ont été confiés à la Société Gesplan.

Cette situation est à l'origine des coûts d'exploitation qui deviennent disproportionnés pour un établissement de cette nature, ceci malgré les efforts nombreux qui sont déployés pour maintenir le volume d'activité de l'Abattoir et le haut niveau des prestations offertes aux usagers.

De nombreuses dispositions ont été prises pour réduire les dépenses, les investissements et confier des tâches polyvalentes à plusieurs collaborateurs afin de ne pas repourvoir provisoirement tous les postes de fonctionnaires qui quittent le service. Toutefois, dans plusieurs secteurs, le service a atteint un seuil critique qu'il ne sera pas possible de franchir sans une réduction des services fournis aux usagers.

2. *Personnel*

Au 31 décembre 1986, l'effectif du service atteignait 37 personnes.

Le nombre d'employés a donc diminué de 5 unités par rapport au 31 décembre 1985.

3. *Etudes et consultations*

En 1986, la Société Gesplan a été mandatée pour entreprendre une troisième étude ayant pour but de proposer la solution la plus économique pour l'éventuelle reconstruction d'un abattoir sur le site de la Praille. Les frais de cette étude ont été financés par les usagers de l'Abattoir et par la Ville de Genève à raison de 50 % chacun.

Ce rapport de Gesplan représente un avant-projet complet pour la constitution d'une société d'économie mixte et la construction d'une nouvelle halle d'abattage à côté de l'actuel entrepôt frigorifique et sur une superficie représentant un peu plus du tiers de la surface occupée actuellement par le complexe de l'Abattoir municipal.

Une commission mixte, regroupant les représentants des usagers de Genève, ainsi que Gesplan a été constituée. Cette commission s'est réunie à 7 reprises entre le 13 mars et le 8 octobre 1986, sous la présidence du chef du Département municipal des sports et de la sécurité.

4. *Activités des différents secteurs du complexe*

a) *Abattage:*

En 1986, le volume des abattages s'est élevé à 11 362 630 kg, ce qui représente une diminution de plus de 1 300 tonnes par rapport à l'année 1985. Cette différence de tonnage a été causée principalement par un usager important qui a modifié sa politique d'approvisionnement en viandes à l'échelle nationale. Déficit d'exploitation: 94 518,50 francs.

b) *Entrepôt frigorifique:*

En raison du minimum d'investissements réalisés durant ces dernières années, une révision intégrale de toutes les machines a été nécessaire. Des pièces de réserve ont dû être achetées auprès du constructeur, en Allemagne, afin de pouvoir garantir la sécurité de fonctionnement de cet entrepôt à l'avenir.

Par ailleurs, la diminution du volume des abattages a entraîné une baisse des recettes au niveau de la réfrigération rapide.

Le département de congélation présente également un déficit.

Le montant du découvert d'exploitation pour l'entrepôt frigorifique atteint 410 504,55 francs.

c) *Service de ramassage:*

Ce service a donné satisfaction aux partenaires concernés. Le découvert d'exploitation enregistré est de 148 767,60 francs.

d) *Enclos sanitaire:*

Depuis le début de l'année 1986, les demandes d'incinération individuelles de petits animaux de compagnie avec récupération des cendres par les propriétaires ont fortement augmenté.

Le découvert d'exploitation pour 1986 est de 30 118 francs. La progression du déficit s'explique par la hausse des coûts de main-d'œuvre due à cette augmentation d'activité.

e) *UTMC (Usine de traitement des matières carnées):*

En ce qui concerne l'UTMC, dont la fermeture a été décidée par le Conseil administratif, une étude globale de la situation spécifique genevoise a été effectuée en collaboration avec l'Office vétérinaire cantonal, l'Office vétérinaire fédéral ainsi que les instances vétérinaires responsables des départements français proches de Genève et des cantons romands.

En fait le problème posé par l'élimination des déchets carnés préoccupe la plupart des régions d'Europe où l'on peut observer un regroupement des entreprises de traitement par région. Le but est que ces usines spécialisées puissent obtenir un tonnage suffisamment important de matières et justifier les investissements élevés qui doivent être consentis afin de disposer d'installations industrielles efficaces et peu polluantes.

En juillet 1986, les usagers de l'Abattoir, représentés par Segua SA, ont demandé à pouvoir récupérer les déchets d'abattage qui leur appartiennent. Le Conseil administratif a décidé de les autoriser à prendre en charge ces matières carnées à condition qu'elles soient collectées, entreposées, transportées et valorisées en respectant scrupuleusement les exigences sanitaires en vigueur. A fin 1986, une convention était sur le point d'être signée avec Segua SA et avec une entreprise privée de traitement située à l'extérieur du canton.

Quant aux déchets carnés provenant des districts de Nyon et de Rolle, les conventions entre ces communes vaudoises et la Ville de Genève ont été dénoncées pour fin 1986.

Le découvert d'exploitation pour 1986 est de 581 410,40 francs, découvert qui s'explique par la chute du prix de vente des graisses produites ainsi que par l'augmentation des coûts d'appareillage et d'outillage.

f) Viandes foraines

Les viandes foraines inspectées ont représenté un volume total de 19 778 329 kg en 1986, c'est-à-dire plus de 200 tonnes de moins par rapport à l'exercice 1985. Les causes de cette diminution sont à rechercher dans une modification des habitudes des consommateurs.

g) Travaux d'entretien

Vu la vétusté de nombreuses installations du complexe de l'Abattoir, le Service accorde une attention spéciale aux tâches de surveillance et de maintenance technique. En effet, il s'agit de maintenir le complexe de l'Abattoir en exploitation tout en évitant les risques d'accidents ainsi que de pollution.

5. Conclusions

Les diminutions de tonnage, surtout en ce qui concerne les abattages ont eu une incidence négative sur les recettes. Alors que l'entrepôt frigorifique présente un découvert de 410 504,55 francs, l'Abattoir enregistre une perte de 94 518,50 francs. Ce déficit d'exploitation est inférieur aux prévisions. Ceci est notamment le résultat des nombreuses dispositions qui ont été prises pour réduire les coûts. Néanmoins, il convient de mentionner qu'en raison de leur vieillissement de nombreuses installations devront être entièrement revisées ou renouvelées si le complexe doit poursuivre ses activités durant plusieurs années encore.

Département municipal des affaires sociales, des écoles et des parcs

M. Guy-Olivier Segond, conseiller administratif

1. Direction et secrétariat du département

Introduction

Les cinq services rattachés au département sont, en apparence, très divers. Pourtant, dans la réalité, état civil, petite enfance, écoles, institutions pour la jeunesse, affaires sociales, pompes funèbres, parcs et promenades sont unis par un fil conducteur et forment, d'une certaine manière, le département de la qualité de la vie quotidienne. Ils interviennent en effet à chaque étape importante de l'existence d'un habitant de notre ville, qu'il soit un enfant, un adolescent, un adulte ou une personne âgée.

Les fonctions assumées par le département ne se limitent pas seulement à ces cinq services à la population. Elles s'étendent également à l'aide humanitaire, à la coopération au développement, aux nouveaux médias et à la préparation du journal «022-Ville de Genève».

Propositions du Conseil administratif

Les principales propositions du Conseil administratif concernant le département qui ont été présentées et/ou votées par le Conseil municipal sont les suivantes :

- N° 229, relative à l'ouverture d'un crédit de 5 550 000 francs destiné à des travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.
- N° 216, relative à l'ouverture d'un crédit de 5 550 000 francs destiné à la construction de la deuxième étape du columbarium de Saint-Georges, et d'un dépôt au cimetière du Petit-Saconnex.
- N° 247, relative à l'ouverture d'un crédit de 2 500 000 francs destiné à financer la part majoritaire de la Ville de Genève au capital social de la société d'économie mixte 022-TÉLÉGENÈVE SA, chargée de la construction et de l'exploitation d'un télé-réseau.
- N° 286, relative à l'ouverture d'un crédit de 1 660 000 francs destiné à la construction du rural «La Rochette», commune de Longirod.
- N° 291, relative à l'ouverture d'un crédit de 1 000 000 de francs destiné à l'acquisition d'arbres et à la conclusion de contrats de culture, en vue de

poursuivre l'effort de renouvellement du patrimoine arboré de la Ville de Genève.

- N° 307, relative à l'ouverture d'un crédit de 3 000 000 de francs destiné à l'installation de places de jeux pour enfants.
- N° 308, relative à l'ouverture d'un crédit de 640 000 francs destiné à des travaux de refonte du réseau d'eau et à la réfection des allées du cimetière de Châtelaine.
- N° 272, relative à l'ouverture:
 - d'un crédit de 1 555 000 francs destiné à l'aménagement des espaces publics et la création d'une place;
 - d'un crédit de 1 050 000 francs pour la réalisation d'une crèche à la rue Louis-Favre et la rue du Grand-Pré.
- N° 325, relative à l'ouverture d'un crédit d'un montant de 7 100 000 francs destiné à des travaux d'aménagement de réfection et de transformation, ainsi qu'à des opérations de rénovation dans diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.
- N° 327, relative à l'ouverture d'un crédit de 1 075 000 francs destiné à couvrir les frais d'études du projet d'un groupe scolaire et d'un centre de protection civile situés à l'avenue Peschier.
- N° 330, relative à l'ouverture d'un crédit de 3 800 000 francs destiné au renouvellement de mobilier scolaire et à l'achat de meubles de rangement pour les bibliothèques de classes des écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.
- N° 331, relative à l'ouverture d'un crédit de 9 970 000 francs destiné à la réalisation de la nouvelle colonie de vacances pour handicapés mentaux à Genolier (Vaud).

Commission parlementaire

La commission des affaires sociales, des écoles et des parcs a siégé à 16 reprises en 1986, sous les présidences de M^{me} Adonise Schaefer (de janvier à mai) et de M. Marc-André Baud (de juin à décembre).

Interventions parlementaires

Les principales interventions parlementaires dont le Département des affaires sociales, des écoles et des parcs a eu à connaître ont été les suivantes :

a) la motion de :

M^{me} C. Perrottet-Ducret, MM. J.-P. Lyon, G. Deshusses, P.-E. Dentan relative au restaurant scolaire de la Jonction.

b) les interpellations de :

- M^{me} A. Schaefer, M. C. Ulmann, relative aux cuisines scolaires de la Jonction;
- M. C. Zaugg, relative aux jouets des promotions 1986;
- M^{me} C. Perrottet-Ducret et M. G. Deshusses relative aux cuisines scolaires de la Jonction.

c) les postulats de :

- M. M.-A. Baud relative à la mise en valeur de l'école de Sécheron;
- MM. C. Zaugg, P. Marti, G. Geissmann et W. Trepp relative aux parois, structures et éléments à grimper;
- M^{me} R. Vernet-Baud et M. M.-A. Baud relative aux appartements équipés destinés aux personnes âgées handicapées.

d) les pétitions :

- des habitants du quartier des Pâquis relative au lieu d'aisance pour les chiens de la place Chateaubriand;
- des parents d'élèves et enseignants des écoles de la Ville de Genève relative à la gratuité du matériel mis à disposition par la Ville pour les fêtes d'écoles;
- de l'Association des parents d'élèves Champel/Vieille-Ville, de l'Association de la Vieille-Ville et de l'Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville relative à l'extension du préau de l'école Ferdinand-Hodler;
- de l'Association pour un véritable restaurant scolaire ouvert à tous à la Jonction.

2. Télé réseau

Capital social

Sur la base de l'étude de Coditel, le Conseil administratif a fixé, en février 1986, le *montant du capital social* de la société d'économie mixte 022-TÉLÉGENÈVE SA à 4 500 000 francs. La part majoritaire de la Ville de Genève a été fixée à 2 300 000 francs. La part du secteur privé a été fixée à 2 200 000 francs.

En ce qui concerne la *part de la Ville de Genève*, le Conseil administratif a présenté, en mars 1986, une demande de crédit au Conseil municipal. Après examen en commission, le Conseil municipal a voté les crédits nécessaires et a accepté les statuts de la société 022-TÉLÉGENÈVE SA en juin 1986.

En ce qui concerne le capital restant, le Conseil administratif a décidé de le répartir de la manière suivante selon les offres qu'il avait reçues :

- 550 000 francs pour Coditel;
- 550 000 francs pour la SBS;
- 550 000 francs pour les Services industriels;
- 275 000 francs pour la Caisse d'Epargne;
- 275 000 francs pour la BCG.

Assemblée générale constitutive

L'assemblée générale constitutive de 022-TÉLÉGENÈVE SA a eu lieu le 5 septembre 1986, à la salle des séances de la Villa La Grange.

A l'ordre du jour de cette séance, figuraient, en particulier, l'approbation des statuts de la société, l'élection des administrateurs, la constatation de la libération du capital et la signature de la réquisition au Registre du commerce.

Réalisation du réseau

Au cours de sa séance du 5 septembre 1986, le Conseil d'administration a décidé:

- a) de confier la réalisation du télé-réseau à une société spécialisée travaillant en sous-traitance;
- b) de recourir pour ce faire à la société Coditel, qui a conduit à satisfaction de la Ville de Genève l'étude de construction et d'exploitation du télé-réseau;
- c) de désigner Coditel en qualité de mandataire de 022-TÉLÉGENÈVE SA, qui conclura donc les contrats avec les fournisseurs et les entrepreneurs sur la base des éléments d'appréciation fournis par Coditel.

Direction

Lors de sa séance du 7 décembre 1986, le Conseil d'administration a décidé de nommer M. Michel Vieux à la direction de 022-TÉLÉGENÈVE SA.

Planning des travaux

Le planning des travaux prévoit que:

- a) le *réseau en fibre optique* est opérationnel en mars 1987;
- b) le *site d'antenne collective* est opérationnel en mars 1987;
- c) le *premier abonné* est raccordé en avril 1987;
- d) la *fin des travaux* est prévue pour 1990.

Relations avec les autres communes

Les communes de Lancy, Onex, Bernex, Carouge et Meyrin ont pris contact avec la Ville de Genève: elles envisagent la construction du téléréseau en utilisant, contre rémunération, tout ou partie des installations de 022-TÉLÉGENÈVE SA.

3. Coopération au développement et aide humanitaire

Suite à l'adoption en juin 1985 par le Conseil administratif du règlement relatif à la coopération au développement et à l'aide humanitaire, les montants versés à ce titre en 1986 pour le soutien des projets ont correspondu à 0,2 % du budget de la Ville.

Coopération au développement

Les principaux projets de développement soutenus par la Ville en 1986 ont été présentés par la Fédération genevoise de coopération et par d'autres associations d'entraide. Ils ont reçu un préavis favorable du Département fédéral des affaires étrangères. Il s'agit des projets suivants:

Union chrétienne de jeunes gens «Projet communautaire de santé à Pacajus, Brésil»	Fr. 18 158.—
Genève - Tiers monde Association Village-Entreprise (AVE), Togo	Fr. 69 000.—
Centre social protestant Appui au Centre de formation professionnelle sahraoui «El Ouali».	Fr. 100 000.—
Frères de nos Frères Vanasthali Rural, Development Centre, Poona, Inde	Fr. 47 950.—
Jardins de Cocagne Extension du projet d'autodéveloppement villageois de la zone de Sinthiou-Boubou, Sénégal	Fr. 195 607.—
Genève - Tiers monde Programme agro-nutritionnel dans les bidonvilles de Manille, Philippines	Fr. 103 200.—
Genève - Tiers monde acquisition de charrues, Madagascar	Fr. 46 000.—
Terre des Hommes Formation technique pour la fabrication et la récupération de pièces de rechange pour la machinerie agricole à Chinandega, Nicaragua.	Fr. 200 000.—
	<hr/>
<i>A reporter</i>	Fr. 779 915.—

	<i>Report</i>	Fr. 779 915.—
Eglise nationale protestante de Genève		
Teinture africaine de tissus, formation et production, Zaïre	Fr.	50 000.—
Caritas		
Formation d'animatrices et aides-infirmières, Lesotho	Fr.	40 000.—
Organisation mondiale du mouvement Scout		
Soutien au rôle du scoutisme dans le domaine du développement communautaire	Fr.	50 000.—
Action Alpes-Andes		
Réalisation d'une maison de guides au Pérou	Fr.	30 000.—
UIPE		
Centres de formation de jeunes agriculteurs au Cameroun.	Fr.	50 000.—
CIRTEF		
Réunion d'échanges de productions de télévision nord/sud	Fr.	20 000.—
Genève Cap-Vert	Fr.	10 000.—
Comité d'action du Jeûne fédéral	Fr.	10 000.—
	TOTAL	<u>Fr. 1 039 915.—</u>

Opération «Reconstruisons La Arena»

Une année après le début des travaux au Pérou, le Conseil administratif a remis un premier rapport au Conseil municipal en décembre 1986.

Il ressort de celui-ci que les travaux se déroulent de la manière prévue et que la première phase a vu la construction des équipements collectifs (centre social et équipements routiers et hydriques). La seconde phase, en 1987, sera consacrée à la construction des logements.

Aide aux communes suisses

Le Conseil municipal a accepté en décembre 1985, une demande d'un crédit de 150 000 francs, destiné à lutter contre la mort de la forêt de Bristen et à assurer le reboisement du Baumgartwald.

La première phase des travaux effectuée en 1986 a permis la construction de la route permettant l'accès à la forêt et l'élimination des arbres les plus touchés.

Aide humanitaire

En 1986, la Ville a répondu à un appel lancé par la Croix-Rouge suisse pour ses actions humanitaires :

— Séisme au Salvador Fr. 100 000.—

En outre, un soutien a été donné à deux organisations particulièrement actives dans le domaine de l'aide humanitaire en cas de conflits armés :

- Comité international de la Croix-Rouge Fr. 250 000.—
- Médecins sans frontières Fr. 10 000.—

SERVICE SOCIAL

1. Affaires générales

Direction

L'année 1986 a été notamment consacrée à une redéfinition de la cellule de direction du service ainsi qu'à une nouvelle répartition des tâches à ce niveau.

D'autre part, le souci de connaissance approfondie des activités l'a amenée à se rendre fréquemment « dans le terrain » et à instaurer des contacts réguliers avec les collaborateurs.

Personnel

Au 31 décembre 1986 l'effectif du personnel s'élève à 156 collaborateurs, lesquels se répartissent ainsi :

<i>Secteurs d'activités</i>	<i>Collaborateurs</i>	<i>% effectif total</i>
Administration centrale	9	5,75 %
Aide à domicile	86	55 %
Action sociale	20	13 %
Blanchisserie	17	11 %
Immeubles avec encadrement infirmier	10	6,5 %
Animation socio-culturelle	8	5 %
Foyer de jour	6	3,85 %

Le nombre des journées de formation continue des collaborateurs s'est élevé à 357, parmi lesquelles il faut relever la participation de 30 aides ménagères à une session de formation destinée à renforcer leurs aptitudes pour faire face à l'évolution de leur profession.

Enfin, 10 stagiaires ont été accueillies et encadrées dans différents secteurs, à savoir, centres sociaux, immeubles avec encadrement infirmier, foyer de jour.

Budget

Le budget annuel de l'exercice écoulé prévoyait un montant de dépenses de 15 130 600 francs, réparties ainsi :

— salaires et charges sociales	41 %
— prestations financières d'aide sociale	35 %
— subventions (100 institutions subventionnées)	16 %
— frais de locaux et de matériel	8 %

Locaux

Les activités du service étant très décentralisées, les 26 lieux différents d'activité représentent une surface de plus de 5 000 m².

Hors de leur temps d'occupation habituel par les aînés, les locaux des clubs sont mis, moyennant faible rémunération, à disposition des divers groupements locaux à vocation multiple et à but non lucratif.

Les aînés de Champel ont pu prendre possession des locaux qui leur étaient destinés dans le nouveau bâtiment-extension de la Cité universitaire.

2. Action économique et financière

Prestations sociales municipales

Au 31 décembre 1986, 2 834 ménages, soit 3 150 personnes bénéficient du versement mensuel d'une prestation sociale municipale. L'augmentation est de 320 dossiers par rapport à l'an dernier.

Les bénéficiaires de ces prestations sont généralement des personnes âgées, la tranche d'âges la plus représentée étant celle de 76 à 80 ans (27 %); il s'agit en outre en majorité de femmes, surreprésentées par rapport à la population globale du même âge (64,6 %); enfin, les intéressés sont en majorité Confédérés (53,3 %) dans une proportion plus élevée que celle de la population totale du même âge (42 %).

Allocations sociales municipales

A cette même date, les bénéficiaires des allocations sociales municipales sont 62 personnes, en diminution de 43 unités par rapport à 1985. On distingue parmi les allocataires :

- a) les personnes âgées ne remplissant pas la condition d'octroi de la prestation sociale municipale (48 %);

- b) les personnes non âgées, seules, disposant d'un revenu limité (12 %);
- c) les familles monoparentales (40 %).

3. Action médico-sociale

Centres de quartier

L'augmentation du nombre de dossiers des bénéficiaires des prestations financières a eu pour corollaire l'augmentation des tâches dévolues aux collaborateurs des sept centres médico-sociaux de quartier.

On peut relever que la grande majorité de la clientèle est constituée par des personnes âgées au profit de qui les tâches suivantes sont accomplies: aide et conseils pour démarches administratives (correspondance avec les assurances sociales, remplissage de déclarations d'impôts), gestion de biens, coordination du maintien à domicile et du placement institutionnel, soutien moral et stimulation à l'intégration sociale.

Hormis ce public-cible, se dégagent également des demandes d'aide en provenance d'autres catégories de la population, notamment les familles monoparentales, élargissant ainsi la polyvalence des activités.

A l'initiative du service social, des rencontres régulières ont été instituées entre directions des services travaillant dans les centres (Hospice général, Croix-Rouge, Aide ménagère au foyer, Service d'aide familiale), afin de renforcer la coordination, de bien définir les compétences et les responsabilités de chacun ainsi que de planifier le développement futur de ces structures de quartier qui répondent à un indiscutable besoin.

Aide à domicile

Les aides ménagères et familiales contribuent au maintien à domicile de la population en exerçant leur action décentralisée au gré de 6 secteurs.

Quelque 900 ménages, en majorité des personnes seules, ont été suivis par les aides qui ont ainsi effectué près de 60 000 heures de travail. Les nouveaux clients de l'année furent au nombre de 186 alors que 113 ménages renoncèrent aux prestations.

Le vieillissement de la population (175 octogénaires de plus par année) a pour conséquence le maintien à domicile d'un nombre grandissant de personnes qui nécessitent une aide appropriée pour les actes de leur vie quotidienne. D'autre part le handicap croissant des personnes aidées rend nécessaire l'élargissement des tâches des aides ménagères si l'on veut éviter la multiplication des intervenants au domicile des clients.

Blanchisserie

768 ménages en ont profité en 1986, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Chaque lessive effectuée pèse en moyenne 5,5 kg de linge à laver, repasser et raccommoder. Les 115 000 francs encaissés correspondent à une facturation moyenne de 21 francs par lessive.

Appareils de sécurité à domicile

A fin 1986, 74 appareils ont été placés, à savoir :

- 38 appareils de type Care Alarm (liaison sonique directe avec le voisin);
- 36 appareils de type Téléalarm S8 (transmission téléphonique de l'appel chez 4 répondants successifs).

Les utilisateurs sont pleinement satisfaits des services rendus par ces appareils. Le Téléalarm S8 fait actuellement l'objet d'un test national d'utilisation par les PTT au terme duquel cette régie mettra à disposition de l'ensemble des abonnés du réseau national ce précieux auxiliaire du maintien à domicile des personnes handicapées et isolées.

Immeubles avec encadrement infirmier

Le service social assure l'encadrement infirmier des locataires âgés et/ou handicapés d'immeubles ou groupes d'immeubles situés à l'avenue de Sainte-Clotilde, au quai du Seujet, à la rue des Minoteries et à la rue de Montchoisy.

325 ménages ont été suivis durant l'année par les équipes d'encadrement constituées d'infirmières, d'infirmières assistantes et d'aides. Parmi ces clients, on en dénombre 50 nouveaux alors que 33 ont quitté les structures, dont 16 en raison d'un placement institutionnel.

55 personnes acquittent un montant mensuel forfaitaire de 25 francs pour soins légers, 21 payent 50 francs pour soins moyens et les personnes payant chaque mois 100 francs pour soins lourds sont au nombre de 26.

Les tâches essentielles accomplies par les collaboratrices de ces structures entrent dans le cadre de l'aide à l'accomplissement de la vie courante : soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, préparation des repas, stimulation et visites de contact ou de soutien.

Foyer de jour

58 personnes ont été accueillies en 1986, pour un total de 2 351 journées, soit une fréquentation moyenne de 9,7 personnes par jour d'ouverture. La moitié des hôtes fréquente le foyer à raison de 2 journées hebdomadaires.

4. Action socio-culturelle

Clubs d'ânés

2 100 personnes âgées sont membres réguliers des 13 clubs d'ânés situés sur le territoire de la Ville de Genève.

Près de 60 % sont âgées entre 76 et 90 ans, le groupe d'âges le mieux représenté étant celui des 76 à 80 ans. Du point de vue de leur origine, les adhérents sont à plus de 90 % des Confédérés.

Généralement ouverts tous les jours, les clubs bénéficient durant une à deux après-midi hebdomadaires d'une animation plus consistante mise sur pied par le comité, assisté de l'un(e) des cinq animateurs(trices) délégué(e)s par le service social.

Les activités les plus usuelles sont les repas communautaires (généralement un repas par mois), les excursions et promenades pédestres ainsi que les visites à caractère culturel durant la bonne saison, des jeux divers (loto, scrabble, bridge, jass) des activités chorales et de création artisanale ainsi que la commémoration des fêtes rythmant l'année.

La Nouvelle Roseraie

Cette maison de vacances située à Saint-Légier sur Vevey est gérée en copropriété par l'Hospice général et le Service social. Des séjours de trois semaines au moins y sont organisés durant pratiquement toute l'année.

Ainsi, du 12 décembre 1985 au 16 novembre 1986, la maison a été fréquentée par 572 personnes (113 hommes et 459 femmes), au gré de 23 séjours, ce qui correspond à 8 684 nuitées.

Parmi les hôtes accueillis, 264 étaient domiciliés en Ville de Genève, 298 dans le reste du canton et 10 hors du canton. La moyenne d'âge des vacanciers fut de 78 ans.

Voyages et excursions

Afin de permettre aux plus défavorisés de nos concitoyens de bénéficier d'un changement d'air ainsi que de la possibilité de vivre une expérience de groupe, des séjours de vacances ainsi que des excursions ont été organisés: 2 séjours en Suisse (St-Moritz, Weggis), 2 séjours balnéaires (Marina di Massa, Chania) ainsi qu'un séjour de création artisanale en Provence ont accueilli 115 personnes, soit plus du double de l'année précédente. En outre, 4 excursions aux buts variés ont suscité la participation de 152 personnes.

Spectacles pour personnes âgées

Divers groupements et institutions bénéficient de billets à prix réduits (4 francs) pour des représentations de comédie, de ballet, d'opérette et de musique. Pour la saison théâtrale 1985-1986, le Service social a vendu 2 786 billets pour 9 spectacles.

Par ailleurs, le service s'est chargé de la location des billets pour le cirque à l'intention des personnes âgées ou handicapées, permettant à 3 133 personnes d'y participer.

Fêtes pour les bénéficiaires

Conformément à la coutume, le centre municipal des Asters a accueilli les bénéficiaires du service à deux reprises : pour la fête de printemps, placée sous le signe du Tessin ainsi que pour l'Escalade à l'occasion de laquelle une cinquantaine de membres de la Compagnie 1602 permirent aux aînés de vivre une présentation des personnages de l'Escalade.

Ces deux manifestations regroupèrent 715 personnes pour un moment de détente et de fraternité.

SERVICE DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE

1. Affaires générales

Le service se compose de 3 sections comportant 56 employés réguliers, soit 16 pour l'administration et les travaux et 40 concierges d'écoles, plus 58 employés temporaires, soit au total : 114 collaborateurs.

Au cours de l'année, le service a procédé à un certain nombre d'inaugurations relatives à des locaux rénovés, à l'établissement d'une ludothèque, à la plantation dans plusieurs écoles d'un arbre et à la réalisation définitive de places de jeux.

L'organisation au printemps et en automne du marché aux puces par et pour les enfants a rencontré à nouveau un grand succès.

2. Ludothèques

8 ludothèques sont actuellement en activité et enregistrent une fréquentation réjouissante. Il s'agit de celles des Eaux-Vives, de Saint-Jean, de Servette-

Vidollet (transférée dans la nouvelle école des Grottes), de Plainpalais, de Pâquis-Sécheron, de «La Marelle» aux Franchises, des Crêts et de la Vieille-Ville.

Chaque ludothèque reçoit une subvention de départ de 25 000 francs pour l'achat des jeux.

3. Places de jeux

Au moyen du deuxième crédit de 3 000 000 de francs accordé le 20 mars 1984 par le Conseil municipal, le Service des écoles a pu, en 1986, terminer les aménagements suivants :

Ecoles: Plantaporrêts - Roches.

Parcs: Plaine de Plainpalais - Plantaporrêts - Voltaire - Mon Repos.

Les aménagements suivants ont été entrepris et réalisés, en 1986, au moyen du crédit précité :

Ecoles: Cité Jonction primaire - Cité Jonction enfantine - Cayla.

Parcs: La Grange «Frontenex» - Vincy.

La promenade de Malagnou a été aménagée par le Service des écoles mais prise en charge par les Services immobiliers.

4. Bâtiments scolaires

Le service a la responsabilité de 69 bâtiments scolaires, 38 salles d'éducation physique, 7 pavillons et 8 classes dans les immeubles locatifs.

La réalisation de l'école des Grottes et de la 2^e étape de l'école des Allières a permis la mise à disposition de 24 classes aux élèves des quartiers concernés.

La rénovation de certaines écoles s'est poursuivie et ceci grâce aux crédits extraordinaires votés par le Conseil municipal. Les travaux importants suivants ont été réalisés dans les écoles suivantes :

- Ecole Carl-Vogt
- Ecole des Charmilles
- Ecole des Eaux-Vives
- Ecole du Mail
- Ecole Necker
- Ecole du Sujet

Divers

Les travaux d'entretien annuels ont été réalisés selon le programme établi.

L'occupation extra-scolaire des locaux est toujours importante.

En septembre, deux classes ont été ouvertes dans l'immeuble rue du Pré-Jérôme.

Comme ces dernières années, le Service des écoles a loué à l'Etat 63 classes dans les bâtiments primaires et destinés à l'enseignement secondaire.

De plus, 15 classes sont mises à la disposition du Collège du soir, à l'école des Casemates.

5. Activités parascolaires

Le Service des écoles subventionne 11 restaurants scolaires représentant 9 associations.

Durant l'année scolaire 1985/86, 169 892 repas ont été servis dans ces différents restaurants scolaires.

Sur l'ensemble de ces établissements, une augmentation de 16 081 repas a été enregistrée. Sur ce nombre, 15 663 repas proviennent du nouveau restaurant scolaire de Trembley.

Les activités surveillées consistent en une prise en charge des élèves de 16 h 10 à 18 h.

1 676 élèves ont fréquenté ces activités en 1985/86, soit 70 élèves de plus qu'en 1984/85. Ceux-ci étaient répartis dans 123 classes installées dans 57 bâtiments scolaires de la Ville, soit une moyenne de 13,62 élèves par classe.

Les études surveillées sont destinées aux classes des degrés 5P et 6P. En 1985/86, 35 classes, totalisant 474 élèves, ont été ouvertes dans 18 écoles de la Ville.

6. Centres de loisirs et de rencontres

La Ville compte actuellement 8 centres de loisirs dont la gestion est confiée à des associations privées.

Dans deux centres particulièrement, l'activité « théâtre » est interne (Pâquis et Jonction).

Des fêtes de quartier sont annuellement organisées et elles rencontrent un grand succès populaire.

En septembre, le Centre de loisirs de Plainpalais a pu s'installer dans ses nouveaux locaux provisoires au 4, rue Hugo-de-Senger.

Novembre a vu le déménagement du Jardin Robinson des Pâquis pour permettre aux SI de commencer les travaux de la nouvelle station d'épuration des eaux. Des locaux provisoires seront prochainement mis à la disposition des responsables.

Parallèlement à l'étude de l'introduction d'ateliers d'informatique, un réseau télématique fondé sur la Maison des Jeunes, les centres de loisirs et maisons de quartier a été examiné par le même groupe d'étude.

Le réseau «Minitel-Relais» a été inauguré le 27 novembre 1986.

Les travaux d'entretien et d'amélioration ont pu être effectués.

7. Maison des jeunes

Après deux ans et demi d'activité, on constate que Saint-Gervais correspond à un réel besoin et occupe un créneau bien défini au sein des lieux présentant des activités socio-culturelles.

Ainsi, trois catégories de personnes fréquentent cette institution :

- *Les créateurs* (comédiens, vidéastes, photographes, musiciens, etc.).
- *Les spectateurs* (26 454 pour le théâtre en 1986 et vingt-trois spectacles).
- *Les utilisateurs* : ils viennent découvrir un loisir, une forme d'expression. Ils suivent des stages, participent à des ateliers, utilisent les labos-photos, les studios.

En 1986, 70 sessions de stages ont eu lieu réunissant environ 550 personnes. Et puis il y a ceux qui utilisent les salles mises à disposition, groupements à but non lucratif, qui représentent environ 10 000 personnes.

Le journal d'information «Séquence» (8 parutions en 1986) est tiré à 8 500 exemplaires en moyenne.

8. Auberge de jeunesse

Les travaux de construction de la nouvelle auberge de jeunesse se sont poursuivis. Le bouquet a été fêté le 28 avril 1986.

9. Colonies de vacances

La subvention à la journée a passé de 8 francs 55 à 8 francs 90 (augmentation du coût de la vie).

On notera une légère diminution du nombre total de journées, laquelle a également une influence sur le pourcentage des enfants « Ville de Genève ».

Parmi les travaux entrepris, il a été procédé à la dernière étape de remise en état des canalisations de la colonie « Les Plattets ». Il a été également refait l'étanchéité de la terrasse et divers travaux de toitures, peinture, ferblanterie, revêtement de sol, électricité, dans 5 locaux. A la colonie « Vivre » à Arzier, il a été procédé au remplacement de la charpente et au renforcement des balcons.

10. Centre de vacances pour personnes handicapées - Genolier

Les tractations avec la commune de Genolier ayant enfin abouti, la demande de crédit a été présentée au Conseil municipal.

11. Fêtes des écoles

La fête des écoles enfantines a eu lieu le jeudi 26 juin par un temps très beau. Le parcours de remplacement du cortège a été à nouveau utilisé, les travaux de la gaine technique des Rues-Basses n'étant pas terminés. 3 262 enfants ont pu apprécier les différentes attractions installées sur l'emplacement.

Le samedi 28 juin, les élèves des écoles primaires prenaient à leur tour possession du parc des Bastions, du parc Trembley et du parc des Eaux-Vives, également avec le beau temps. 4 545 participants ont été dénombrés alors que 765 élèves étaient présents dans les écoles des Crêts-de-Champel, des Charmilles et de Hugo-de-Senger qui organisaient des promotions décentralisées.

Le matin, se sont déroulées les cérémonies officielles au cours desquelles chaque élève a reçu un souvenir de la Ville de Genève, sous forme d'un livre.

12. Promotions civiques

Une seule cérémonie a été organisée au Victoria Hall le lundi 1^{er} décembre 1986.

771 jeunes filles et 725 jeunes gens, soit 1 496 participants ont prêté serment devant les corps constitués du canton.

Délégation à la petite enfance

La délégation à la petite enfance a commencé son activité en janvier 1986. Elle est composée de 3 personnes: 1 délégué, 1 technicien et une secrétaire.

Après une première prise de contact avec chacun des comités et des responsables des institutions ainsi qu'avec les fédérations et les services cantonaux, la délégation a été en mesure d'organiser son travail.

Très rapidement de nombreux problèmes sont apparus qui n'ont pu être que partiellement résolus en 1986.

Depuis plusieurs années, le subventionnement des institutions n'a pas suivi l'accroissement de leurs charges. Ainsi certaines institutions démarrent la nouvelle année avec un déficit non remboursé.

En dépit des exigences du Contrôle financier et des engagements écrits que les comités des institutions ont signés, la gestion de certaines institutions laissait encore à désirer.

Dès lors, la délégation s'est attachée à mettre de l'ordre et à faire coïncider les engagements pris avec les conditions de subventionnement requises.

La plupart des situations se sont réglées dans le courant 1986. Ainsi, pour 1987, chaque institution, après examen de son projet de budget, a reçu une garantie de subventionnement et touchera 12 mensualités du montant global budgétisé.

Pour ce qui est des subventions arriérées, la situation devrait se régler dans le courant 1987, après réception et examen des comptes 1986 et demande d'un crédit extraordinaire au Conseil municipal.

Si les procédures liées au financement sont désormais clarifiées et acquises, de nombreux problèmes subsistent concernant le statut du personnel des institutions, les prix de pension et autres questions qui seront étudiées par la commission d'étude de la petite enfance que le Conseil administratif vient de créer.

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

1. Affaires générales

Direction

Dans son ensemble l'année 1986 peut être citée comme bonne. Toutes tâches et services confiés au Service des parcs et promenades purent être effectués dans

de bonnes conditions; responsables et jardiniers étant aidés en cela par une météorologie favorable à la nature et aussi à ceux qui ont pour mission de la promouvoir en ville.

Personnel

L'effectif du personnel du Service des parcs et promenades ne s'est que peu modifié en 1986. Deux collaborateurs sont venus renforcer l'équipe des jardiniers, alors qu'un nouveau technicien horticole a remplacé une collaboratrice partie en stage à l'étranger.

En cours d'exercice, 4 jardiniers ont demandé à être mis au bénéfice de la retraite — 2 collaborateurs ont démissionné — 5 apprentis ont été engagés. A fin 1986, l'effectif du personnel du Service des parcs et promenades était de 180 — + 9 apprentis.

En été 1986, selon les dispositions du Conseil administratif, 13 étudiants ont effectué 51 semaines de travail dans les divers établissements du service. A la demande du Tribunal de la jeunesse et du Service de la protection de la jeunesse, 42 garçons et filles ont exécuté des stages dans les établissements de production.

Locaux

L'amélioration des vestiaires du personnel s'est poursuivie en 1986. En cours d'année, 4 installations ont été modernisées et nouvellement équipées; celles du quartier de Saint-Antoine - du parc des Croupettes - du parc de l'Ariana et du chemin des Vignes à Lancy. A l'école des Allières, un nouveau local-vestiaire a été inauguré à fin 1986.

A ce jour, seule l'équipe des jardiniers du Jardin Anglais ne dispose encore pas d'un local convenable.

Matériel, véhicules

Au cours de l'année 1986

Ont pu être acquis

A titre de remplacement:

Equipement nouveau:

— 1 camion-grue

— 1 chargeuse

— 1 fourgon

— 1 pelle «Retro»

— 1 jeep avec remorque

— 1 remorque basse

— 7 tondeuses

— 1 broyeur à bois

— 1 turbine souffleuse

— 1 équipement pneumatique de taille

2. Climatologie et végétation

L'hiver 1985/1986 s'étant révélé peu rigoureux, le travail des jardiniers n'en fut que facilité, donc plus important. L'absence de froid, des précipitations limitées et de faibles chutes de neige permirent un bon déroulement du travail. Taille des arbres sur rues, arrachages et plantations de gros et petits végétaux se poursuivirent sans interruption, ce qui est particulièrement favorable lorsque l'on souhaite tenir un planning de saison.

Au 31 mars les chantiers dits de « morte-saison » étaient liquidés. Les jardiniers purent alors regagner leur quartier ou équipe respective pour suivre plus attentivement fleurs et végétaux déjà réveillés par un printemps venu à l'heure.

Ce printemps 1986 se montra toutefois relativement frais. Ceci eut pour effet d'allonger la durée de floraison des arbustes à fleurs et de donner aux bisannuelles (pensées, bellis, giroflées, etc.) un éclat plus durable. Seules les bulbeuses pâtirent de ce printemps trop long à se réchauffer, leur développement et leur floraison furent d'une qualité très moyenne.

A la fin avril, il fallut déjà penser à l'été tout proche. Alors que la tonte des pelouses retenait longuement les jardiniers, l'on dut procéder à l'arrachage des décorations printanières et à une nouvelle préparation des massifs. Les premières plantes de décorations estivales furent sorties dès le 15 mai. Dans les centres de production, elles attendaient en grand nombre la venue des beaux jours.

Au 30 juin, 62 500 bégonias, 15 500 géraniums, 2 700 dahlias et 10 000 coleus étaient en place assurant ainsi, dans la ville, ces îlots de couleurs qui font le charme de la parure estivale de Genève.

Juillet fut chaud et sec. Août par contre fut plus frais et très orageux. Le 18 du mois, une chute de grêle d'une violence exceptionnelle s'abattit sur Genève. Les grêlons étaient d'une telle grosseur que des dégâts très importants furent enregistrés dans les cultures et les installations. Dans les établissements des Bornaches, de Beaulieu et de La Grange, des centaines de vitres volèrent en éclats occasionnant des dommages estimés à plus de 200 000 francs. Grâce à des soins attentifs, à des traitements appropriés, à des apports d'engrais et à des sarclages adéquats, les décorations florales purent être maintenues en place jusqu'à la fin de la belle saison.

Dès le début septembre, 210 000 bisannuelles furent repiquées aux Bornaches, à Certoux, alors qu'à la fin du mois les premières potées de chrysanthèmes étaient prêtes à sortir des établissements.

L'automne 1986 fut clément. Une succession de jours secs et doux favorisa les travaux de saison. Les premières plantations furent effectuées dans de bonnes

conditions, ainsi que la mise en place des décorations automnales et la plantation de 97 000 bulbeuses.

3. Parcs et promenades

Nombre et superficie

En 1986, quelques modifications ont été apportées quant au nombre des parcs ouverts au public.

Il s'est agi principalement d'espaces verts jouxtant des réalisations d'utilité publique (école Le Corbusier - école des Allières et école des Grottes). Par contre, des améliorations sensibles sont venues compléter des surfaces existantes. Une grande pelouse a été créée derrière les immeubles du Seujet. Des améliorations paysagères ont été apportées à la promenade de l'avenue d'Aire et au parc des Cropettes, tandis qu'au quai Gustave-Ador, la surface des pelouses a été augmentée de plus de 1 200 m², ceci au détriment de zones bituminées.

Au centre ville, dans le cadre d'aménagements nouveaux, de nombreux arbres et arbustes ont trouvé place le long des rues, à des carrefours ou encore dans le cadre d'espaces fermés à la circulation automobile (avenue Louis-Aubert, chemin de Roches, rue de la Servette, place Kléberg, place Montbrillant, etc.).

Entretien des espaces verts existants

Bien que certains citoyens redoutent de voir la motorisation toujours plus présente lors de l'entretien des espaces verts, la mécanisation et l'automatisation de certains travaux est aujourd'hui strictement indispensable à la bonne marche du service. Dans ce but, une nouvelle chargeuse, une pelle «Rétro», une broyeuse à bois et un équipement pneumatique pour la taille ont été acquis. Des installations d'arrosage semi-automatiques ont été mises en place à la place Cornavin, à l'école des Franchises, au quai du Seujet et au Cycle de la Florence.

Grâce au crédit spécial voté par le Conseil municipal en automne 1985, des réseaux d'arrosage ont été complétés à l'avenue d'Aire, au parc de Saint-Jean, au parc de Vincy, aux parcs des Eaux-Vives et de La Grange, ainsi qu'au quai Wilson.

Etudes et travaux en cours

Régulièrement le Service des parcs et promenades est associé à l'étude d'aménagements nouveaux liés à l'évolution urbanistique de la ville. Cette collaboration est toujours très efficace, car elle permet une planification des travaux à

moyen et plus long terme. Ces récentes études ont eu plus particulièrement trait à des aménagements dans le quartier des Clochettes, dans le quartier des Grottes, ainsi que dans celui de Montbrillant.

Etablissements, serres et cultures

En 1986, peu de modifications ont été apportées aux installations horticoles du service. Seules d'importantes réparations furent nécessaires suite à la chute de grêle du 18 août 1986.

Statistique de production

	<i>Beaulieu</i>	<i>La Grange</i>	<i>Bornaches</i>
Plantes en pots, vertes et fleuries	7 800	9 200	900
Plantes décorations estivales	106 000	78 000	4 150
Bisannuelles	—	29 000	180 000
Fleurs coupées	17 500	2 000	43 000
Total	<u>131 300</u>	<u>118 200</u>	<u>228 050</u>

5. Arbres et arbustes

Abattage et plantation

En 1986, 250 gros végétaux ont été plantés en différents points de la ville. La moitié de ces derniers étaient destinés à remplacer des arbres secs, malades ou dangereux. Près de 5 700 arbustes et 1 800 rosiers ont été utilisés afin de compléter ou étendre les aménagements verts de la ville.

6. Expositions et prestations diverses

Le 27 juin 1986 s'est déroulé à Genève le 39^e Concours international de roses. Cette manifestation a rencontré à nouveau un grand succès.

Au mois de novembre, la Ville de Genève fut invitée, en qualité d'hôte d'honneur, aux Florales de Chambéry. A cette occasion elle a réalisé une grande prestation florale, dans une exposition très largement fréquentée.

En décembre, une autre présentation florale a été réalisée à Palexpo-Genève, à l'occasion de l'exposition PARASITIS-86.

Les fleuristes du service ont assuré, en cours d'années, 340 prestations utilisant pour cela plus de 115 000 fleurs coupées. D'autre part, 500 prêts de plantes ont été consentis à des sociétés de la place.

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Naissances

Le service a enregistré 2 650 naissances (contre 2 568 en 1985 et 2 683 en 1984) lesquelles, par nationalité, se répartissent ainsi :

Genevois	25 %	(25 %)			
Confédérés	34 %	(33 %)	Suisses	59 %	(58 %)
Français	7 %	(7 %)			
Italiens	5 %	(7 %)			
Espagnols	6 %	(6 %)			
Portugais	7 %	(6 %)			
Autres pays	16 %	(16 %)	Etrangers	41 %	(42 %)

Ce récent renforcement des naissances d'enfants suisses est dû principalement au fait que depuis le 1^{er} juillet 1985, l'enfant d'une mère suisse et de son époux étranger acquiert dès sa naissance le droit de cité de sa mère (à condition toutefois que la mère ne soit pas devenue suisse par un mariage précédent); ces enfants nés de père étranger et ayant acquis la nationalité suisse de leur mère représentent en effet les 23 % du total des naissances enregistrées en Ville de Genève en 1986.

Le nombre d'enfants dont les parents ne sont pas mariés ensemble passe de 277 à 284, celui des enfants mort-nés revient de 18 à 15, tandis que celui des naissances à domicile reste stationnaire (19 contre 20 en 1985).

Les prénoms auxquels les parents ont donné la préférence ont été dans l'ordre (entre parenthèses est indiqué le rang de l'année précédente):

1. David	(2)	1. Stéphanie	(1)
2. Michaël	(4)	2. Jessica	(4)
3. Julien	(3)	3. Nathalie	(5)
4. Sébastien	(6)	4. Sophie	(13)
5. Nicolas	(1)	5. Céline	(6)
6. Alexandre	(5)	6. Laure/Laura	(3)
7. Jonathan	(8)	7. Sarah	(2)
8. Patrick	(12)	8. Christelle	(8)
9. Jeremy	(—)	9. Jennifer	(7)
10. Damien	(—)	10. Mélanie	(—)
11. Christophe	(11)	11. Catherine	(—)
12. Vincent	(—)	12. Deborah	(10)
13. Guillaume	(15)	13. Julie	(—)
14. Cédric	(9)	14. Virginie	(—)
15. Anthony	(7)	15. Sandra	(14)

puis: Marc, Laurent,
Olivier, Raphaël,
Stéphane

puis: Laetitia, Katia,
Anne, Aurélie, Fanny

Décès

Le service a été saisi de 1944 (2052) cas de décès, nombre se détaillant chronologiquement comme il suit :

Janvier	175	(200)	Juillet	135	(197)
Février	183	(163)	Août	143	(168)
Mars	188	(175)	Septembre	162	(150)
Avril	140	(172)	Octobre	160	(180)
Mai	144	(172)	Novembre	158	(165)
Juin	170	(133)	Décembre	186	(177)

Mariages

Il a été fixé 1 180 (1070) cérémonies de mariage qui correspondent à 1 164 (1066) mariages célébrés dans l'ancienne Mairie des Eaux-Vives, à deux mariages célébrés à l'Hôpital et à 14 mariages non célébrés.

La proportion de mariages dans lesquels les deux fiancés étaient suisses est en nette reprise, soit 23,7 % (contre 14,5 % seulement des cas en 1985).

Il n'a été présenté aucune requête en dispense d'âge au Conseil d'Etat, afin d'être autorisés à célébrer un mariage pour lequel l'un ou l'autre fiancé n'aurait pas atteint l'âge requis.

Les journées les plus chargées ont été celles du samedi 21 juin et du samedi 28 juin, avec chaque fois 18 mariages célébrés.

Les semaines les plus chargées ont été celles du

23 juin	au 28 juin	40 mariages
1 ^{er} septembre	au 6 septembre	40 mariages
16 juin	au 21 juin	36 mariages
15 décembre	au 20 décembre	35 mariages
8 décembre	au 13 décembre	32 mariages

Les mois les plus chargés ont été ceux de juin et septembre avec respectivement 138 et 116 mariages.

Divorces

Il a été transcrit au Registre des familles 270 jugements de divorce concernant des ressortissants de la commune, nombre stationnaire par rapport à 1985 (272).

Sur le plan cantonal cette fois (mais en 1985 car les chiffres définitifs de 1986 ne sont pas encore connus), il a d'un côté été prononcé à Genève 1 038 divorces, lorsque de l'autre 2 361 mariages y étaient célébrés, soit près de la moitié.

Autres faits d'état civil

Au cours de l'année écoulée, 289 enfants ont été reconnus par leur père, contre 287 en 1985 et 277 en 1984.

Le nombre d'adoptions prononcées s'est monté à 30 (58 en 1985).

Le nombre des naturalisations (Confédérés et étrangers) dans le droit de cité de Genève a été de 398 contre 410 l'année précédente.

SERVICES DES POMPES FUNÈBRES, CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE

1. Affaires générales

La direction du service a mis l'accent sur la formation du personnel et la prévention des maladies :

- introduction de l'informatique
- accueil du public
- formation de machinistes de chantiers
- formation du personnel des fours crématoires
- campagne préventive de vaccination et développement des notions d'hygiène et de désinfection.

Le bureau des pompes funèbres a été réorganisé en partie, grâce à la mise à disposition de locaux supplémentaires.

Un premier ordinateur a été mis en fonction, permettant de traiter certains problèmes spécifiques au service. L'équipement informatique et bureautique doit se poursuivre en 1987, après analyse complète des besoins.

Personnel

89 postes de travail sont occupés au 31 décembre 1986, sur un effectif de 91.

Budget

Les recettes du service correspondent au 0,36 % des recettes générales prévues par la Ville (0,42 % en 1985), les dépenses 1,45 % (1,40 % en 1985).

Locaux

La transformation du bureau des pompes funèbres se poursuit, afin de permettre un meilleur accueil du public.

L'aménagement et l'organisation interne des bâtiments de service au cimetière de Saint-Georges sont terminés.

Constructions neuves

Un crédit de 5 500 000 francs a été voté par le Conseil municipal le 25 mars 1986 pour la construction de la 2^e étape du columbarium, ainsi que d'entrepôts au cimetière du Petit-Sacconnex. Les travaux ont débuté en automne.

Projet de travaux

Une demande de crédit extraordinaire de 640 000 francs a été présentée au Conseil municipal le 5 novembre 1986, en vue de la réfection des réseaux d'eau et des allées du cimetière de Châtelaine.

Véhicules

2 véhicules ont été remplacés, maintenant le parc en bon état.

2. Pompes funèbres

Le service a organisé le 66 % des obsèques de personnes décédées dans le canton (66 % en 1985). Les convois gratuits représentent le 28 % de ces décès (28 % en 1985).

3. Centres funéraires

86 % des corps de personnes décédées dans le canton ont été déposés dans nos installations. 56 % des services funèbres y ont été célébrés.

4. Crématoire

Le nombre des incinérations a légèrement régressé, par rapport à 1986 (60 % contre 63 %).

5. Cimetières et columbarium

3 corps et une urne ont été inhumés dans le cimetière de Plainpalais. Dans les trois autres cimetières, le nombre des inhumations a légèrement augmenté (+ 26, soit 6 %).

Le service n'a plus de cases à louer dans le columbarium. La 2^e étape de construction devrait être terminée en début de 1988.

III. PRINCIPAUX ÉCARTS ET LISTE DES DÉPASSEMENTS DE CRÉDITS

Préambule

Le Conseil administratif vous présente ci-après :

- A. Un commentaire des principaux écarts de charges et de revenus constatés entre le budget et le compte rendu 1986 de la Ville de Genève,
- B. Les dépassements de crédits (** budgétaires de fonctionnement*)
 - 1. Ajustement des dépassements de charges.
 - 2. Liste des dépassements de crédits du Service municipal de l'Abattoir et du contrôle des viandes,

** extraordinaires*

- 3. Liste des dépassements de crédits terminés.
 - 4. Liste des dépassements de crédits en cours.
- A. **Commentaire des principaux écarts de charges et de revenus entre le budget et le compte rendu 1986 de la Ville de Genève**

Le compte rendu financier comporte une colonne spéciale dans laquelle figurent les écarts entre le budget et les comptes. Pour ceux qui nécessitent un commentaire particulier, le montant est suivi d'un numéro qui sert de référence au texte explicatif publié dans ce chapitre.

Toutefois, les explications communes à de nombreux dépassements ayant la même cause portent le même numéro de référence. Il s'agit de :

- 1. Postes 3011 «Traitements du personnel temporaire»
 - 3080 «Frais pour service de suppléance de personnel».
 - 4363 «Remboursement de salaires assurances accidents et maladie».

Les services municipaux, dans l'attente d'une nomination de collaborateurs, ont toujours la faculté de recourir momentanément à du personnel temporaire qui pourra, par la suite, acquérir la qualité de fonctionnaire ou d'auxiliaire fixe. C'est la rubrique 3011 qui est débitée au lieu de 3010.

A défaut de pouvoir traiter directement avec des personnes en quête d'un emploi, les services peuvent aussi faire appel aux maisons spécialisées pour obte-

nir de la main-d'œuvre temporaire. Ce type de charges est imputé sur la rubrique 3080 au lieu de 3011.

Dès 1986, notamment pour répondre aux demandes de la commission des finances, les remboursements de salaires des assurances sont répartis au niveau des services.

Au niveau du compte rendu, la comparaison des charges de personnel doit toujours se faire globalement sur la base des 4 rubriques 3010, 3011, 3080, 4363.

Tous les dépassements sur les rubriques 3011 et 3080 qui seront compensés par du disponible sur les rubriques 3010 et 4363 porteront la référence *N° 1*.

2. Poste 3040 «Caisse d'assurance du personnel et fonds de prévoyance»

En mai, au moment de l'élaboration du budget, il est possible de calculer les cotisations à la caisse de retraite pour l'année suivante, en tenant compte des augmentations statutaires de traitement, des annuités extraordinaires ainsi que des promotions ayant eu lieu de février à mai. Cependant, deux autres facteurs qui ne peuvent être qu'estimés et non calculés, influencent de manière sensible les chiffres à porter au budget.

Il s'agit d'une part des promotions qui interviennent entre le mois de mai de l'année précédente et le 1^{er} janvier de l'année pour laquelle est préparé le budget et, d'autre part, des mutations dans les effectifs, notamment les nominations d'employés à des postes vacants depuis un certain temps.

Il est à noter que selon l'âge et le niveau des bénéficiaires de promotion, les contributions de l'administration peuvent s'élever à plusieurs milliers de francs.

Afin de ne pas charger inutilement le budget, on a évité de surestimer ces charges, ce qui occasionne inmanquablement des dépassements de crédits dans un certain nombre de services.

Ces dépassements porteront la référence *N° 2*.

3. Dépassements liés à des revenus spécifiques

Certaines charges sont étroitement liées à des revenus spécifiques et suivent donc la même évolution; par exemple, le droit des pauvres (3189), les frais de perception des centimes additionnels (3519).

Ce type de dépassement portera la référence *N° 3*.

4. Dépassements compensés par des revenus supplémentaires

Certains postes de charges en dépassement ou non prévus au budget (par exemple dépassements sur acquisitions de collections, sur subventions aux activi-

tés culturelles, aide aux chômeurs) sont compensés par des revenus supplémentaires provenant de dons divers (4699), de prélèvements sur les fonds spéciaux (4290) et de prélèvements sur des fonds de réserve (4810).

Ces dépassements porteront la référence N° 4.

5. Compensation avec d'autres rubriques budgétaires de même nature.

Département des finances et services généraux

- 6 Mise en place des archives et mise sous surveillance de la Villa « La Grange » durant le chantier.
- 7 Intervention de personnel supplémentaire pour la correction du Mémorial et du tiré à part.
- 8 Accroissement du nombre d'offres d'emplois.
- 9 Accroissement du nombre de communiqués.
- 10 Réfection urgente des meubles rembourrés Salon La Grange.
- 11 Nombre et coût des réceptions en hausse compensé partiellement par la rubrique 1100.4509.
- 12 Renouvellement du stock et impression d'une nouvelle plaquette « Palais Eynard ».
- 13 Frais liés à l'information et la communication et charges pour alarmes au Palais Eynard.
- 14 Départ d'un collaborateur (non remplacé) en cours d'année.
- 15 Nouveau poste dès 1986.
- 16 Voir rubrique 1110.4369.
- 17 Renforcement temporaire du personnel du service d'achats.
- 18 Heures supplémentaires dues à des travaux urgents d'impression.
- 19 Travaux complémentaires urgents de photocomposition pour les Services du feu et du domaine bâti.
- 20 Refacturation de matériel divers à la CAP.
- 21 Augmentation des charges consécutive à la mise en place de l'informatique dans les services.
- 22 Volume prévisionnel d'impressions pas atteint.
- 23 Nettoyages de nouveaux locaux (Malagnou, Taxe professionnelle et Palais Eynard).
- 24 Augmentation des coûts, entretien et des réparations.

- 25 Augmentation du volume de photocopies.
- 26 Augmentation des taxes postales et du volume du courrier.
- 27 Vu la garantie accordée par des constructeurs, ce poste n'a pas été utilisé.
- 28 Prise en charge des charges par le service de la Taxe professionnelle et le secrétariat du Département des beaux-arts et de la culture.
- 29 Diverses opérations ponctuelles imprévues (Forenergy...).
- 30 Les séances ont été moins nombreuses que prévu.
- 31 Emménagement du service au 17, rue Pierre-Fatio le 1^{er} janvier 1986.
- 32 Prise en charge par le C.T.I.
- 33 Voir explication N° 28.
- 34 Plus-value.
- 35 Prolongation d'un an du contrat de surveillant concierges et divers personnel temporaire.
- 36 Location de locaux à la place de la Taconnerie.
- 37 Augmentation des frais de contentieux (honoraires d'avocats non prévisibles).
- 38 Evacuation de squatters (Grottes).
- 39 Nouvelle rente foncière B.C.G.
- 40 Plusieurs postes budgétisés n'ont pas été repourvus au moment prévu (retard dans la mise à disposition des locaux).
- 41 Estimation trop importante (corrigé en 1987).
- 42 L'introduction du nouveau logiciel de gestion a eu pour conséquence de rétablir une meilleure classification des patrimoines administratif et financier.
- 43 Compensé par disponible sur rubrique 1564.3144.
- 44 Remise sur fermage.
- 45 Poste d'adjoint à la direction prévu en 1986 et repourvu en 1987.
- 46 Prestations refacturées à la CAP.
- 47 Augmentation des charges due à l'introduction de la micro-informatique auprès des services.
- 48 Prise en charge des contrats d'entretien des autres services (voir chapitres 1 400 et 1 550).
- 49 Location d'une unité de bandes magnétiques pour la Protection civile.
- 50 Surveillance nécessaire du Centre informatique.
- 51 Une partie des dépenses prévues en 1986 sera enregistrée en 1987.
- 52 Diminution du coût des carburants.

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.

- 53 La répartition du service sur trois étages a pour conséquence la permanence à assurer pour chaque période d'absence.
- 54 Compensé par une économie sur la rubrique 3 198.
- 55 Dépenses inférieures aux prévisions.
- 56 Rubrique non utilisée.
- 57 Augmentation de la demande des services municipaux.
- 58 Frais d'impression des fiches signalétiques. Ces fiches seront vendues dès 1987 et provoqueront des revenus.
- 59 Indemnités de déplacement non budgétisées pour 1986.
- 60 Sous-estimation des frais de téléphones.
- 61 Sous-évaluation des frais de tirages.
- 62 Les expositions prévues n'ont pas pu être réalisées.
- 63 Effectif incomplet.
- 64 Travaux d'héliographies effectués par le Service d'achats.
- 65 Transport des fauteuils neufs du Victoria Hall.
- 66 Montant non budgétisé.
- 67 Baisse du prix de mazout.
- 68 Conditions hivernales nécessitant des interventions extraordinaires.
- 69 Réajustement du prix des repas, et augmentation de ceux-ci (C.F. N° 68).
- 70 Facture Etat pour taxe volumétrique.
- 71 Prestations supplémentaires de tiers demandées suite à la maladie du concierge.
- 72 Nuisances horaires irréguliers et travaux spéciaux dus à la viabilité hivernale. Divers remplacement des chefs par leur adjoint.
- 73 Divers dossiers concernant des travaux d'aménagement routiers n'ont pas été réalisés.
- 74 Intensification de l'information au public par voie de presse concernant les chantiers ouverts.
- 75 Compensé par une économie sur la rubrique 2524.3113.
- 76 Voir revenus supplémentaires de la rubrique 2525.4546.
- 77 Diminution des manifestations privées ayant fait appel au service.
- 78 Augmentation de la participation de tiers aux travaux.
- 79 Modification des conditions de vente du vieux papier.

- 80 Nombreuses interventions pour lutter contre la neige et le verglas durant la période janvier et février 1986.
- 81 Volume des travaux supérieur aux prévisions.
- 82 Baisse de prix.
- 83 Construction des WC publics prise en charge par le Service immobilier.
- 84 Coût supplémentaire dû à l'augmentation de la qualité des prestations de l'entretien des WC publics. Coût supplémentaire dû à l'accroissement du nombre d'installations.
- 85 Nouvelle redevance sur le trafic des poids lourds. Changement des anciennes plaques des véhicules, vignettes.

Département des beaux-arts et de la culture

- 86 Nouveau central téléphonique à Malagnou.
- 87 Un employé retraité depuis fin 1985 travaille encore pour les Beaux-Arts.
- 88 Indemnité du Prix de l'horlogerie.
- 89 Poste de l'animatrice à plein temps dès 1986.
- 90 Frais supplémentaires entraînés par diverses expositions et la présentation d'artistes genevois au Festival de Rotterdam.
- 91 La participation au déficit de la CGN a été moins élevée que prévu.
- 92 Indemnités pour les concerts d'été.
- 93 Voir explication N° 26.
- 94 La manifestation de l'Eté suisse a occasionné des frais supplémentaires.
- 95 Surestimation du budget.
- 96 La réouverture du Victoria Hall s'est faite plus tôt que prévu.
- 97 L'incendie du Victoria Hall a contraint le Service des spectacles et concerts à organiser les concerts de la Ville dans d'autres lieux, notamment dans la grande salle de l'ONU.
- 98 Prolongation de contrat due au volume.
- 99 Le Théâtre Off étant prêté au Théâtre Mobile, les frais sont pris en charge par ce dernier.
- 100 La fermeture du Casino-Théâtre a entraîné des frais de transports supplémentaires.
- 101 Interventions plus nombreuses que prévu.
- 102 Attribution d'un crédit supplémentaire en faveur du Festival du Bois de la Bâtie selon décision du Conseil municipal du 24 juin 1986.

- 103 Frais de transports supplémentaires dus à l'exposition «Le Psautier de Genève».
- 104 Remplacements pour absences prolongées et postes vacants non repourvus.
- 105 Ouverture des bibliothèques le samedi.
- 106 Divers déplacements non prévus au budget dans le cadre de l'informatisation des bibliothèques municipales.
- 107 Les salles dans lesquelles devaient être agencées de nouvelles vitrines n'ont pas été prêtes à temps.
- 108 Acquisition de l'œuvre «Léda et le Cygne» (Compensé partiellement par comptes 3400.4800 et 3401.4699).
- 109 L'engagement d'un photographe à titre temporaire a nécessité l'achat de plus de matériel que prévu.
- 110 Retard dans les travaux prévus.
- 111 Location d'un nouveau dépôt au Port-Franc pour entreposer des collections.
- 112 Le musée n'a pratiquement pas dû faire appel à des experts extérieurs.
- 113 Don de plusieurs sculptures de Landowski, transport de Paris à Genève non budgétisé.
- 114 Plusieurs expositions importantes ont dépassé les prévisions.
- 115 Une solution a pu être trouvée pour le stockage des livres dans le cadre de l'administration municipale.
- 116 Dépassement de crédit dû à la mise en service de l'abri du Musée Ariana.
- 117 Les travaux ont été confiés au restaurateur.
- 118 Le voyage prévu aux Indes n'a pas eu lieu.
- 119 Achat de matériel pour la mise en passe-partout des dessins. Prévision insuffisante.
- 120 Retard dans l'édition du catalogue. Seul un petit guide a été réalisé.
- 121 Importantes restaurations d'objets d'art qui n'ont pas été confiées à nos ateliers.
- 122 Les travaux de graphiste ont été payés sur les crédits de chantier.
- 123 Le manuscrit du catalogue n'a pas été livré.
- 124 Les photographies pour le catalogue n'ont pas pu être faites.
- 125 La salle d'exposition temporaire n'a pas été réalisée.
- 126 Centenaire du Cabinet des Estampes.
- 127 L'installation d'un laboratoire pour la restauration des estampes a entraîné des frais supplémentaires.

- 128 Rénovation complète de la salle d'exposition du Cabinet des Estampes.
- 129 Les frais de matériel pour la restauration ont été sous-estimés lors de l'élaboration du budget.
- 130 Frais supplémentaires dus aux manifestations de l'Eté suisse.
- 131 Les visiteurs ont été plus nombreux que les autres années d'où une influence sur la vente des catalogues.
- 132 Manifestations imprévues: Eté suisse, portes ouvertes.
- 133 Frais supplémentaires dus à la mise en service du bâtiment de fonction et celle des laboratoires du professeur Broughton.
- 134 Une mise en provision a été faite en 1985 pour les frais du système SIBIL; leur coût a finalement été moins élevé que prévu.

Département des sports et de la sécurité

- 135 Impression de tickets utilisés pour les nouveaux automates du Centre sportif des Vernets.
- 136 Lancement de nouvelles écoles «Sporiginal» (ski nautique, tir à l'arc, etc...).
- 137 Révision du contrat d'entretien.
- 138 Augmentation de la fréquentation aux semaines de ski de fond à Champex et facturation par le Grand Théâtre de la salle pour cérémonie «Hommage aux champions».
- 139 Consommation électrique plus importante que prévue.
- 140 Location d'un projecteur non prévue au budget pour soirée disco.
- 141 Bénéfice sur organisation des championnats du monde de patinage artistique 86.
- 142 Défectuosité des tissus pour bougies, bassin Pâquis-Centre.
- 143 Mise en service des compteurs de la piscine de Varembe.
- 144 Remplacement d'une plateforme hydraulique au Pavillon des sports de Champel.
- 145 Remise en état des batteries de la balayeuse électrique du Pavillon des sports de Champel.
- 146 Acquisition de tableaux de chronométrage pour la salle Henry-Dunant.
- 147 Consommation d'eau élevée suite à un été chaud.
- 148 Nombreuses réparations imprévisibles.

- 149 Installation d'un nouveau central et de cabines à prépaiement au Stade de Varembe.
- 150 Selon décision du Conseil municipal du 9 septembre 1986 (stages de sports pour nouveaux juniors).
- 151 Surveillances toujours plus nombreuses.
- 152 Acquisition d'un véhicule par anticipation sur le budget 1987 (réduit en conséquence).
- 153 Augmentation due à un accroissement des interventions téléphoniques.
- 154 Aide financière au journal «Nos compagnons».
- 155 Arrêté du Conseil municipal du 3 juin 1986 (frais d'étude reconstruction de l'abattoir).
- 156 Charges non prévues lors de l'élaboration du budget (taxes poids lourds).
- 157 Chute des prix de la graisse sur le marché mondial.
- 158 Diverses interventions ayant nécessité le recours à des sections en renfort (pollution de l'Arve, inondations suite aux orages, grêle, Fête des costumes, etc...).
- 159 Indemnités versées suite Cardiomobile en 1986.
- 160 Acquisition supplémentaire de matériel de transmission pour liaison radio notamment pour l'EMCO.
- 161 Plus forte proportion de l'entretien du matériel d'intervention.
- 162 Utilisation et renouvellement plus importants des produits pharmaceutiques.
- 163 Réédition du guide des sapeurs-pompiers.
- 164 Diverses réparations supplémentaires imprévues.
- 165 Réception lors de la fin des travaux de rénovation de la caserne à l'occasion de la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe.
- 166 Doublement du nombre des alarmes (inondations, services de garde, Fête des costumes).
- 167 Interventions plus fortes dues à la grêle et aux inondations.
- 168 Frais pour préparation des séances d'informations à la population sur l'activité de la Protection civile.
- 169 Remplacement d'un fourgon accidenté.
- 170 Difficulté de mise en fonction du chauffage par pompe à chaleur et consommation de mazout plus grande que prévu.
- 171 Augmentation du loyer du 38 bis, rue du Môle dès le 1^{er} septembre 1985.
- 172 Indemnités de 3 gardes de la Halle de Rive non budgétisées.

Département des affaires sociales, des écoles et des parcs

- 173 Déplacements liés à l'introduction de l'informatique et à l'étude du télé-réseau.
- 174 Certains projets n'ont pas été subventionnés.
- 175 Opération unique en faveur du Salvador.
- 176 Agrandissement du centre médico-social de la Jonction et création d'un club d'aînés à Champel.
- 177 Erreur de budgétisation consécutive à une restructuration des sections du service.
- 178 Le montant du budget a été surévalué.
- 179 Augmentation du nombre des stagiaires.
- 180 Augmentation des frais de nettoyage dans les centres Jonction, Pâquis, Plainpalais, Asters.
- 181 Le montant du budget a été surévalué.
- 182 Le nombre des ayants droit a été plus important que prévu.
- 183 Rémunération non prévue pour travaux effectués le dimanche.
- 184 Le mode de subventionnement du Foyer de jour «L'Oasis» a été aligné sur celui des autres foyers.
- 185 Augmentation du nombre d'aides sociales titularisées.
- 186 Activité supérieure au budget, ayant nécessité la titularisation de personnel temporaire et l'engagement d'intérimaires.
- 187 Le projet a été repoussé en 1987.
- 188 Augmentation du loyer du Club des Aînés de Vieusseux. Nouveaux loyers pour les clubs de Champel et Pâquis.
- 189 Indemnités aux concierges pour surveillance lors de mise à disposition de salles pour les sociétés de quartier.
- 190 Augmentation du nombre des parutions concernant les tableaux indiquant les dates des différents camps.
- 191 Nombre d'interventions pour l'entretien des bâtiments scolaires plus important que prévu.
- 192 Appel à des entreprises privées pour le remplacement de concierges.
- 193 Le montant dépensé varie en fonction des circonstances.
- 194 Nouvelle installation permettant le branchement des attractions foraines aux Bastions.
- 195 Un souvenir est remis aux enseignants lors de leur départ à la retraite: le nombre de retraités varie d'année en année. Prix du Conseil administratif.

- 196 Consommation en hausse.
- 197 Remise en état complète de l'installation électrique des Franchises.
- 198 La dépense de formation spécifique varie en fonction des besoins.
- 199 Période d'arrosage intensif particulièrement longue. Apport d'eau indispensable aux nombreux jeunes arbres. Mise en service des nouvelles installations du parc aux animaux du Bois de la Bâtie.
- 200 Extension du parc aux animaux au Bois de la Bâtie entraînant un accroissement des besoins de nourriture.
- 201 Mise en service de quatre nouvelles lignes.
- 202 Remplacements de postes titularisés non repourvus.
- 203 L'installation informatique a été repoussée en 1987.
- 204 Dégâts importants des garnitures de briques réfractaires de deux fours crémateurs.
- 205 Poste budgétaire non utilisé (prévu en 1987).
- 206 Acquisition de mobilier suite à l'emménagement dans ses propres locaux.
- 207 Locataires au 5, chemin Tavan dès le mois d'octobre 1986.
- 208 Indemnités dues pour un nouveau collaborateur.
- 209 Poste budgétaire non utilisé.
- 210 Budget insuffisant pour couvrir les salaires des institutions subventionnées.

Hors département

- 211 Des bénéficiaires ont soit quitté l'administration, soit été pris en charge par le service.
- 212 Prise en charge de l'augmentation de la participation seulement dès 1987.
- 213 Cours reportés ou annulés.
- 214 Situation économique favorable d'une part et engagement uniquement de chômeurs n'ayant plus ou pas droit aux indemnités fédérales d'autre part.
- 215 Voir explication ci-dessus.
- 216 Le détail de cette rubrique sera remis à la commission des finances.
- 217 Jeu d'écritures avec le compte 8090.3511, d'un montant presque identique, diminué cependant de la rétrocession par l'Etat des droits d'entrée sur les carburants.
- 218 Réajustement en fonction du total des débiteurs de la Ville.
- 219 L'estimation de la consommation d'électricité sur le territoire de la Ville, faite par les Services industriels, était trop optimiste.

	Fr.
220 Participation proportionnelle aux impôts payés à la source.	
221 1. Valeur budgétisée du centime additionnel	5 960 000.—
2. Valeur effective	<u>5 835 408.—</u>
Moins-value (2,1 %)	<u>124 592.—</u>
soit, pour 45,5 centimes	<u>5 668 936.—</u>
222 1. Valeur budgétisée du centime additionnel	1 370 000.—
2. Valeur effective	<u>1 753 513.—</u>
Plus-value (28 %)	<u>383 513.—</u>
soit, pour 45,5 centimes	<u>17 449 831.—</u>

Sur l'ensemble des centimes additionnels (personnes physiques et personnes morales) l'écart global est de + 3,5 %.

- 223 Cette rétrocession varie en fonction des impôts acquittés par les personnes morales.
- 224 Cet impôt varie selon l'importance des transactions conclues durant l'année.
- 225 Trésorerie moyenne supérieure de 30 millions aux prévisions (le programme d'investissements n'ayant pas été atteint) et taux moyen inférieur de 0,25 % au budget de trésorerie.
- 226 Forte diminution de la créance de la CAP.
- 227 Agio sur l'émission avec l'Etat de l'emprunt Tender de 40 000 000 de francs, à 100,8 %.
- 228 Nouvelles conditions des frais de cotation des emprunts sur les places boursières suisses, qui ne sont plus perçus pour l'année, mais jusqu'à l'échéance.
- 229 Les amortissements supplémentaires se rapportent aux crédits extraordinaires votés en cours d'année. L'autofinancement complémentaire est réduit d'un montant identique.

B. Les dépassements de crédits (* budgétaires de fonctionnement)

1. Ajustement des dépassements de dépenses

	Fr.
a) CRÉDITS BUDGÉTAIRES	
Budget de base	494.367.936.--
<u>Crédits supplémentaires</u> (votés par le CM en 1986)	
28.01.86 Couverture du déficit éventuel de la Fête Fédérale des costumes suisses	150.000.--
24.06.86 Assainissement de la situation financière du Festival du Bois de la Bâtie	100.000.--
03.06.86 Frais d'étude pour la restructu- ration - rénovation de l'Abattoir municipal	100.000.--
09.09.86 Subvention pour "Ecoles, camps et stages de sports"	<u>300.000.--</u>
	<u>650.000.--</u>
BUDGET TOTAL	495.017.936.-- =====
b) CHARGES DE FONCTIONNEMENT 1986	
Selon compte rendu financier	485.795.874.64
Dont à déduire :	
a) Dépassements couverts par prélèvements s/ divers fonds de réserves et par dépassement des revenus provenant de fonds spéciaux, ainsi que par des dons pour "acquisitions de collections" :	
3150.3650 Collegium Academicum (prélèvement s/ fonds pour activités culturelles	10.000.--
3180.3650 Fonction cinema (fonds pour activités culturelles)	31.278.--
3400.3115 MAH - acquisition pour collections (fonds Solet)	220.000.--
Dons divers (3401.4699)	216.020.50

3300.3115	Musée d'Ethnographie - acquisition pour collections (fonds pour acquisitions musées)	106.914.--
3600.3113	MHN - acquisition pour collections (fonds pour acquisitions musées)	200.000.--
4102.3800	Versement réserve Sport-Toto (réserve Sport-Toto)	<u>97.622.85</u>
		<u>881.835.35</u> =====

b) Dépassements compensés par des dépassements
de revenus ou des revenus nouveaux

1563.3147	24.250.65	1563.4368	23.863.40
1564.3147	41.147.35	1564.4270	65.250.15
2525.3140	497.640.10	2520.4349	544.097.85
3111.3189	14.828.30	3111.4346	19.269.50
3480.3115	10.000.--	3480.4699	10.000.--
4110.3128	21.176.65	4110.4359	33.798.--
4120.3189	44.500.--	4120.4393	44.500.--
4500.3138	6.322.15	4500.4356	22.264.55
4500.3158	5.881.35	4500.4270	27.311.70
5520.3111	13.099.55	5520.4353	14.100.--
8090.3511	<u>1.286.396.95</u>	2525.4516	1.396.134.60
		TOTAL	<u>1.965.243.05</u> =====

c) Dépassements neutralisés par une économie corres-
pondante s/ une autre rubrique spécifique ou
administrative :

2540.3133	6.560.05
(compensé par disponible s/2523.3133)	
4322.3111	23.609.75
(compensé par disponible s/4322.3151)	
	<u>30.169.80</u> =====
	TOTAL

d) Dépassements sur les rubriques 3011 "Traitements du personnel temporaire" et 3080 "Frais pour service de suppléance" couverts par un disponible s/rubrique 3010	<u>5.571.140.35</u> =====
---	------------------------------

Autres compensations :

*Amortissements sur crédits extraordinaires
ouverts en cours d'année (8300.3310) et couverts
par une réduction de l'autofinancement complé-
mentaire.*

5.684.076.25
=====

TOTAL DES DEDUCTIONS 14.132.464.80
=====

CHARGES EFFECTIVES 471.663.409.84

CREDIT BUDGETAIRE NON UTILISE (voir récapitulation p. XII) 30.271.373.18

501.934.783.02

BUDGET TOTAL 495.017.936.--

TOTAL DES DEPASSEMENTS 6.916.847.02

=====

B2. Liste des dépassements de crédits du Service municipal de l'Abattoir et du contrôle des viandes

<u>4301 ABATTOIR MUNICIPAL</u>	<u>Budget</u>	<u>Compte rendu</u>	<u>Dépassement</u>
<u>Prestations O.V.C.</u> Frais découlant de l'exécution des tâches d'inspection et de contrôle des viandes, selon convention Etat/Ville, différents d'une année à l'autre	630'000.--	645'995,45	15'995,45
<u>Matériel de nettoyage et de désinfection</u> Intensification des infections demandées par le vétérinaire cantonal	25'000.--	29'805,65	4'805,65
<u>Eaux</u> Sous-estimation	130'000.--	140'490.--	10'490.--
<u>4302 ENTREPOT FRIGORIFIQUE FR2</u>			— 137 —
<u>Main d'oeuvre et charges sociales</u> Compte tenu du temps effectif non estimable au moment de l'établissement du budget	411'500.--	421'057.--	9'557.--
<u>Installations</u> Solde du règlement du litige avec la Maison Sulzer dont une partie a été payée en 1985 et solde en 1986	100'000.--	270'664,10	170'664,10
<u>Electricité</u> Au moment de l'établissement du budget en avril 1985, on ne connaissait pas les tarifs S.I. pour 1986. (Dépenses 85 = Fr. 192'736,30)	150'000.--	178'115,30	28'115,30
	<hr/> 1'446'500.--	<hr/> 1'686'127,50	<hr/> 239'627,50

B3. Liste des dépassements de crédits d'investissements terminés (* extraordinaires)

Compte B 123.92.01080	Rénovation, transformation des immeubles Grand'Rue 18-20/rue Cheval Blanc 1-3-5-7/ rue de la Boulangerie 2-4		
	Montant du crédit voté le 03.06.80	5.310.000.--	
	Crédit complémentaire voté par CM le 10.5.83	<u>330.000.--</u>	5.640.000.--
	Dépenses totales effectives		<u>7.049.567.55</u>
			1.409.567.55
			=====

Le dépassement résulte, d'une part, des hausses légales s/travaux en cours et, d'autre part, de l'indexation du 4.79 au 6.81, soit 19,1 %

Des travaux supplémentaires d'installation provisoire d'un commerçant dans une arcade et retour dans l'arcade restaurée ont augmenté les dépenses.

Compte B 143.94.0140	Travaux de rénovation et de transformation de la Maison des Jeunes de St-Gervais		
	Montant du crédit voté le 10.11.1981		9.500.000.--
	Dépenses totales effectives		<u>11.947.662.85</u>
			2.447.662.85
			=====

La différence provient de la hausse conjoncturelle pour 1.138.000 fr., le solde représentant des travaux supplémentaires, des hausses de matériaux et de main-d'oeuvre.

Compte B 123.92.01621	Construction d'un immeuble d'habitation 20, rue du Clos.	
	Montant du crédit voté le 2.11.1982	3.350.000.--
	Dépenses totales effectives	<u>3.569.404.60</u>
		219.404.60
		=====

Des travaux supplémentaires pour un montant de 129.404 fr 60 ont été nécessaires en cours de chantier; il faut également tenir compte de la hausse des matériaux et de la main-d'oeuvre pour 27.000 fr.; le solde représente l'adaptation des honoraires.

Compte B 143.94.01622	Aménagement des combles de l'école de Montchoisy	
	Montant du crédit voté le 2.11.1982	570.000.--
	Dépenses totales effectives	<u>859.607.80</u>
		289.607.80
		=====

Le dépassement de crédit est justifié par l'adjonction d'une passerelle, par l'exécution de travaux supplémentaires ainsi qu'à l'adaptation des honoraires.

Compte B 123.92.01760	Restauration de la façade, de la toiture et des locaux sanitaires de l'immeuble Grand'Rue 39	
	Montant du crédit voté le 22.2.1983	2.960.000.--
	Dépenses totales effectives	<u>3.272.943.70</u>
		312.943.70
		=====

Le dépassement de crédit est justifié par les hausses
 légales intervenues en cours de chantier, soit 51.788 fr.
 le reste, 261.155 fr 70, représentant les 8,8 % correspondant
 aux imprévus normaux pour une restauration complexe.

Compte B 143.94.01770 Construction de la 1ère étape du groupe scolaire Route de
 Malagnou.

Montant du crédit voté le 22.2.1983	15.500.000.--	
Moitié du crédit d'étude voté par CM le 7.9.82	<u>400.000.--</u>	15.900.000.--
Dépenses totales effectives		<u>17.470.879.35</u>
		1.570.879.35
		=====

La différence, soit 9,87 %, comprend pour une part, les hausses
 légales, mais également le coût supplémentaire de la location
 du matériel ainsi que l'adaptation des honoraires.

B4. Liste des dépassements de crédits d'investissements en cours (* extraordinaires)

	<u>Crédit voté</u>	<u>Dépensé</u>	<u>Dépassement</u>
27.03.79 Construction d'un bâtiment locatif dans le secteur I du quartier des Grottes faisant partie du lotissement situé à l'angle des rues Louis-Favre et du Grand-Pré	11.200.000.--	17.672.541,85	6.472.541,85
4.12.79 Entretien et transformation modernisation des immeubles			
23.11.82 du quartier des Grottes, propriété de la Ville de Genève	10.500.000.--	11.612.686,35	1.112.686,35
25.01.83 Rénovation des bâtiments sis aux Nos 3 et 5, rue de la Faucille	3.000.000.--	3.274.282.--	274.282.--
21.02.84 Transformation de l ancienne Usine de dégrossissage d'Or (UGDO)	530.000.--	686.571,25	156.571,25
31.03.81 Travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève	4.000.000.--	4.743.413,60	743.413,60
2.11.82 Travaux d'aménagement, de rénovation et de transformation de diverses écoles enfantines et primaires ainsi que du Centre de loisirs de la Jonction	4.000.000.--	4.186.285,70	186.285,70
13.03.79 Transformation et aménagement d'une partie des combles du Musée d'ethnographie pour recevoir la collection de feu Georges Amoudruz	390.000.--	458.607,35	68.607,35
27.03.79 Restauration de la Maison Tavel et aménagement en Musée du Vieux-Genève	14.850.000.--	16.434.428,10	1.584.428,10
27.03.79 Transformation et modernisation du Victoria-Hall	6.000.000.--	8.173.567,75	2.173.567,75
29.01.80 Transformation de la Villa "La Grange"	1.900.000.--	2.474.871,10	574.871,10
20.05.80 Travaux destinés à améliorer les mesures de sécurité au Grand-Théâtre	1.200.000.--	1.291.848,75	91.848,75
10.11.81 Construction d'une maison des jardiniers et de serres de collection aux Conservatoire et Jardin botanique	12.170.000.--	14.308.637,95	2.138.637,95

27.06.83	Transformation et remise en état du bâtiment sis 19, route de Malagnou	3.200.000.--	3.401.419,25	201.419,25
16.12.81	Subvention municipale à l'Eglise nationale protestante de Genève pour l'aménagement intérieur et en surface des sites archéologiques de la place de la Taconnerie et de la rue du Cloître	1.170.000.--	1.919.246,20	749.246,20
12.02.85	Projet de restauration de l'extérieur des bâtiments du Palais Wilson et du Palais du désarmement	850.000.--	1.083.501,55	233.501,55
10.11.81	Réfection et aménagement d'une villa sise au chemin de la Clairière (56, route de Frontenex) à l'intention du Centre de loisirs des Eaux-Vives	2.025.000.--	2.317.066,20	292.066,20
9.02.82	Couverture de la patinoire des Vernets et construction de locaux administratifs pour le Service des Sports	15.760.000.--	15.953.924,55	193.924,55
2.06.82	Projet d'une piscine couverte, d'un centre de protection civile et de la restructuration des installations sportives de Varembé	450.000.--	546.870.--	96.870.--
7.09.82	Réfection du stade de Richemond	5.004.000.--	5.711.415,65	707.415,65
16.12.80	Construction d'un centre d'instruction de la Protection civile sur la parcelle 5550 A fe 25, commune de Versoix	9.500.000.--	12.114.632,90	2.614.632,90
2.06.82	Construction d'ateliers, de locaux de personnel, de zones de dépôts de matériaux et rénovation des bâtiments de l'entrée au cimetière de Saint-Georges	8.730.000.--	8.984.740,15	254.740,15
27.03.79	Aménagement à destination de promenades publiques des terrains de l'ancienne école d'horticulture de Châtelaine	2.000.000.--	2.105.588,40	105.588,40
23.06.81	Remise en état de la clôture des Bastions et de la terrasse située côté rue de Candolle	3.870.000.--	4.691.098,65	821.098,65
16.12.81	Création d'une zone piétonne à la rue du Mont-Blanc (tronçon compris entre la rue de Berne et de la place Cornavin); réaménagement de la rue du Mont-Blanc devant l'Hôtel des Postes; reconstruction de la rue de Berne (tronçon compris entre la rue de Chantepoulet et la rue des Alpes)	3.500.000.--	3.877.281,70	377.281,70
29.01.80	Part de la Ville de Genève à la réalisation de la liaison routière dénivelée, sous les voies CFF, entre les rues des Alpes et de Montbrillant	6.046.000.--	6.875.081,10	829.081,10

20.10.81 Abaissement des trottoirs aux passages de sécurité, en faveur des handicapés	1.860.000.--	1.988.319,65	128.319,65
1.12.81 Part de la Ville de Genève dans les travaux de collecteurs et de chaussées de la place de Montbrillant consécutifs à la création par les CFF d'un nouveau quai 4 et d'une nouvelle voie 8	2.450.000.--	2.988.224,95	538.224,95
29.06.82 Aménagement de la place des Florentins	450.000.--	589.547,20	139.547,20
27.01.81 Restauration et aménagement du Palais Eynard en vue de			
22.01.85 l'installation de la mairie de la Ville de Genève	10.970.000.--	11.446.061.--	476.061.--
20.12.83 Poursuite de l'étude d'aménagement de la Ville de Genève	1.500.000.--	1.573.658,75	73.658,75
5.06.84 Parcelles 2862, 6552, 2864, 3060 index 1, fe 63, section Cité, sises rue de Lausanne 21-23-25-27 et 27bis	2.000.000.--	2.066.000.--	66.000.--
29.06.82 Hôtels pour l'hébergement social, impôts de dissolution	-	630.435,20	630.435,20
	<u>151.075.000.--</u>	<u>176.181.854,80</u>	<u>25.106.854,80</u>
	=====	=====	=====

PROJETS D'ARRÊTÉS

Le Conseil administratif vous présente trois projets d'arrêtés :

Le premier se rapporte aux dépassements de crédits budgétaires de fonctionnement et d'investissements (sous réserve des crédits en cours) comme il est exposé dans le chapitre III de ce rapport de gestion (liste B1, B2 et B3 pages 134 à 140).

Le second a trait à l'approbation des comptes de la Ville de Genève et de son bilan établi au 31 décembre 1986.

Le troisième concerne l'adoption des résultats du Service municipal de l'abattoir et du contrôle des viandes, ainsi que de son bilan spécial dressé au 31 décembre 1986.

ARRÊTÉ I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu notamment les articles 30, lettres d) et e) de la loi sur l'administration des communes,

vu les dépassements de charges sur les crédits budgétaires énumérés dans le compte rendu financier (cf. liste B1), totalisés à la page 134 de ce même compte rendu et ajustés à la page 136 du présent rapport,

vu les listes B et C relatives également aux dépassements de crédits,
sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article unique. — Sont ouverts au Conseil administratif les crédits suivants :

- a) Fr. 6916 847.02 pour couvrir les dépassements sur les charges de fonctionnement sur les crédits budgétaires;
- b) Fr. 239 627.50 pour faire face aux charges supplémentaires du Service municipal de l'abattoir et du contrôle des viandes;
- c) Fr. 6 250 065.85 pour faire face aux dépassements de plus de 50 000 francs constatés sur les crédits d'investissements votés par le Conseil municipal, relatifs aux travaux terminés.

ARRÊTÉ II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu notamment les articles 30 lettres d), e) et f), et 75, al. 2 de la loi sur l'administration des communes,

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés au chapitre III du rapport de gestion à l'appui des comptes budgétaires et financiers,

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. — Compte de fonctionnement.

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève pour l'exercice 1986 est approuvé:

— pour les revenus	Fr. 517 425 534.02
— pour les charges	Fr. 485 795 874.64
faisant apparaître un excédent de revenus sur les charges de	<u>Fr. 31 629 659.38</u>

Art. 2. — Compte d'investissements.

Les dépenses du compte d'investissements sont de 149 709 907,90 francs et les recettes de 11 195 754,15 francs. Les investissements nets s'élèvent à 138 514 153,75 francs.

Art. 3. — Financement des investissements.

Les investissements nets de 138 514 153,75 francs sont autofinancés à raison de

Fr. 58 100 000.— représentant les amortissements et l'autofinancement complémentaire inscrits au compte de fonctionnement.

Fr. 31 629 659.38 correspondant à l'excédent de revenus du compte de fonctionnement.

Fr. 92 221 998.98 au total.

Le solde non couvert, au montant de 46 292 154,77 francs, a été financé par le recours à des capitaux extérieurs.

Art. 4. — Compte de variation de la fortune.

L'augmentation de la fortune de la Ville de Genève s'élève à 48 411 620,13 francs comprenant:

— l'autofinancement complémentaire compris dans le compte de fonctionnement de 16 781 960,75 francs.

— l'excédent de revenus du compte de fonctionnement de 31 629 659,38 francs.

Art. 5. — Bilan.

Le bilan de la Ville de Genève au 31 décembre 1986, totalisant tant à l'actif qu'au passif 1 435 007 753,23 francs est également approuvé.

ARRÊTÉ III

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu notamment les articles 30, lettres d), e), et f), 75 al. 2, de la loi sur l'administration des communes,

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés au chapitre III du rapport de gestion à l'appui des comptes rendus,

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article unique. — Les comptes de résultats du Service municipal de l'abattoir et du contrôle des viandes sont approuvés et indiquent :

a) *Compte d'exploitation ordinaire:*

excédent des produits d'exploitation viré au compte de
pertes et profits Fr. 660 282.70

b) *Compte de pertes et profits ordinaire*

bénéfice de l'exercice Fr. 94 518.50

c) *Compte d'exploitation «Frigo 2»*

excédent des produits d'exploitation viré au compte de
pertes et profits Fr. 512 024.20

d) *Compte de pertes et profits «Frigo 2»*

perte de l'exercice Fr. 410 504.55

Les résultats sont ajoutés à ceux des exercices antérieurs et portés au bilan spécial du Service municipal de l'abattoir et du contrôle des viandes, dont les totaux égaux s'élèvent à 28 637 978,25 francs.

